

Université de Montréal

Trajectoires imposées, trajectoires choisies : le voyage vers le centre des cadres de
nationalité minoritaire en Chine

par
Andrea Seminaro

Département de sociologie
Faculté des arts et des sciences

Mémoire présentée à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de M. Sc.
en sociologie

décembre 2003

© Andrea Seminaro, 2003



HM

15

U54

2004

V.013

Direction des bibliothèques

AVIS

L'auteur a autorisé l'Université de Montréal à reproduire et diffuser, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit et sur quelque support que ce soit, et exclusivement à des fins non lucratives d'enseignement et de recherche, des copies de ce mémoire ou de cette thèse.

L'auteur et les coauteurs le cas échéant conservent la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent ce document. Ni la thèse ou le mémoire, ni des extraits substantiels de ce document, ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans l'autorisation de l'auteur.

Afin de se conformer à la Loi canadienne sur la protection des renseignements personnels, quelques formulaires secondaires, coordonnées ou signatures intégrées au texte ont pu être enlevés de ce document. Bien que cela ait pu affecter la pagination, il n'y a aucun contenu manquant.

NOTICE

The author of this thesis or dissertation has granted a nonexclusive license allowing Université de Montréal to reproduce and publish the document, in part or in whole, and in any format, solely for noncommercial educational and research purposes.

The author and co-authors if applicable retain copyright ownership and moral rights in this document. Neither the whole thesis or dissertation, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms, contact information or signatures may have been removed from the document. While this may affect the document page count, it does not represent any loss of content from the document.

Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :

Trajectoires imposées, trajectoires choisies : le voyage vers le centre des cadres de
nationalité minoritaire en Chine

présenté par :

Andrea Seminario

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

..... Robert Sévigny

président-rapporteur

..... Christopher McAll

directeur de recherche

..... Jacques Lamontagne

codirecteur

..... Bernard Bernier

membre du jury

RÉSUMÉ

La première partie de ce mémoire fait état du long et sinueux parcours du concept chinois de *minzu* (expression se traduisant en français par « nation », « nationalité », ou « ethnie ») appliqué à l'univers politique de la gestion des relations identitaires ethniques en Chine, qui se définit aujourd'hui comme un État multinational uni de toutes ses nationalités. Nous posons également un regard sur la catégorie d'acteurs politiques issus des nationalités minoritaires (*shaoshu minzu ganbu*) à travers la mise en place des structures politiques spécifiques aux nationalités minoritaires et l'histoire de la formation de cette catégorie.

Les apports théoriques relatifs à la question de la construction d'un système de type ethnique ou national traités en deuxième partie de ce mémoire, nous fournissent « deux points de départ » pour l'analyse : l'individu, en tant qu'acteur, au centre de la construction identitaire, et l'État, par le biais des structures qui le représentent et des mécanismes de promotion mis en place, qui vise à perpétuer le modèle national qu'il contrôle. Ces « deux points de départ » se rencontrent dans la démarche méthodologique avec l'analyse de la trajectoire éducationnelle et professionnelle des cadres issus des nationalités minoritaires en formation à l'Université centrale des nationalités à Beijing.

L'importance relative de l'acteur ou des structures dans la réalisation de ces trajectoires s'avère difficile à déterminer : l'acteur est porteur de structures, chemine à l'intérieur de celles-ci et peut, à certains moments, profiter des structures en place pour l'atteinte d'objectifs individuels. Certains moments qui ressortent de l'analyse des trajectoires s'avèrent plus « imposés » aux répondants, d'autres plus « contrôlés » par ces derniers, témoignant d'une réalité complexe où les rôles joués par l'individu et les structures, en apparence en opposition, aboutissent néanmoins à la perpétuation du système établi.

***Minzu, nation, minorité, construction identitaire, histoire, trajectoire,
cadre (personnel), République populaire de Chine.***

SUMMARY

« Imposed » or « Chosen » Life-Paths : the Journey to the Centre of Ethnic Minority Cadres in China.

The first part of this thesis examines the application of the concept *minzu* (a term that can be translated in English by «nation», «nationality» or «ethnicity»), as it applies to the contemporary political context of ethnic relations in the People's Republic of China, a country which defines itself as a unitary multinational state created jointly by the people of all its nationalities. We also examine the category of political actor known as the ethnic minority cadre (*shaoshu minzu ganbu*), within the implementation of specific political structures for ethnic minorities in China and the history of the constitution of the social category.

The second part of the thesis builds on the theoretical contributions concerning the construction of an ethnic or national system from two perspectives : that of the «individual», as an actor, at the heart of identity-construction; and that of the State, through its representative structures and promotional mechanisms aiming to perpetuate the national model that it produces and controls. These two perspectives meet each other in the methodological approach with the analysis of the educational and professional life-paths of ethnic minority cadres in training at the Central University of Nationalities in Beijing.

The relative importance of the role of the social actor or of State structures in the production of life-paths is hard to determine : the social actor implements the structures and can take advantage of them for his or her personal benefit but is also subject to the same structures. Some of the moments that emerge in the analysis of life-paths, turn out to be more «imposed» on the respondents, and at other moments, more «controlled» by them, revealing a complex reality where the roles played by actors and structures, apparently in opposition, nevertheless result in the perpetuation of the established system of ethnic relations.

minzu, nation, minority, identity, history, trajectory, cadre (personnel),
People's Republic of China

REMERCIEMENTS

Je tiens à exprimer toute ma gratitude aux nombreuses personnes qui m'ont appuyée durant le long cheminement qu'a représenté cette recherche de maîtrise. Tout d'abord, mes sincères remerciements à mon directeur de recherche, Christopher McAll, sans qui je n'aurais jamais terminé ce mémoire et surtout avec qui j'ai découvert tout le sens de cette recherche. Son appui inconditionnel, sa rigueur et sa grande disponibilité ont été essentiels à la finalisation de ce projet.

Je remercie également mon co-directeur de recherche, Jacques Lamontagne, pour les apprentissages précieux sur les réalités du terrain en Chine. Grâce à ses conseils, ce que j'ai accompli en Chine, a dépassé toutes mes attentes.

Mes collègues et ami-e-s en Chine ainsi que le personnel de l'Institut de sociologie et d'anthropologie de l'Université de Beijing m'ont également été d'un appui important durant mon séjour de recherche. Mes pensées spéciales vont à Professor Ma Rong, mon superviseur de recherche en Chine, ainsi qu'à Deqing, Yingzi, Junmin, Weikang, Rongwu, Élisabeth et Loïc, des amis et collègues précieux.

Un grand merci aux collègues du Programme de recherche sur le racisme et la discrimination dont les rencontres, entre 1996 et 2000, ont permis de faire avancer la perspective théorique de ce mémoire ainsi qu'au Centre d'études ethniques de l'Université de Montréal pour son appui accordé à la rédaction par le biais d'une bourse de fin de rédaction.

Je remercie également Danielle Noiseux et Wang Liyu pour ce lien gardé avec la Chine par le biais du travail de documentaliste au Centre de documentation Robert Garry du Centre d'études de l'Asie de l'Est.

Pour terminer, mes pensées profondes vont à ma famille qui m'a appuyée inconditionnellement dans ce projet, et plus particulièrement, à mes compagnons de vie, Hugo et Dimitri qui me nourrissent quotidiennement de leur force et de leur amour. Merci de m'avoir accompagné dans ce projet dont je souhaite la suite.

Mon séjour de recherche en Chine a été rendu possible grâce à l'obtention de la Bourse Québec-Chine de 1994 à 1996 du Ministère de l'Éducation du Québec.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	i
SUMMARY	ii
REMERCIEMENTS	iii
INTRODUCTION.....	1
PARTIE 1 : <i>Minzu, un parcours ambigu : interprétation et réinterprétation de la conception chinoise de la nation</i>	7
CHAPITRE 1 : Émergence de la nation patriotique sous Sun Yat-Sen et constitution de la Grande Nation socialiste chinoise	8
Introduction du concept de nation sur le continent chinois	8
La nation patriotique sous Sun Yat-Sen.....	9
L'adoption du modèle soviétique et mise en place des premières politiques des nationalités (<i>minzu zhengce</i>).....	11
La création des nationalités minoritaires (<i>shaoshu minzu</i>) à travers le processus d'identification	13
Deux premiers débats : définition et assignation de <i>minzu</i>	16
CHAPITRE 2 : Du principe de «nationalisation» (<i>minzuhua</i>) à la radicalisation des politiques des nationalités	21
La campagne des Cent Fleurs et la réponse par le Mouvement anti-droitier.....	21
<i>Minzu gongzuo</i> et <i>minzu yanjiu</i> : de l'étude des nationalités à l'étude des rapports de classe	23
Le Grand Bond en avant : uniformisation de la production et de l'individu	24
Bref retour aux politiques pluralistes.....	26
Nouvelle radicalisation des politiques : la Campagne d'éducation socialiste et la Grande Révolution culturelle prolétarienne.....	27
CHAPITRE 3 : Démaoïsation, reconstruction nationale et résurgence de nouveaux débats sur la question nationale	31
Le lancement des réformes.....	31
Réforme de la loi sur l'autonomie régionale.....	31
Réactivation des politiques des nationalités et résurgences identitaires.....	33
Transformation des moyens de gestion de l'intégration nationale	36
Résurgence des débats sur la question nationale et résurgence du nationalisme patriotique.....	37
Conclusion.....	39

CHAPITRE 4 : Un regard sur l’histoire de la formation des cadres et de l’Institut central des nationalités en Chine.....	41
La notion de cadre (<i>ganbu</i>) en Chine: acteurs politiques de la gestion des nationalités	41
Le cadre de nationalité minoritaire (<i>shaoshu minzu ganbu</i>) : une définition liée à la finalité du projet d’intégration et de gestion de la question nationale... 43	43
L’origine de l’Institut central des nationalités : la période de Yan'an	43
<i>Le programme d’enseignement</i>	46
<i>Minzuhua</i> : politique de représentation des nationalités et mise en place d’instituts de formation des cadres des nationalités.....	47
<i>Mise en place des structures d’autonomie régionale</i>	47
<i>Politique de représentation des nationalités (minzuhua)</i>	48
<i>Implantation de l’Institut central des nationalités à Beijing</i>	49
Conclusion.....	51
PARTIE 2 : Cadre théorique et méthodologique. La trajectoire : à la rencontre de l’acteur et de la structure.....	53
CHAPITRE 5 : Acteurs, territoires, identités : apports théoriques.....	54
La centralité de l’acteur dans l’analyse des relations ethniques chez Weber	54
La centralité de l’acteur dans l’analyse institutionnelle chez Giddens	56
Faire coïncider l’expérience chez les individus : le processus de nationalisation au sein d’un État déjà constitué.....	57
La construction de l’identité nationale à travers le contrôle de l’identité.....	60
La construction de l’identité nationale : désignation identitaire et incorporation à la marge. Le cas des Inuit du Nouveau-Québec	61
La montée du nationalisme dans un contexte colonial	63
Conclusion.....	65
CHAPITRE 6 : Stratégie méthodologique et question de recherche : étude de la trajectoire éducationnelle et professionnelle des cadres de nationalité minoritaire.....	67
Le concept de pèlerinage chez Anderson : point de départ de la démarche méthodologique.....	67
L’analyse de la trajectoire pour l’étude de la structuration des rapports sociaux d’inclusion et d’exclusion.....	68
Étude de la trajectoire éducationnelle et professionnelle des cadres de nationalité minoritaire en Chine : questions de recherche.....	70

	v
Méthodologie	72
1. <i>Portrait de la formation des cadres à l'Institut central des nationalités</i>	72
2. <i>Entrevues avec des dirigeants et enseignants du Centre de formation des cadres de l'Université centrale des nationalités</i>	72
3. <i>Reconstitution des parcours éducationnel et professionnel des répondants</i>	73
<i>Démarches pour la réalisation d'entrevues</i>	75
<i>Présentation de la démarche d'entrevue</i>	75
<i>Sélection des répondants</i>	77
<i>Portrait général de la classe du Programme de gestion économique</i>	78
<i>Portrait des répondants interviewés</i>	79
<i>Profil des répondants</i>	80
PARTIE 3 : Résultats du terrain : portrait de la formation des cadres à l'Institut central des nationalités et le point de vue des acteurs	81
CHAPITRE 7 : L'institut central des nationalités à Beijing : l'histoire de la formation des cadres de nationalité minoritaire	82
De septembre 1950 à mars 1966 : formation des cadres militaires et politiques	82
Établissement du Département de science politique en 1953.....	84
De décembre 1971 à juillet 1976 : création du Département de formation des cadres.....	85
Février 1978 : la formation à l'aube de l'ère des réformes et de l'ouverture	86
De septembre 1981 à juillet 1988: diversification des spécialités de formation.....	87
Septembre 1987 : introduction de la gestion administrative comme spécialité de formation.....	89
CHAPITRE 8 : Le point de vue des dirigeants et enseignants sur la formation des cadres des nationalités	91
Établissement du Centre de formation pour les cadres administratifs à l'Université centrale des nationalités : le point de vue des dirigeants	91
L'expérience de formation des cadres des nationalités au centre : le point de vue des professeurs.....	93
CHAPITRE 9 : Trajectoires choisies, trajectoires imposées : analyse du parcours éducationnel et professionnel des cadres	96
Structure de l'analyse des entrevues	96

Partie 1. La période de formation scolaire générale primaire et secondaire.....	97
<i>Pauvreté de la région et prise en charge de la scolarisation.....</i>	98
<i>Scolarisation dans une école des nationalités et dans une école clé.....</i>	99
<i>L'apprentissage de la langue nationale (hanyu)</i>	99
<i>La scolarité pendant la Révolution culturelle.....</i>	101
Synthèse de la première partie	103
Partie 2. Spécialisation d'études et premier emploi.....	104
<i>L'obtention du premier emploi</i>	107
Synthèse de la deuxième partie	108
Partie 3. Changements relatifs au travail avant la formation à l'université.....	109
<i>Promotion professionnelle.....</i>	110
<i>Demande et imposition de transfert.....</i>	111
<i>Occasion de formation en cours de carrière.....</i>	112
Synthèse de la troisième partie.....	114
Partie 4. Occasion de formation en gestion économique au Centre de formation des cadres à l'Université centrale des nationalités.....	115
<i>Les motifs</i>	115
<i>Participation aux organisations</i>	118
Synthèse de la quatrième partie	121
Partie 5. Ce que la formation a apporté.....	122
<i>Perspectives envisagées après la formation.....</i>	123
Synthèse de la cinquième partie.....	125
Conclusion.....	126

**CHAPITRE 10 : Le parcours éducationnel et professionnel des cadres de nationalité
minoritaire en Chine. Qui impose ? Qui choisit ?** 127

Ceux qui interviennent sur l'individu au cours de sa trajectoire	127
L'individu au cœur de sa trajectoire.....	132
L'individu en tant qu'acteur évoluant au cœur des structures déjà établies	134

CONCLUSION..... 137

BIBLIOGRAPHIE..... 143

ANNEXE 1 : Guide d'entrevue en langue française vii

ANNEXE 2 : Guide d'entrevue en langue chinoise xii

**ANNEXE 3 : Extrait de la publication des programmes de formation pour adultes
 offerts par l'Université centrale des nationalités en 1996 : programme
 de gestion économique** xvi

INTRODUCTION

À l'entrée du « Parc des nationalités » à Beijing, une affiche dévoilant les couleurs de la mosaïque « ethnique » des peuples de Chine nous interpelle. La volonté de l'État de représenter à la face du monde une Chine riche de sa diversité des peuples vivant sur son territoire, nous oblige d'abord à déconstruire le mythe d'une Chine homogène et monolithique. Elle illustre également, le plus souvent, à travers une représentation traditionnelle et folklorique, la place centrale accordée par le régime communiste à la « question des nationalités », avec comme principe la promotion de l'union et de l'égalité entre elles (*Minzu tuanjie, minzu pingdeng*).

L'État chinois se définit aujourd'hui comme un État multinational uni de toutes ses nationalités. Ce modèle national, enchâssé dans sa constitution, est la prémisse à toute intervention sur la question des nationalités sur son territoire. La Chine compte aujourd'hui 56 nationalités officiellement reconnues par l'État, avec la nationalité majoritaire, les Han qui représentent, selon le recensement de 1990, environ 92% de la population. La majorité des nationalités minoritaires sont réparties dans les régions administratives autonomes qui couvrent près du deux tiers du territoire de la Chine (voir carte à la page 2). Ces territoires, riches en ressources naturelles, constituent des zones géopolitiques de première importance et sont, pour la plupart d'entre-elles, situés aux zones périphériques et frontalières de l'État (Becquelin, 1997). Cette situation actuelle est le résultat d'un long et sinueux parcours du concept chinois de *minzu* (expression se traduisant en français par « nation », « nationalité » et « ethnie ») appliqué à l'univers politique de la gestion des relations identitaires ethniques en Chine.

Le régime communiste porte aujourd'hui la légitimité de l'attribution des catégories identitaires de type nationalitaire – excluant, de par sa définition, toute possibilité d'auto-détermination politique des groupes ethniques minoritaires sur son territoire –, détermine les politiques qui concernent les nationalités et joue un rôle actif dans la représentation de celles-ci. Les acteurs issus des groupes ethniques minoritaires sont appelés à être les promoteurs du modèle national proposé par l'État. La gestion des catégories identitaires et des politiques des nationalités trouve aujourd'hui sa légitimité

Carte : Divisions administratives de niveau provincial de la Chine



Source : LARIVIÈRE, Jean-Pierre et Pierre Sigwalt (1991), *La Chine*, Paris, Collection géographique, Masson, p. 18.

dans le projet d'intégration économique des régions des nationalités au nom du développement et de la modernisation. Pour perpétuer ce modèle proposé dans le cadre des réformes et de l'ouverture de la Chine, la formation d'acteurs politiques issus des groupes minoritaires prend toute son importance, étant le moyen prôné par l'État de perpétuer le principe constitutionnel d'une Chine multinationale unie de toutes ses nationalités et garantir une stabilité politique chez les groupes ethniques minoritaires du territoire.

Les apports théoriques relatifs à la question de la construction d'un système identitaire de type ethnique ou national traités dans le cadre de ce mémoire, nous fournissent « deux points de départ » pour l'analyse : l'individu, en tant qu'acteur, au centre de la construction identitaire, et l'État, par le biais des structures qui le représentent et des mécanismes de promotion mis en place, qui vise à perpétuer le modèle national qu'il contrôle. Nous verrons comment ces « deux points de départ » se rencontrent dans la démarche méthodologique proposée dans le cadre de ce mémoire, avec l'analyse des trajectoires de vie des acteurs, appliquée dans ce contexte de recherche, à l'analyse de la trajectoire éducationnelle et professionnelle des cadres issus des nationalités minoritaires.

Face aux structures impliquées dans la gestion de la question nationale mises en place par l'État chinois, nous nous sommes interrogées sur l'espace d'autonomie et de marge de manœuvre des acteurs issus des nationalités minoritaires qui cheminent à travers ces structures : quelles sont les réponses apportées par les groupes ethniques minoritaires, représentés par ces acteurs, face au projet national ? Quelle est la part d'autonomie de décision et d'action de ces acteurs face à la primauté de l'État, représenté par ses institutions, dans le projet étatique national ?

L'étude de la trajectoire éducationnelle et professionnelle des cadres des nationalités minoritaires proposée comme méthodologie de recherche permet d'explorer la dynamique identitaire à travers le cheminement d'acteurs, intégrés depuis leur plus jeune âge dans des structures spécifiques destinées aux nationalités, qui quittent leur région d'origine pour vivre un séjour d'études à l'Université centrale des nationalités. Nous cherchons à comprendre leur marge décisionnelle en rapport avec l'imposition des

structures étatiques sur leur cheminement éducationnel et professionnel. L'étude a pour but de mieux comprendre le rôle joué par le groupe majoritaire dans l'orientation des trajectoires des groupes minoritaires dans le cadre de la perpétuation du modèle national.

Le mémoire se divise en trois parties. La première partie propose un examen historique, depuis l'introduction du concept de *minzu* en Chine jusqu'à la mise en place du projet du Parti communiste chinois concernant les communautés ethniques minoritaires de Chine et de la formation des acteurs politiques, en tant que promoteurs du modèle national. Le chapitre 1 nous introduit à la montée du nationalisme en Chine, au tournant du XXe siècle, où l'introduction du concept *minzu* vient révolutionner la conception traditionnelle de l'identité chinoise face au monde extérieur et aux « mondes intérieurs », c'est-à-dire, les diverses communautés ethniques du pays. *Minzu* sera la trame de fond à l'établissement d'un modèle national socialiste et aux premières politiques concernant spécifiquement les « nationalités minoritaires ». Pour l'accès à ces politiques, un vaste programme d'étude et d'identification des communautés ethniques dispersées sur le territoire chinois aboutit à la reconnaissance officielle de 55 nationalités minoritaires, non sans provoquer d'importants débats dans le milieu des sciences sociales de Chine, qui évolue, durant les années 1950, sous le dogme stalinien.

Le chapitre 2 fait état de l'évolution de la conception pluraliste concernant la question des nationalités, promue durant la première décennie du régime communiste chinois, vers une radicalisation de la politique maoïste visant désormais l'assimilation des nationalités pour la constitution de la Grande Nation socialiste chinoise. La question des nationalités doit désormais être analysée sous l'angle des rapports de classe. Cette radicalisation entraîne des périodes de répression et d'excès qui sont encore aujourd'hui difficiles à effacer de la mémoire collective. L'entreprise de démaoïsation, au sortir de la Révolution culturelle, qui permet de recadrer la question nationale, passant de l'intégration politique vers le développement économique lancé par le régime de Deng Xiaoping, constitue l'essentiel du propos du chapitre 3.

De la conception de *minzu*, nous portons l'analyse, au chapitre 4, sur le concept de *ganbu* « cadre » et nous posons un regard sur cette catégorie d'acteurs politiques issus des nationalités minoritaires, à travers la mise en place des structures politiques

spécifiques aux nationalités minoritaires et l'histoire de la formation de cette catégorie, par l'entremise de son institution la plus prestigieuse, l'Institut central des nationalités à Beijing.

Ce qui nous amène, en deuxième partie de ce mémoire, à la rencontre entre l'acteur et l'État (la structure) par l'étude de la trajectoire. Le chapitre 5 fait état des apports de différents auteurs sur la question de la construction du système identitaire de type national et le chapitre 6 rend compte de la démarche méthodologique, l'étude de la trajectoire, qui permet de faire ressortir les « tensions » entre le rôle central joué par les acteurs et l'État, à travers les institutions qui le représentent, dans la production d'un système identitaire de type national en Chine.

La troisième partie de ce mémoire fait état des résultats du terrain en proposant trois analyses qui font chacun l'objet d'un chapitre. Le chapitre 7 porte sur l'analyse du contenu de l'album d'amitié des diplômés du Département de formation des cadres de l'Institut central des nationalités, de 1953 à 1991. Ce portrait nous plonge dans l'histoire de la formation des acteurs, reflet de l'évolution du projet national en Chine et nous introduit au contexte actuel de la formation des cadres des nationalités à l'Institut central des nationalités, devenu aujourd'hui une université clé de la Chine. Le chapitre 8 nous introduit au point de vue des acteurs, les cadres dirigeants et les enseignants du Centre de formation des cadres de l'Université centrale des nationalités, qui nous offrent leur point de vue sur ce que doit être le rôle d'un cadre des nationalités dans le contexte des réformes économiques entreprises depuis les années 1990 en Chine. Les enseignants se prononcent sur le vécu académique des cadres en formation à l'Université. Nous arrivons, au chapitre 9, au cœur de cette recherche avec l'analyse du point de vue des cadres de nationalité minoritaire qui porte sur leur parcours éducationnel et professionnel jusqu'à la formation à l'Université centrale des nationalités. À partir de leur point de vue discursif, nous dégageons quelques conclusions, au chapitre 10, qui permettent de faire ressortir les acteurs qui interviennent dans la trajectoire de l'individu et les moments où l'individu se situe au cœur de l'orientation de sa trajectoire. Les conclusions font ressortir le rôle de l'individu, en tant qu'acteur, évoluant au cœur de structures établies.

La conclusion du mémoire, en plus de faire un retour sur la contribution et les limites des apports théoriques concernant notre question de recherche, remet en contexte la pertinence de cette recherche sur la question de la promotion et de la gestion du modèle identitaire national mis de l'avant par le régime communiste chinois, en constante recherche de légitimité politique à l'aube de ce nouveau millénaire, marqué par la mondialisation et la redéfinition constante des appartenances catégorielles identitaires.

PARTIE 1

***Minzu*, un parcours ambigu : interprétation et réinterprétation de la conception
chinoise de la nation**

CHAPITRE 1

Émergence de la nation patriotique sous Sun Yat-Sen et constitution de la Grande Nation socialiste chinoise

De l'introduction de l'expression de nation (*minzu*), à l'adoption d'une définition classificatoire et recensée au début de l'instauration de la République populaire de Chine, jusqu'à la résurgence des débats sur la question nationale durant les années 1990, le parcours tumultueux du concept chinois de *minzu* reste encore aujourd'hui inextricablement lié à l'adoption de différents modèles politiques nationaux et questionne les diverses facettes de l'identité chinoise moderne. Ce chapitre se veut tout d'abord une analyse des événements socio-politiques à la lumière de l'adoption (1) des modèles nationaux qui se sont succédés au cours du dernier siècle en Chine, événements intriqués de débats sur la question nationale qui marqueront les divers projets politiques et (2) de la gestion de la multiplicité des identités ethno-nationales au sein de son territoire.

Introduction du concept de nation sur le continent chinois

Dérivant du néologisme japonais *minzoku*, *minzu* paraît pour la première fois au tournant du vingtième siècle dans les publications chinoises des intellectuels réformistes ayant fait leurs études au Japon. Frank Dikötter (1992) met à jour le débat quant à l'attribution première du terme moderne *minzu* dans la littérature chinoise. Han et Li (1984: 37) attribuent la première apparition de *minzu* en 1895 au journal réformiste *Qiang Xuebao*. Mais jusqu'en 1900, l'expression *minzu* sera très peu employée sauf dans les traductions d'articles en chinois présentant la situation de différentes communautés ethniques de pays étrangers. Cette affirmation est remise en question par Peng Yingming (1985: 57) qui attribue à Wang Tao, un intellectuel du début de l'ère réformiste en Chine, le début de l'emploi de *minzu* en 1870. L'auteur attribue l'origine de l'expression à la langue anglaise en regard du parcours de l'intellectuel l'ayant conduit en Angleterre et dans plusieurs autres pays européens.

Depuis longtemps employés séparément, les caractères juxtaposés, *min* et *zu*, forment, au tournant du XX^{ième} siècle ce nouveau concept politique de nation (*min* exprimant l'idée de peuple, d'humanité, et *zu* rendant compte de l'idée de la descendance commune, des conceptions de clan et de lignée). À la fin du XIXe siècle, la prolifération de maisons d'édition et de publications diverses traduites des langues occidentales et japonaise, constituent les principaux véhicules de propagation d'idées nationalistes (*minzuzhuyi*), où deux courants s'affrontent: les nationalistes réformistes et les révolutionnaires (Schiffrin, 1968: 255-283). Les écrits des intellectuels réformistes Kang Youwei et son élève Liang Qichao prônent l'urgence de former l'unité nationale chinoise sous une monarchie constitutionnelle modelée sur le Japon. La préservation du système impérial et de l'idéologie confucianiste représentent pour eux la seule voie pour la survie de la nation et de la « race » chinoise (*zhongzu*) (Dikötter, 1992 :113). Les intellectuels révolutionnaires qui sont plus jeunes, dont les écrits vernaculaires sont plus accessibles aux masses et dont Sun Yat-Sen fait partie, prônent quant à eux, l'idée d'une négation totale de la culture traditionaliste chinoise au nom de la préservation de la « race » chinoise, traduisant un sentiment d'urgence de survie et de fierté raciale qui les distinguent des réformistes (Sun, 1928 :4-6). Les débats intellectuels en cours à cette époque, qui sont marqués par les théories évolutionnistes du darwinisme social de même que par le centralisme ethnocentrique traditionnel chinois, sont précurseurs de l'énonciation d'une plate-forme politique nationaliste racialisée, synonyme du triomphe des révolutionnaires.

La nation patriotique sous Sun Yat-Sen

C'est à Sun Yat-Sen, nommé Président provisoire de la République chinoise en 1911, que revient la théorisation et l'adoption d'une position politique officielle sur la question nationale. La reconnaissance d'une «République des cinq nations» (*Wuzu gonghe*), puis l'élaboration discursive des «Trois principes du peuple» (*sanminzhuyi*), qui reposent sur les principes de nationalisme (*minzuzhuyi*), de démocratie (*minquanzhuyi*) et du bien-être du peuple (*minshengzhuyi*), jettent les bases d'une vision politique de la nation chinoise fondée sur la cohésion d'une seule « entité raciale ». La nation doit

s'affranchir de l'étranger intérieur, le dernier pouvoir dynastique mandchou, puis de l'étranger extérieur, incarné par l'intervention impérialiste étrangère sur le continent¹. Selon les énoncés théoriques de Sun, le nationalisme chinois (*minzuzhuyi*) équivaut à la doctrine étatique du fait que la Chine, depuis les dynasties Qin et Han, s'est développée en une seule race, les Han, à l'intérieur d'un seul État (Sun, 1928 :4-6). Néanmoins, la reconnaissance de quatre «groupes raciaux» minoritaires, les Man (Mandchous), les Meng (Mongols), les Hui (aussi nommés Tatars, équivalent selon Sun, aux différents peuples de religion musulmane du Xinjiang), et les Zang (Tibétains), ne représentent en fait qu'une distorsion temporaire du principe d'unité raciale. Ces groupes, faibles en nombre, seront appelés selon lui, à satisfaire à la demande de toutes les races et à se consolider en une seule entité politique et culturelle (Sun, 1953 : 180 cité dans Dreyer, 1976 : 16). La loi du nombre (qui selon Sun, détermine la montée et la chute des nations) face à la poussée démographique des autres nations du monde, rend d'autant plus urgent la formation d'une nation nombreuse, cohésive, qui saura contrer la menace directe que représentent les autres nations pour la Chine: 400 millions de Chinois recensés depuis près de 200 ans, une seule nationalité de même sang, de même langue écrite et parlée, de mêmes religions, de mêmes moeurs et coutumes (Sun, 1928 : 29). C'est la création de la nation Han, *Han minzu*, et la reconnaissance d'une appartenance citoyenne, les Chinois, *Zhongguo ren*, membres de la nation chinoise *Zhonghua minzu*, et unis pour la sauvegarde de la patrie. Gladney voit, dans les propos nationalistes de Sun Yat-sen, la création de la «communauté imaginée» Han qui, en employant l'expression *Han minzu*, a brillamment réussi à solliciter le sentiment nationaliste des différentes communautés sino-linguistiques des peuples régionaux du Nord et du Sud (les Mandarins, les Cantonais, les Hokkiens, etc.), atténuant ainsi les clivages ethnocentriques traditionnelles pour les fins de mobilisation nationale contre le pouvoir dynastique Mandchou et les étrangers (Gladney, 1994 : 181; 1991 : 85).

1. Jean Golfin résume de façon concise le contenu des deux autres principes énoncés par Sun Yat-sen. Le principe de la «démocratie», tel que développé par Sun, va dans le sens d'une démocratie populaire, dotée d'un pouvoir centralisé fort qui s'inscrit dans la poursuite de l'objectif de libération nationale et souveraine. Le principe du «Bien-être du peuple» consiste en la proposition d'un système de socialisme d'État avec la possibilité de développement de la petite entreprise privée, régime doté d'un système de perception de taxe unique et d'un projet de modernisation agricole. (Golfin, 1982 :151).

Selon Golfin, (1982), le projet d'assimilation des communautés ethniques minoritaires est passé par un programme d'éducation nationale dans l'optique de la plateforme politique des «Cinq nations» (*Wuzu gonghe*). Ce programme est lancé en 1912. Mais les désordres politiques, les guerres civiles, le règne des puissances régionales, le manque de personnel qualifié et l'isolement géographique, sont à l'origine de l'échec de l'application de cette politique, le programme n'étant appliqué que partiellement. Ceci contribue plutôt à consolider les frontières culturelles des différents groupes minoritaires du territoire chinois.

L'accession de Chang Kaishek au pouvoir marque du même coup une radicalisation de la théorie nationaliste de Sun². Désormais, les différences entre les «Cinq nations» de Chine ne sont que d'ordre géographique et religieuse; toutes partagent les ancêtres communs et sont de même sang (*zongzu*). Ces minorités ne constituent en fait que des sous-branches claniques des Han (Mackerras, 1994 : 59-60; Golfin, 1982: 240; Dreyer, 1976: 17).

L'adoption du modèle soviétique et mise en place des premières politiques des nationalités (*minzu zhengce*)

Le Parti communiste chinois, fondé en 1921, énonce sa première politique sur la question nationale en 1928 au VI^e Congrès national du PCC en adoptant le prototype soviétique quant au droit à l'auto-détermination (*ziju*) pour l'ensemble des «minorités nationales» de Chine. Cette première politique propose ainsi la sécession ou l'entrée dans une République fédéraliste (Zhonggong Zhongyang Tongzhanbu, 1991 : 2; Connor, 1984: 74; Golfin, 1982: 240). Le Parti reconnaît ainsi la Mongolie, le Tibet et le Turkestan chinois (*Huijiang*) comme d'éventuels États autonomes pouvant s'unir volontairement à la République fédérale chinoise ou à celle de l'Union soviétique. Cette politique est enchâssée dans la Première Constitution des Soviets de la Chine en 1931.

2. Marqué par la conception nationaliste japonaise à la suite d'un long séjour d'étude au Japon, Sun sera néanmoins de plus en plus influencé par les théories marxistes soviétiques allant jusqu'à reconnaître le droit d'auto-détermination pour les communautés ethniques frontalières (*bianjian minzu*) et en faible nombre. (Mackerras, 1994 : 57). Certains auteurs reconnaissent qu'en dépit des prises de position contradictoires énoncées presque simultanément, il revient néanmoins au Parti républicain d'être le premier véritable disciple de l'auto-détermination nationale en Chine.

Connor fait état d'une ambivalence persistante dans le discours de Mao quant au désir d'offrir la possibilité d'auto-détermination aux groupes ethniques minoritaires de Chine et la volonté de préserver l'intégrité des frontières territoriales impériales. Mao reproche, entre autres, au Parti républicain, «de concéder la Mongolie intérieure au Japon, le Tibet, le Xinjiang et la région du Xikang aux Britanniques et le Yunnan aux Français» (Connor, 1984 : 76).

Mais ce principe d'auto-détermination sera écarté définitivement en 1938 lors de la publication d'un rapport de Mao Zedong à la Sixième Session plénière du Comité central du PCC. La publication de ce rapport marque l'entrée dans une période nouvelle - celle de l'union de toutes les nationalités (*minzu tuanjie*) avec les Han pour lutter contre les Japonais³, et celle des premiers énoncés politiques sur la question des nationalités (*minzu zhengce*). Ces énoncés portent sur : (1) le pouvoir égalitaire entre les nationalités minoritaires et les Han; (2) la possibilité de la création, sous la gestion gouvernementale locale ou provinciale, de commissions regroupant des membres des nationalités locales dans les régions de nationalités mixtes; (3) l'énonciation d'une politique de respect de la langue, de la culture, des moeurs et coutumes; (4) la lutte contre le chauvinisme Grand Han (*Da Hanzuzhuyi*) (Zhonggong Zhongyang Tongzhanbu, 1991: 595).

En fait, divers facteurs expliquent le changement politique du PCC qui passe du droit à l'auto-détermination à la soviétique au principe élaboré d'une Chine unifiée de toutes les nationalités. Entre autres, au moment de la Longue Marche, les militants communistes sont amenés à traverser onze provinces du Sud-Est jusqu'au nord-ouest de la Chine dont plusieurs territoires sont peuplés par différentes petites communautés ethniques (notamment les provinces du Guizhou, du Yunnan, du Sichuan et du Gansu). Ces rencontres sont marquées, à certains moments, par un esprit de collaboration allant jusqu'au recrutement de membres des communautés à la cause communiste et à d'autres moments, par la méfiance et l'hostilité qui donneront lieu à l'affrontement. Pour cette première génération d'intellectuels communistes chinois, un autre facteur d'influence expliquant le changement politique du PCC réside dans la prise de conscience de la question des nationalités de ceux qui ont été formés aux universités en URSS (Dreyer,

3. Juillet 1937 marque le début de la Guerre de résistance contre le Japon.

1976 : 64). Ces facteurs contribuent au revirement progressif de la première politique nationale autonomiste, calquée sur le modèle soviétique, vers l'idéologie marxiste qui allie la tradition unificatrice proprement chinoise (Golfin, 1982 : 240; Connor, 1984 : 84)⁴.

La création des nationalités minoritaires (*shaoshu minzu*)⁵ à travers le processus d'identification

L'instauration de la République populaire de Chine en 1949 marque ainsi la victoire des communistes sur le Guomindang et l'achèvement de l'incorporation des régions frontalières (qui se termine le 23 mai 1951 avec la prise du Tibet par le pouvoir communiste). Le Gouvernement central, désormais situé à Beijing, entreprend alors une série de visites et d'enquêtes afin de mieux cerner la réalité nationale sur son territoire et de mobiliser la population au lancement des premières campagnes politiques⁶.

Dès 1950, quatre équipes de «Visite du Gouvernement central à toutes les nationalités» (*Zhongyang Ge Minzu Fangwen Tuan*) sont déployées dans une quinzaine de régions et provinces afin d'établir de nouveaux contacts, octroyer l'aide en rapport aux besoins ressentis au niveau local, propager les nouvelles politiques sur la question des nationalités et de l'autonomie régionale et travailler au ralliement des leaders traditionnels au Front uni⁷. Cette dernière politique vise, entre autres, à inclure la

4. L'argument qui justifie l'implantation du modèle fédéraliste fut néanmoins reconnu comme un élément qui aurait facilité le travail des révolutionnaires en région durant la guerre civile (Olivier, 1993 : 44; Connor, 1984 : 78).

5. L'expression la plus fréquemment employée est celle de «minorité nationale» dans les textes occidentaux ou celle de «minorité ethnique» dans les textes traduits du chinois en anglais ou en français (Becquelin, 1997 : 27). Nous emploierons surtout l'expression «nationalité minoritaire» qui reflète le mieux, à notre avis, le modèle national implanté par l'État chinois, à savoir, un État multinational uni, composé de nationalités. Selon l'analyse de Juteau-Lee sur la question du groupe ethnique, nationalitaire et de nation, tout en permettant une redéfinition du cadre institutionnel, les nationalités minoritaires ne peuvent remettre en question l'intégrité étatique. (Juteau-Lee, 1983 : 44). Dans le cas chinois, cette redéfinition du cadre institutionnel passe par la promotion et la mise en place de politiques des nationalités (*minzu zhengce*) (Heberer, 1989 : 12).

6. La Réforme agraire est lancée en 1950 avec la redistribution des terres à la population rurale. D'autres campagnes accompagnent cette réforme qui vise à éliminer toutes formes de résistance au Parti communiste et à favoriser la mise en place des réformes.

7. Une première «Équipe de visite du Gouvernement central à toutes les nationalités du Sud-Ouest» (*Zhongyang Xinan Ge Minzu Fangwen Tuan*), divisée en trois sous-équipes, composée en tout de 120 cadres (du Comité des Affaires aux nationalités, du Comité de la Culture et de l'Éducation, du Département

participation de leaders traditionnels des différentes communautés non Han, souvent d'allégeance politique différente – pour la plupart, assez éloignés du prolétariat communiste révolutionnaire – et membres de communautés religieuses distinctes, dans le but d'assurer la coopération des membres des communautés ethniques non Han et de réaliser une transition graduelle vers le communisme (Olivier, 1993 : 69-70).

Les revendications identitaires dès lors se multiplient. Plus de 400 noms sont enregistrés en vue de la reconnaissance officielle de *minzu* en 1953. Devant cette prolifération de noms, le besoin de connaître et de clarifier le statut des groupes en question s'impose. Cette multiplicité d'identités résulte directement de la propagation des nouvelles politiques concernant les nationalités minoritaires. Selon le sociologue Fei Xiaotong, assigné au travail d'identification des nationalités, cette multiplication des revendications identitaires questionne les tenants du nouveau pouvoir et les experts en sciences sociales, entre autres, sur le fondement de ces revendications - à savoir, si le groupe en question constitue véritablement une nationalité distincte, un sous-groupe de la nationalité majoritaire, les Han, ou un sous-groupe d'une autre nationalité minoritaire (Fei, 1992 : 87). L'enquête sur l'identification des *minzu* (*Minzu shibie*) est lancée en 1953 pour une durée de trois ans. L'enjeu de cette vaste enquête étant en fait plus qu'une connaissance de la distribution géographique des différentes populations allogènes du territoire chinois, il importe d'identifier, d'étudier et de classifier ces différents groupes en nationalités minoritaires (*shaoshu minzu*) qui seront reconnues officiellement par l'État chinois.

des Affaires internes (*Neiwubu*), du Département d'hygiène, du commerce, de la Ligue jeunesse communiste, etc) et d'experts des sciences sociales, est envoyée au sud-ouest de la Chine, dans les provinces du Sichuan, Yunnan, Xikang (au nord du Sichuan) et du Guizhou en juillet 1950 pour une enquête d'une durée de 7 mois. Une deuxième équipe de visite à toutes les nationalités du Nord-Ouest (*Zhongyang Xibei Ge Minzu Fangwen Tuan*), composée de 50 membres, est envoyée en août de la même année dans la région du Nord-Ouest où 17 groupes ethniques des provinces du Shaanxi, du Xinjiang, du Gansu, du Ningxia et du Qinghai seront interviewés. En 1951, "L'équipe de visite du Gouvernement central à toutes les nationalités du Centre-Sud" (*Zhongyang Zhongnan Ge Minzu Fangwen Tuan*) se rend au Guangxi, au Guangdong, au Hunan et au Henan pour le travail d'enquête et de propagande. Les nationalités mongole, coréenne, Hui, mandchoue, Xibo, Hezhe, Ewenke, Oroqen, etc., sont visitées en septembre de la même année par les équipes de visite du Gouvernement central et celui de la Mongolie intérieure. (Dangdai Zhongguo de Minzu Gongzuo Bianjibu, 1989: 147-149; «Dangdai Zhongguo» Congshu Bianji Weiyuanhui, 1993: 66-71).

En plus de l'enquête sur l'identification des nationalités, deux autres projets majeurs, soit un projet sur l'étude des langues des nationalités ainsi qu'une enquête sur l'histoire sociale des nationalités minoritaires (*Shaoshu minzu shehui lishi diaocha*), sont mis en oeuvre en 1956. Les objectifs poursuivis par ces deux projets d'étude consistent à compléter l'identification des nationalités du territoire et permettre la mise sur pied de différentes institutions et politiques spécifiques aux nationalités (*minzu zhengce*), dans le contexte de l'application des réformes sociales et du projet de construction du socialisme qui traverse le pays.

En 1959, l'étude des langues et dialectes de 42 nationalités est complétée. Cette étude démontre, entre autres, le besoin de créer un système d'écriture pour bon nombre de nationalités reconnues officiellement. En 1949, seulement 17 nationalités possédaient leur propre système d'écriture. Cette étude joue également un rôle important dans la réforme de l'écriture chinoise et les politiques linguistiques avec la romanisation *pinyin* (l'alphabet phonétique), la simplification des caractères et la standardisation du mandarin, le *putonghua*, comme langue nationale (Guldin, 1994 : 131-135).

La définition de *minzu* ainsi que l'assignation ou non de cette appellation aux groupes en attente de statut, posent problème et sont à l'origine de deux des trois grandes polémiques soulevées autour de cette notion, débats mis à jour trente années plus tard par les experts de la question nationale lors du *Symposium sur les théories des nationalités* tenu en avril 1986 à Beijing. Ce symposium fut organisé par le comité de rédaction de la revue *Minzu yanjiu (Recherche sur les nationalités)*, qui a réuni les spécialistes sur la «question des nationalités». L'objectif poursuivi par la tenue de ce symposium est de dresser un bilan des trente dernières années sur la question des nationalités et construire un système théorique des nationalités (*minzu*) qui tienne compte des particularités chinoises (Du, 1986 :9). Le contenu est exposé par le sociologue Joël Thoraval dont nous nous inspirons pour l'analyse qui suit⁸.

8. Joël Thoraval (1990), «Le concept de nation est-il obscur? À propos du débat sur la notion de «minzu» dans les années 1980», *Bulletin de Sinologie*, no.65 : 24-41.

Deux premiers débats : définition et assignation de *minzu*

Le point de départ de la reconnaissance d'une nationalité réside dans l'adoption obligatoire chez les «experts des nationalités» du cadre conceptuel stalinien dont les quatre critères élaborés dans *Le Marxisme et la question nationale* se résument à :

«Une communauté stable [*wending de gongtongti*] historiquement constituée [*minzu shi renmen zai lishi shang xincheng de yi ge*], une communauté de langue [*gongtong yuyan*], de territoire, [*gongtong diyu*], de vie économique [*gongtong jingji shenghuo*] et de formation psychique commune se traduisant dans la communauté de culture [*biaoxian yu gongtong wenhua shang de gongtong xinli suzhi*]» (Ma, 1983 : 7-8)

Staline rajoute qu'aucun de ces critères considéré séparément n'est suffisant pour définir une nation. S'ajoutent à ces quatre critères, à la suite de la publication ultérieure de son article *Marxisme et problèmes de linguistique*, quatre stades d'organisation sociale calqués sur sa conception du développement des langues, soit: le clan, la tribu (ces deux formations sociales sont caractérisées par le mode de vie communiste primitif donc, d'une société sans classe), le stade global «pré-national» (attribué aux communautés au stade «post-tribal», «féodal» ou «esclavagiste») et la nation (attribué au stade capitaliste, car l'avènement du communisme triomphera des différences nationales) (Thoraval, 1990 : 26). Selon cette définition, une échelle stratifiée de formations des communautés s'érige où chaque communauté humaine se voit assigner une place précise dans l'évolution historique des modes de production. Staline s'inspire des énoncés théoriques évolutionnistes de l'anthropologue américain Lewis Henry Morgan, qui seront repris par Engels dans l'ouvrage *Origin of the Family, Private Property and the State* (Gladney, 1991: 72-74; Guldin, 1994: 140).

Selon Thoraval, c'est l'historien Fan Wenlan, qui, à la suite de la publication d'un article en 1954, initie le débat sur le concept de *minzu* (Thoraval, 1990 :26). Il présente le peuple Han comme une communauté qui réunissait déjà, à l'époque des dynasties Han et Qin, les quatre critères de formation nationale tels que définis par Staline, donc la seule communauté pouvant se prévaloir du titre de *minzu* (nation) dans l'histoire chinoise :

«[...] une unification de l'écriture, un territoire commun défini par la Grande Muraille, une même économie rendue possible par l'uniformisation des poids et des mesures ainsi que des caractères culturels communs déjà indubitablement «chinois» [...] Depuis ces deux dynasties [...] les Han n'ont été ni une simple nationalité (*buzu*) (caractéristique) des périodes de fragmentation du pays, ni une nation bourgeoise à l'époque du capitalisme, mais une nation à caractère unique (*dute de minzu*) formée au sein de conditions sociales uniques» (Fan Wenlan, 1954 : 13 cité dans Thoraval, 1990 : 26)

La question de l'unicité et de la perpétuité de la « nation » Han (*Han minzu*) anime la polémique sur l'origine de la formation nationale chinoise. Les intellectuels établissent finalement un consensus idéologique concernant ce premier débat. L'épisode de la Guerre de l'opium (1839-1842) marque le moment de l'entrée des Han, non seulement dans l'histoire moderne chinoise, mais aussi dans la période constitutive de la nation (*minzu*) par la création imposée par les forces impérialistes, d'un marché national. On doit alors considérer le processus d'évolution de la nation Han au stade pré-national (*buzu han*) pour les périodes antérieures (Wei Mingjing, 1956, 1957 cité dans Thoraval, 1990 :26).

Les éléments de ce premier débat sur l'origine historique de la formation des *minzu* ressortent lors de la campagne d'identification des nationalités en 1953 (Thoraval, 1990 : 27). Très rapidement, les experts assignés à l'identification des nationalités rencontrent deux problèmes de taille. D'abord, ils constatent l'impossibilité d'appliquer intégralement les critères «objectivés» de formation nationale tels que définis par Staline. Certaines nationalités se trouvent dispersées sur l'ensemble du territoire chinois, comme les Hui et les Mandchous, et plusieurs nationalités partagent le territoire avec d'autres groupes comme les Miao, les Yi, les Yao, et les Tujia. D'autres nationalités, comme les Hui, ne partagent pas de langue commune ou, à l'exemple des Dong, ne possèdent pas de système d'écriture. Le profil économique commun à la nationalité pose également problème. Les experts décident alors d'ignorer l'application absolue des quatre critères pour préconiser davantage une approche multidisciplinaire visant à mieux cerner, entre autres, les conditions de vie, la vie économique, le stade historique de développement de la nationalité, les relations interethniques, l'histoire des migrations et

l'évolution linguistique. Il s'agit en fait, de considérer davantage les facteurs culturels communs et les facteurs historiques lors de l'identification des nationalités (Mackerras, 1994: 142; Guldin, 1994 : 107; Thoraval, 1990 : 30).

Onze nationalités minoritaires sont déjà reconnues avant l'enquête sur l'identification des nationalités⁹. Vingt-sept nationalités obtiennent le statut officiel de *minzu* entre 1949 et 1953¹⁰. Seize nationalités sont officiellement reconnues comme nationalité entre 1954 et 1965¹¹. En 1979, on reconnaît la dernière nationalité minoritaire, les Jinuo de la province du Yunnan. (Dangdai Zhongguo Congshu Bianji Weiyuanhui, 1993 :87-88).

Les experts assignés à l'identification des nationalités rencontrent un autre obstacle : celui de la répartition des communautés en quatre stades d'organisation sociale tel qu'énoncées par Staline. En prenant comme point de départ l'étude de l'histoire sociale des groupes en attente de statut, les experts constatent, en effet, que s'ils appliquent rigoureusement les stades d'évolution historique pour chacune des nationalités reconnues, seuls les Han auraient atteint le stade de la nation. Les autres nationalités se situeraient aux niveaux antérieurs de l'échelle d'évolution sociale. L'échelle débute avec les communautés situées au stade «primitif» (*buluo*) (identifié chez les Wa, les Li et les Gaoshan), suivi par les communautés «pré-nationales» (*buzu*), situées au stade de développement esclavagiste (identifié chez les Yi et les Jingpo). Se succède ensuite le stade féodaliste divisé en trois sous-catégories (le féodalisme primitif chez les Dai du Yunnan, l'aristocratie féodale chez les Ouïgours et l'aristocratie féodale religieuse chez les Tibétains), jusqu'au stade capitaliste-bourgeois (comme les Hui) (Thoraval, 1990 : 27; Dreyer, 1976 : 143). Cette polémique entourant l'origine de la constitution de la nation Han (*Han minzu*) et l'étroitesse de la définition de *minzu*, atteint son point culminant, selon Thoraval, à la fondation, en 1958, de l'Institut d'études des nationalités (*Minzu Yanjiusuo*) et lors de la rédaction des histoires

9. Les Mongols, Hui, Tibétains, Ouïgours, Miao, Yi, Coréens, Mandchous, Yao, Li et les Gaoshan.

10. Les Zhuang, Buyi, Dong, Bai, Ewenke, Hani, Dai, Lisu, Wa, Dongxiang, Naxi, Lahu, Shui, Jingpo, Kasak, Tu, Tajik, Uzbek, Tatar, Ewenke, Bao'an, Qiang, Sala, Russes, Xibo, Yugu et Oroqen.

11. Les Tujia, She, Daur, Gelao, Bulang, Mulao, Achang, Pumi, Nü, De'ang, Jing, Dulong, Hezhe, Menba, Maonan et Luoba.

ethnographiques des 54 nationalités minoritaires reconnues¹². Le fait d'être privé de l'appellation de *minzu*, constitue, pour les cadres et intellectuels des nationalités, un élément discriminant pouvant mener au sabotage de l'union des nationalités (Ya et Sun, 1979 cité dans Thoraval, 1990 :26).

L'unification de la traduction de *minzu* s'impose dès lors pour les fins politiques et devient le sujet de la deuxième grande polémique. Les experts et cadres assignés au travail des nationalités, amorcent le débat au sujet de la clarification de l'origine de l'expression en allemand et en russe traduit par *minzu* (Thoraval, 1990 :27), mais leurs points de vue divergent. Certains experts considèrent qu'il y a une différence entre l'origine des mots russes *natsiya* (*minzu*) et *narodnost* (*buzu*). D'autres affirment que les appellations russes *narodnost* et *natsiya* ont la même signification que *Nationalität* en langue allemande, c'est-à-dire, des communautés humaines nationales. On conclut donc que *Nationalität* peut se traduire par *minzu*. Du Rongkun (1986) affirme, en résumant ces débats que cette dernière règle de traduction se conforme davantage à la définition que l'on veut donner à la situation des nationalités de la Chine.

La traduction unique *minzu* et la généralisation de son emploi pour toute communauté ethnique de Chine entre officiellement en vigueur en 1962, lors d'un colloque organisé par l'Academia Sinica. Son emploi est sanctionné par le Bureau de traduction du Comité central (Thoraval, 1990 : 27). Cette décision est rendue publique lors de la publication d'un article dans le *Quotidien du peuple* le 14 juin 1962, dont les termes se résument comme suit :

«[...]dans l'optique de conserver le plus fidèlement possible l'esprit original [de la signification de « minzu » chez Marx, Engels, Lenine et Staline] en tenant compte des particularités de la langue chinoise, nous devons unifier la traduction de l'expression *minzu*, dissiper les divisions entre les expressions «minzu» et «buzu» . Pour ce qui est des difficultés qui pourraient survenir en cours de traduction, nous pouvons ajouter une explication ou garder entre parenthèses l'expression d'origine en langue étrangère.» (traduction libre, guillemets ajoutés par l'auteur) (Dangdai Zhongguo de Minzu Gongzuo Bianjibu, 1989 : 164).

12. L'Institut d'études des nationalités (*Minzu Yanjiusuo*), sous l'autorité de l'Académie Sinica (Taiwan), résulte de la fusion entre l'Institut des langues des nationalités minoritaires et l'Institut des nationalités créés pour la coordination des enquêtes sur l'histoire sociale et les langues des nationalités durant les années 1950 (Guldin, 1994 : 167).

Les deux premiers débats auront permis, entre autres, de remettre en question les catégories attributives et les définitions de *minzu* (ethnicité, nationalité et nation) dans un contexte socio-politique imprégné du dogmatisme théorique stalinien (Thoraval, 1990 : 28).

Cette première décennie de pouvoir communiste représente la décennie de consolidation nationale, qui coïncide avec la mise en application de politiques envers les nationalités, qui sont encore effectives aujourd'hui. Celles-ci sont empreintes de nouveauté et appliquées avec une certaine souplesse. Le «principe d'égalité entre les nationalités» (*minzu pingdeng*) est fondamental pour justifier la nécessité d'un «État multinational uni» (*tongyi de minzu guojia*) (Thoraval, 1993 :27; Dreyer, 1976 : 136). Le statut officiel de nationalité minoritaire (*shaoshu minzu*) ne peut être rattaché, par contre, qu'à la nation dominante comme l'illustrent les propos de Thoraval :

«La Chine est un grand *minzu*, lui-même composé de 56 *minzu*, parmi lesquels l'un d'eux (les Han) est, si l'on ose dire, un peu plus « *minzu* » que les autres » (Thoraval, 1990 : 35).

Le principe et les politiques concernant la «nationalisation» (*minzuhua*) sont lancés au début du régime communiste dans le but d'assurer une représentation minoritaire ethnique proportionnelle dans les organes gouvernementaux locaux, d'instaurer de nouvelles «politiques des nationalités» (*minzu zhengce*) et une politique d'autonomie régionale (*minzu zizhi*). Malgré le principe d'égalité des nationalités, le postulat de la nationalité la plus avancée est mis de l'avant, ce qui permet de justifier de nombreuses politiques d'assistance aux nationalités minoritaires, – politiques qui oscilleront au cours des prochaines décennies entre des politiques d'intégration davantage pluralistes et progressives et des politiques visant l'assimilation radicale des nationalités minoritaires. L'enjeu de l'intégration passe par la représentation ethnique où les nationalités minoritaires se doivent de rattraper le retard politique, économique et culturel de la nationalité majoritaire, les Han.

CHAPITRE 2

Du principe de «nationalisation» (*minzuhua*) à la radicalisation des politiques des nationalités

La période de 1956 à 1976 est marquée par la distanciation du Parti communiste chinois par rapport au régime soviétique. Elle coïncide également avec la mise en place des théories maoïstes plus radicales concernant la question des nationalités. L'analyse de la question nationale devient désormais tributaire de la question de la lutte de classes, ce qui signifie pour les communautés ethniques minoritaires une entreprise d'assimilation pour l'atteinte de l'idéal communiste chinois.

La campagne des Cent Fleurs et la réponse par le Mouvement anti-droitier

La campagne des Cent Fleurs au printemps 1957 constitue un tournant dans la question des nationalités. Cette campagne se veut une de rectification ouverte à la critique des masses afin de résoudre les «contradictions internes» de la société depuis l'établissement du régime socialiste¹³. Elle a été lancée dans le climat de déstalinisation en URSS et de révoltes dans les pays communistes satellites, ce qui avive les appréhensions des dirigeants, d'où le souci d'améliorer les relations entre le pouvoir et les masses en Chine populaire et de se distancer du mouvement qu'a enclenché le dégel soviétique. Cette campagne de rectification donne l'occasion à la masse (représentée, entre autres, par les intellectuels, les cadres, les étudiants, les artistes, les travailleurs et les paysans) d'exprimer leur mécontentement et leurs critiques face au régime en place. Elle éclate avec une ampleur inattendue et donne lieu à la remise en question de l'appareil étatique, de sa nature et du rôle du PCC envers la société. Sur les questions liées aux politiques des nationalités, les critiques formulées ciblent, entre autres, l'attitude de mépris de la majorité Han envers les communautés ethniques minoritaires et

13. Le principe lui, est lancé une année plus tôt, en mai 1956 lors du discours de Mao Zedong à la Conférence suprême de l'État. S'agissant d'insuffler un vent de libéralisme permettant des débats d'opinions, ce principe trouve écho dans un premier temps, dans les milieux littéraire et artistique. Il importait pour les dirigeants chinois de trouver une façon d'allier et de stimuler la participation des intellectuels et des élites non communistes, jusqu'ici encore assez faible, à l'effort de production nationale qui avait grand besoin de leur contribution. Le climat de déstalinisation et les révoltes en Pologne et en Hongrie ont précipité le débat sur le terrain politique au niveau national en 1957. (Bergère, 1989 : 67; Guillermaz, 1979(1) :174-180).

l'illusion du processus de «nationalisation» (*minzuhua*) depuis l'établissement du régime. Certains remettent en question la définition même de *minzuhua*, prônant davantage le système fédéraliste russe ou l'autonomie politique des régions. On se plaint des difficultés diverses dans les relations quotidiennes avec les Han, du désintéressement au travail des cadres Han dans les régions des nationalités et de leur résistance à l'apprentissage des langues minoritaires. Dans d'autres plaintes, on déplore l'attitude chauvine de ces mêmes cadres Han, l'inadaptation du système des communes de production aux réalités locales¹⁴, l'illusion d'autonomie dans la politique d'autonomie régionale, et la formation des cadres de minorités nationales orientée vers l'idéologie socialiste et distancée de la réelle défense des intérêts de la communauté (Dreyer, 1976 :150).

Face à l'ampleur de cette campagne devenue nationale, le Parti fait volte-face et déclenche, pendant l'été de la même année, un mouvement anti-droitiste (*fanyoupai yundong*) où le discours du mouvement de rectification est récupéré par le Parti communiste en critiques pour servir la cause de la construction du Parti et du socialisme. Des purges et une répression dans les milieux intellectuels s'en suivent. Le discours sur la question des politiques des nationalités se transforme : de la lutte au «chauvinisme Grand Han» (*Da hanzuzhuyi*), on s'attaque désormais au «nationalisme local» (*difang minzuzhuyi*) qualifié de mouvement droitiste. Toute tentative, action ou tout discours touchant l'intégrité territoriale, politique et institutionnelle des nationalités est fortement réprimée (Golfin, 1982 : 249). Mais l'institution du Front uni est conservée comme chasse gardée des politiques des nationalités, tout comme la poursuite du projet de nationalisation (*minzuhua*) des organes administratifs dans les régions autonomes des nationalités sans que soit garantie, toutefois, l'exclusivité de l'implication des cadres de nationalité minoritaire dans le projet¹⁵.

14. Ces critiques résultent directement de la politique d'accélération de la mise sur pied de communes populaires depuis 1956. Olivier démontre, entre autres, comment la création de communes populaires mixtes de nationalité coréenne et autres nationalités aurait davantage profité aux non-Coréens qui ont vu leur niveau de vie s'améliorer par rapport aux Coréens de cette même commune. Les Coréens de ces communes ont dû enseigner au non-Coréens les techniques de riziculture inondée et prendre à leur charge ces personnes venues de l'extérieur, d'où la volonté de la communauté de réorganiser les communes populaires exclusivement coréennes (Olivier, 1993 :104).

15. Dreyer cite un article du *Minzu Tuanjie* (Ye, 1958, no.3 :7-8) affirmant que le principe de nationalisation (*minzuhua*) des organes gouvernementaux locaux dans les zones de nationalités ne pourrait être appliqué de manière rigide et qu'elle devait s'appuyer sur des cadres Han pour l'administration des

Minzu gongzuo et minzu yanjiu: de l'étude des nationalités à l'étude des rapports de classe

L'ensemble du travail sur la question des nationalités (*minzu gongzuo*) est aussi touché par la période de maoïsation des années 1960 avec des événements marquants caractérisés par la Campagne anti-droitiste (avec l'accent sur la lutte contre le nationalisme local) et le Grand Bond en avant (Guldin, 1994 :157). Ces événements sont marqués par la radicalisation des politiques des nationalités. Notamment dans le cadre de l'important projet d'étude sur l'histoire sociale des nationalités, il est devenu urgent d' «insister sur le présent et de balayer le passé» (*Hou jin Bo gu*)¹⁶. Les critiques des dirigeants portent sur l'emploi de méthodologies et de théorisations qualifiées «d'objectivistes bourgeoises» par les chercheurs qui enquêtent sur le terrain. Certains ethnologues devenus «experts des nationalités» ne s'attardent pas suffisamment, entre autres, aux questions fondamentales concernant les bases économiques et écologiques de la vie des communautés. Ils préconisent davantage les questions qualifiées de secondaires (et dépassées) touchant, entre autres, la religion, le système de parenté et le système de croyances. L'anthropologie tout comme l'histoire doivent désormais servir d'outils à l'analyse de la lutte des classes, – lutte qui constitue l'élément central dans la solidarité intra- et interethnique (Guldin, 1994 : 157-162). Les conclusions de recherche doivent, de plus, s'inscrire dans le schème de développement social stratifié promu par Staline et mettre l'accent sur la lutte économique et de classe des nationalités.

Les résultats de la recherche sur l'histoire sociale des nationalités furent résumés et publiés dans le cadre du Grand Bond en avant. La période de collecte de données fut écourtée de trois ans (nouvelle échéance de recherche pour la fin de 1958) afin de lancer

régions (Dreyer, 1976 :156).

16. Mot d'ordre tiré des rapports «Liang nian lai shaoshu minzu shehui lishi diaocha gongzuo de jiben zongjie» (Résumé général du travail d'enquête sur l'histoire sociale des minorités nationales des deux dernières années) de Xie Fumin, Vice-président de la Commission des nationalités de l'Assemblée populaire nationale, *Minzu yanjiu*, n. 1, p.2-11, et « Yanjiu shaoshu minzu shehui lishi ye yao guan che «Hou jin Bo gu» (La recherche sur l'histoire sociale des minorités nationales doit aussi «Mettre l'accent sur le présent et balayer le passé») de Pan Xinnian, *Minzu yanjiu*, 1958, n.1, pp. 12-14.; Voir Lu Chengyu (1959), «Guanyu « Minzu yanjiu zazhi» Gaikan shuoming de cuowu» (À propos des erreurs de l'«Éditorial » de la revue «Minzu yanjiu»), *Minzu yanjiu*, n.2. p.5-13.

les publications l'année suivante pour le 10^e anniversaire de la fondation de la République populaire de Chine. L'effort de synthèse et de publication se poursuivra quand même jusqu'au début des années 1960¹⁷ (Guldin, 1994 : 159-162).

Le milieu de l'édition, entre autres la revue académique *Minzu yanjiu* (*Recherche sur les nationalités*), fut également contraint de réajuster son orientation à la suite de la parution d'un éditorial en septembre 1958 (*Gaikan shuoming*), éditorial rédigé lors de la campagne des Cent Fleurs. La réponse donnée par Lu Chengyu indique l'orientation générale que doit prendre le milieu intellectuel qui se consacre à l'étude des nationalités (*minzu yanjiu*): une orientation «rouge», maoïste, au service de la cause du socialisme et du prolétariat, cause portée, guidée et supervisée par le Parti communiste (Lu, 1959: 5-11). Cette période consacra la fin de l'autonomie intellectuelle des «experts des nationalités».

Le Grand Bond en avant : uniformisation de la production et de l'individu

Comme le souligne Bergère, l'adoption de la politique du Grand Bond en avant est l'événement précurseur de la rupture de la collaboration sino-soviétique en 1960. Cette rupture est liée au conflit qui oppose Russes et Chinois à propos de la déstalinisation et de l'orientation en rapport aux fondements du socialisme de ce dernier (Bergère, 1989 : 75).

En Chine, les plans pour la réalisation d'une production agricole et industrielle lourde, rapide, aux objectifs élevés, sans planification centrale sont confiés aux masses regroupées en communes populaires. Ces communes sont le degré élargi des coopératives collectives qui impliquent toutes les sphères de la vie sociale des individus¹⁸. Une phrase de Golfin résume clairement la tendance de cette période : «C'est

17. Ces documents ont pris la forme d'*Histoire simplifiée des nationalités (Minzu jianshi)*, d'*Annales simplifiée des nationalités (Minzu jianzhi)* et d' *Annales d'un district autonome (Zizhixian Zhi)*, (Guldin, 1994 : 159-162).

18. C'est également en 1956 que le mouvement d'accélération de la collectivisation rurale, par l'implantation volontaire des coopératives, est réactivé dans tout le pays (mais de façon inégale selon les régions) en vue d'accroître la production nationale agricole. Mouvement précurseur du Grand Bond en avant, cette politique agricole est mise en veilleuse quelques mois plus tard à cause des luttes internes entre les visions utopique et réaliste des dirigeants du pays. L'utopie maoïste pour l'atteinte des objectifs de multiplication de la

l'unité par l'uniformisation pour la production» (Golfin, 1982 :249) en vue, selon les objectifs prônés par Mao Zedong, de dépasser la Grande Bretagne en quinze ans¹⁹. Cette politique atteint sans distinction les régions des nationalités minoritaires tout comme «leurs particularités», considérées désormais comme des obstacles aux objectifs d'uniformisation.

Pour les nationalités minoritaires, l'instauration des communes populaires se traduit par l'accélération du rattrapage du projet socialiste, dernier échelon du développement social des formations nationales, avec les Han qui montrent la voie. Espace social où doit s'effectuer la transformation de l'Homme, la commune populaire consiste en une collectivisation des appareils économique, administratif, social, militaire, culturel et éducatif des institutions locales jusqu'ici encore séparés²⁰. Elle est censée faciliter le modelage des individus en «Hommes nouveaux», distancés de leurs attaches traditionnelles et culturelles. Pour les besoins de la réalisation des objectifs économiques du Grand Bond, la commune populaire doit contribuer à la standardisation de la société. Les politiques des nationalités sont désormais réorientées pour servir les objectifs politiques et économiques nationaux. Elles se traduisent par l'uniformisation et la transcendance des frontières ethniques et régionales pour le support du Grand Bond guidé par le «Grand Frère Han» (Olivier, 1993 : 116). Parmi ces politiques adoptées, l'accélération de l'apprentissage de la langue Han (*hanyu*) dans les diverses communautés linguistiques, la suppression sévère des «caractéristiques spéciales» (moeurs et coutumes, festivités, restaurants où l'on respecte les pratiques alimentaires religieuses etc.), la répression de la célébration des héros populaires des nationalités (Ghengis Khan, par exemple), la colonisation à travers la migration massive de jeunes urbains (à

production nationale triomphera deux années plus tard, en 1958, avec la lancée de la campagne du Grand Bond en avant.

19. Avec le mot d'ordre «davantage, plus vite, mieux et plus économique», on vise, entre autres, l'objectif de produire de très importantes récoltes de céréales (450 millions de tonnes en 1957), et de doubler la production d'acier en une année. Ces objectifs utopiques lancés aux masses sous la responsabilité des cadres locaux sont à la source de résultats catastrophiques. (Bergère, 1989 : 76).

20. Représentant l'institution la plus radicale de la collectivisation de l'individu, la commune populaire (*renmin gongshe*) comprend des équipes de production à sa base (*shengchandui*), équipes constituées de quelques dizaines de familles, divisées en brigades (*dadui*). Ces brigades se situent à l'échelle du village. Les communes populaires ainsi regroupées peuvent comprendre plusieurs brigades. Les terres et les instruments de production sont collectivisés. (Cabestan, 1994 :131-132; Guillermaz, 1979(1) :252-253).

l'aide de la politique *xia fang*)²¹ et la création de communes populaires de nationalités mixtes auront pour effet de transformer le projet maoïste, comme l'expriment Trolliet et Béja, en un projet assimilationniste des communautés minoritaires:

«Ainsi, les accès de fièvre radicaux qui «désinisent» la Chine en la «maoïsant» sont au contraire considérés par les ethnies minoritaires comme des périodes d'accélération de la sinisation.» (Trolliet & Béja, 1986 : 282)

Le Grand Bond en avant est perçu dans les communautés ethniques minoritaires de Chine comme une campagne imposée de l'extérieur par la majorité dans la tentative d'éradiquer la culture et les façons de vivre propres à la communauté (Dreyer, 1976 :165). La confiance en la garantie de protection et d'encouragement des politiques des nationalités est désormais rompue.

Bref retour aux politiques pluralistes

Face à l'échec du Grand Bond en Avant en 1960 et au désastre économique qui s'ensuit (les trois années noires entre 1959 et 1961), le Parti réinstaura des politiques plus souples, plus modérées, caractéristiques de la première décennie du pouvoir communiste, entre autres, par la réduction des communes populaires au niveau administratif du village. En ce qui concerne la question des nationalités, le Parti communiste chinois reconnaît à nouveau l'existence des «caractéristiques spéciales», et on encourage l'étude des théories et des politiques des nationalités pour les cadres affectés dans les zones des nationalités. Quant à la résolution de la question des nationalités, le parti reconnaît qu'il s'agit d'un processus à long terme et qui ne peut se résoudre selon la grille d'analyse de la lutte des classes. Malgré ces principes et politiques mis de l'avant, cette courte période de deux ans ne permettra pas de résorber les crises générées par les tendances assimilationnistes des campagnes politiques antérieures.

21. La politique *Xia fang* consiste, entre autres, à l'envoi de jeunes Han urbains éduqués en région en vue d'accélérer le développement économique socialiste local et de porter avec eux la «mission civilisatrice» aux communautés minoritaires. (Dreyer, 1976 :164; Trolliet & Béja, 1986 : 276).

En effet, quelques auteurs, dont Guillermaz, Dreyer et Golfin, soulignent la volatilité de la stabilité frontalière provoquée, entre autres, par la poursuite de l'effort de colonisation des Han dans les régions du Nord-Ouest et du Nord-Est de la Chine, résultant de la dégradation des rapports sino-soviétiques²². Les tentatives de sédentarisation, en plus de l'effort de colonisation Han en Mongolie intérieure, alimentent les révoltes dans la région, tout comme au Ningxia, au Guangxi et chez les Yi du Sichuan (Guillermaz, 1979(2) : 316; Dreyer, 1976 : 171). Dans les communautés tibétaines des provinces du Sichuan, du Gansu et du Qinghai, des révoltes importantes éclatent également lors de l'imposition violente des réformes démocratiques depuis 1954 et gagnent graduellement le Tibet où elles seront réprimées fortement par l'armée chinoise jusqu'à la révolte généralisée de la population tibétaine de 1958 (Golfin, 1982 :334).

Nouvelle radicalisation des politiques : la Campagne d'éducation socialiste et la Grande Révolution culturelle prolétarienne.

La Campagne d'éducation socialiste approuvée lors du Dixième Plénum du Comité central résulte en une campagne de Mao Zedong préparatoire à la Grande Révolution culturelle prolétarienne qui suivra quatre années plus tard. Cette campagne rappelle celle du Grand Bond en avant avec la relance des thèmes égalitaristes et collectivistes touchant l'ensemble de la société (Cabestan, 1994 : 137). Les thèmes abordés lors de cette campagne concernent la révolution dans l'organisation au sein du parti : la suppression de la hiérarchie entre le Parti et les masses dans un nouveau mouvement de rectification du travail du Parti, la fusion des modes de production intellectuelle et manuelle²³, le deuxième mouvement *xia fang*, (d'envoi d'étudiants et de professeurs à la campagne) et la formation d'«Hommes nouveaux» aptes à poursuivre l'oeuvre révolutionnaire (Dreyer, 1976 : 200; Bergère, 1989 : 112; Guillermaz, 1979(2) :

22. En plus de leurs efforts de colonisation, les régimes communistes poussent vers l'adoption de l'alphabet latin, en 1960, en vue de remplacer l'écriture cyrillique et arabe des langues ouïgoure et kazakh. Ce changement répond officiellement aux objectifs de briser les solidarités des communautés soeurs frontalières mais contribue à l'éclatement de révoltes séparatistes et à la montée du Mouvement pour l'indépendance du Turkestan de l'Est dans la région du Xinjiang (Dreyer, 1976 :170; Guillermaz, 1979 (1) : 315)

23. Par la réactivation d'écoles mi-étude, mi-travail (*minban xuexiao*), considérée comme la voie

421, 427). Ce dernier thème touche directement la question des nationalités avec l'insistance portée à nouveau sur l'analyse de la lutte des classes. C'est à travers la propagation de nouveaux modèles militaires révolutionnaires, héros exemplaires pour leurs qualités frugales et morales et leur dévotion au Parti communiste (l'exemple le plus célèbre étant celui de Lei Feng), que la nécessité de la lutte des classes est réactivée et devient inhérente à la résolution de la question des nationalités (Golfin, 1982 :251; Dreyer, 1976 : 195-197). L'affirmation de Mao Zedong, à savoir que le problème des nationalités ne représente en fait qu'un problème de classe, marque l'orientation maoïste radicale qui guidera plusieurs événements répressifs pendant la Révolution culturelle. Dans ce contexte, la notion de classe se réfère désormais à l'origine sociale des individus, les meilleurs étant « nés rouges », soit d'origine prolétarienne ou paysanne. La notion de classe devient ainsi constitutive de la notion de race. (Dikötter, 1992 : 191-192). La Révolution culturelle a suivi un cheminement similaire dans les régions Han et dans les régions des nationalités minoritaires mais dans ces dernières régions, elle est doublée d'une répression davantage ciblée sur la question des nationalités et sur les institutions qui les représentent.

Le XIe Congrès du PCC d'août 1966 consacre les grands thèmes de la Révolution culturelle²⁴. Cette campagne, prônée par Mao et les radicaux au pouvoir, met de l'avant la transformation des structures et le changement de la société par l'«Éradication des Quatre vieilles» (*Po sijiu*), soit les anciennes idées, l'ancienne culture, les anciennes coutumes et les anciennes habitudes (Bergère, 1989 : 123-124; Cabestan, 1994 : 141; Guillermaz, 1979(2) : 474). La charte de la Révolution culturelle est portée par les jeunes appelés à la révolte et influencés par la personnalité du président de la République populaire²⁵.

fondamentale de l'éducation dans les zones des nationalités (Dreyer, 1976 : 200).

24. Avec la promulgation de deux documents, dont celui de la *Décision en Seize points* qui stipule, entre autres, le devoir de «Renverser ceux qui, dans le Parti, détiennent l'autorité et ont pris la voie capitaliste» et «Détruire [...] tout ce qui, dans la superstructure, ne correspond pas à la base économique socialiste».

25. Selon Cabestan et Bergère, la Révolution culturelle s'apparente à un vaste mouvement de rectification ouverte. Cette révolution cible surtout les jeunes, acteurs encore mobilisables, les intellectuels du Mouvement des Cent Fleurs, les paysans et les cadres du Mouvement du Grand Bond ayant connu les revers des campagnes précédentes (Cabestan, 1994 : 142; Bergère, 1989 : 123).

Dans la perspective maoïste voulant que la question des nationalités constitue exclusivement un problème à résoudre à la lumière de la lutte des classes, les articles concernant l'autonomie régionale de la Constitution de 1954 et l'institution du Front uni font désormais obstacle à la dictature prolétarienne et représentent, selon les protagonistes au pouvoir, une opposition à l'unité nationale. Les articles de la Constitution touchant à l'autonomie régionale et sa prémisse affirmant le caractère multinational uni de la République populaire de Chine sont donc profondément altérés dans la Constitution de 1975 sous prétexte que ces énoncés entraînent la division de la nation (Heberer, 1989 : 25). Les politiques favorables aux nationalités tout comme les «caractéristiques spéciales» furent rejetées dans l'optique d'une participation égalitaire entre les nationalités minoritaires et les Han à la révolution prolétarienne. La campagne d'«Éradication des Quatre vieilles» menée par les jeunes mobilisés en gardes rouges attaque directement les communautés ethniques de Chine. Les pratiques coutumières, culturelles, langagières et religieuses sont interdites et sont sujettes à de nombreuses persécutions. Une campagne d'assimilation sans nuance chez les nationalités minoritaires par l'inhibition des particularismes nationaux et la destruction des institutions des nationalités marque cette période de la Révolution culturelle, du moins, la période de pointe de radicalisme et d'anarchie qui prévaut jusqu'en 1968.

À partir de 1968, l'institution de comités révolutionnaires et l'affaiblissement des jeunes factions rebelles par un troisième envoi massif de jeunes instruits en région marque le début de la restructuration du Parti communiste et des institutions étatiques. Mais il faudra attendre au début des années 1970 pour assister à un retour progressif de la reconnaissance des droits des nationalités qui prévalait durant la première décennie de pouvoir communiste. Au sortir de la Révolution culturelle, la question des nationalités demeure problématique. Loin d'avoir atteint les objectifs maoïstes de fusion de toutes les nationalités pour la promotion de la Grande Famille socialiste prolétarienne chinoise, les protagonistes du Parti auront contribué à consolider la conscience distincte chez les différentes communautés minoritaires qui en sont à déconsidérer l'idée même de la nation socialiste chinoise.

La mort de Mao Zedong et l'arrestation de la clique politique radicale, la «Bande des quatre», marquent officiellement la fin de la période de la Révolution culturelle. Ceci a pour effet de propulser la Chine vers une nouvelle entreprise, celle de la démaoïsation et des réformes économiques et institutionnelles qui marquent «l'ère des réformes et de l'ouverture».

CHAPITRE 3

Démaoïsation, reconstruction nationale et résurgence de nouveaux débats sur la question nationale

« L'ère des réformes et de l'ouverture » marque la période politique des années 1980 et 1990. En ce qui a trait à la question des nationalités, cette période est d'abord caractérisée par une entreprise de démaoïsation théorique et politique et par la restructuration des institutions et des politiques des nationalités. Les réformes et l'ouverture de la Chine sur le plan international suscitent un questionnement en profondeur sur la question nationale et amènent le gouvernement central à réorienter les stratégies de gestion des groupes minoritaires sur le territoire chinois.

Le lancement des réformes

Dès son instauration au pouvoir en 1978, Deng Xiaoping s'engage dans l'entreprise de démaoïsation et de modernisation de la Chine. Il poursuit l'objectif de développement économique avec la mise en place d'une série de réformes qui bouleverseront l'ensemble des structures institutionnelles, économiques, militaires et politiques du pays. L'énoncé des «Quatre principes fondamentaux» du régime, soit: la poursuite de la voie socialiste, la dictature du prolétariat, la direction du Parti communiste et la prééminence du marxisme-léninisme et de la pensée de Mao Zedong, posent les balises idéologiques à l'intérieur desquelles doit se poursuivre l'ère des réformes. Cette période, marquée par la promotion de projets réformateurs du régime combinée à des rétractations politiques (notamment en ce qui concerne les tentatives de démocratisation et une nouvelle flexibilité politique) rappelle la centralité et le caractère autocratique qui perdure malgré le renouvellement du régime communiste chinois.

Réforme de la loi sur l'autonomie régionale

Le premier mouvement de démaoïsation fut la répudiation officielle de la question de la lutte de classes sous-jacente à celle des nationalités, mouvement

enclenché avant même la fin de la Révolution culturelle. À la suite de la réactivation des politiques des nationalités caractéristiques de la première décennie du pouvoir communiste, le régime entreprend le développement et l'institutionnalisation de politiques concernant l'autonomie régionale. Entre autres, les principes et politiques sur la question de l'autonomie régionale, déjà adoptés dans le programme général de 1952, sont développés dans la Constitution de 1982 et complétés dans la «Loi fondamentale sur l'autonomie des régions des nationalités» de 1984. Sont reconnus, entre autres, dans l'article 4 de la Constitution de 1982, l'égalité en droit et la protection des droits et des intérêts légitimes des nationalités minoritaires, la prohibition de la discrimination et de l'oppression envers les nationalités ainsi que la prohibition de tout acte visant à saper l'union des nationalités. L'article 4 affirme également la liberté des nationalités d'utiliser et de développer leur propre langue écrite ou parlée, de conserver ou de réformer leurs moeurs et coutumes²⁶. Il confirme l'aide de l'État dans le développement économique et culturel en accord avec les caractéristiques et besoins des nationalités concernées.

Au sujet de la réforme des structures d'autonomie administrative régionale, la Constitution de 1982 oblige d'assurer la représentation de la ou des nationalités minoritaires principales dans les postes dirigeants de l'assemblée populaire ou du gouvernement autonome de l'unité administrative concernée (région, préfecture district autonome) (articles 113 et 114). L'assemblée populaire des unités administratives autonomes a le pouvoir d'établir des règlements locaux spécifiques aux caractéristiques politiques, économiques et culturelles d'une ou des nationalités concernées (article 116). En plus de fournir aide et assistance au développement, l'État s'engage à respecter l'autonomie financière et à contribuer à former un plus grand nombre de cadres et personnel qualifiés issus des nationalités minoritaires (article 117, 118 et 122)²⁷.

26. Foreign Languages Press (1990) - [1987], *Constitution of the People's Republic of China*, (Adopted at the Fifth National People's Congress and Promulgated for Implementation by the Proclamation of the National People's Congress on December 4, 1982); *Amendments to the Constitution of the People's Republic of China*, (Adopted by the Seventh National People's Congress at its First Session on April, 12, 1988), p. 12. ; Tsien, 1983 : 59.

27. Foreign Languages Press (1990) - [1987], *Constitution of the People's Republic of China*, (Adopted at the Fifth National People's Congress and Promulgated for Implementation by the Proclamation of the National People's Congress on December 4, 1982); *Amendments to the Constitution of the People's Republic of China*, (Adopted by the Seventh National People's Congress at its First Session on April, 12, 1988), pp. 67-69; Cabestan, 1994 : 448; Tsien, 1983 : 59.

«La loi fondamentale sur l'autonomie des régions des nationalités» de 1984 étend les droits constitutionnels des nationalités des unités administratives autonomes aux organes juridiques et parquets judiciaires, avec l'obligation d'assurer une représentation ethnique minoritaire. Elle octroie aussi la possibilité de suspendre ou d'adapter les décisions administratives émanant des échelons supérieurs avec l'accord mutuel des parties concernées. Mais cette loi constitue avant tout, selon Cabestan, un vaste programme économique avec le cautionnement d'un soutien financier et fiscal de la part du gouvernement central (Cabestan, 1994 :448). Becquelin abonde dans le même sens. Selon l'auteur, le système d'autonomie régionale aurait eu notamment pour effet de restructurer les relations économiques et politiques entre le centre et les régions autonomes aux périphéries du territoire par une gestion directe du gouvernement central et par une présence militaire, gardienne des intérêts nationaux. (Becquelin, 1997: 20).

Réactivation des politiques des nationalités et résurgences identitaires

Depuis les années 1980, l'État multiplie l'octroi du statut d'autonomie locale dans plusieurs districts et cantons où vivent les communautés ethniques minoritaires, participe à la reconstruction et à la réouverture de nombreux lieux de cultes religieux, octroie des subventions pour le développement économique régional et multiplie l'implantation d'institutions scolaires et les programmes spécifiques aux nationalités minoritaires. Ces projets et politiques favorables aux nationalités provoquent de nombreux effets dont de nouvelles possibilités de revendications identitaires constatées, entre autres, à travers les recensements.

La question du recensement national joue depuis longtemps un rôle essentiel dans la constitution de l'identité nationale chinoise²⁸. À travers l'attribution du statut de nationalité, sanctionné comme catégorie administrative officielle depuis le début du régime communiste, les recensements ont depuis prouvé la forte majorité statistique des Han par rapport aux nationalités minoritaires. Deux recensements ont eu lieu durant les années 1980 et identifient le même nombre de nationalités (56 nationalités au total). En

28. Nous avons vu au chapitre 1 l'importance du rôle joué par le recensement national dans le discours du

1982, les Han constituaient 93.3% de la population totale (plus de 936 millions de Han) comparativement à 6.6% pour l'ensemble des 55 nationalités minoritaires (66.4 millions d'individus). Au recensement national de 1990, le pourcentage de la population issue de minorités ethniques grimpe à 8.01% (ce qui représente une population de plus 90 millions d'individus) comparativement à 91.9% pour la majorité nationale (plus de 1 milliard, 39 millions de Han)²⁹. Entre les huit années qui séparent les deux recensements nationaux, il y a une augmentation de 1.4% de la population des nationalités minoritaires. Délaissant l'explication de la flexibilité de la politique du contrôle des naissances chez les populations des nationalités minoritaires, certains auteurs, comme Gladney, expliquent cette rapide augmentation par le retour aux politiques favorables aux nationalités qui rendent à nouveau possible le changement et les revendications identitaires chez les individus et les communautés (Gladney, 1991 :317). La population de certaines nationalités a doublé depuis 1982. À titre d'exemple, chez les Mandchous, d'une population de 4,3 millions d'individus en 1982, ils atteignent en 1990, 9,8 millions d'individus³⁰. D'autres communautés locales furent reconnues comme nationalités distinctes après la période de la Révolution culturelle³¹.

D'autres nationalités reconnues lors de l'enquête sur l'identification des *minzu* ont développé une conscience identitaire commune, désormais à la base des revendications de la communauté. À titre d'exemple, une étude ethnologique de Benoît

nationaliste Sun Yat-Sen (Gladney, 1991 :17; Sun, 1928 : 4)

29. Depuis l'avènement du régime communiste en 1949 jusqu'en 1990, il y a eu quatre recensements nationaux. Le recensement national de 1953 indique une majorité nationale se chiffrant à 94.11% (avec plus de 542 millions de Han) comparativement à 5.89% de nationalité minoritaire, soit 34 millions d'individus issus de 41 nationalités minoritaires officiellement reconnues par l'État. En 1964, les Han constituaient 94.23% de la population nationale, soit plus de 651 millions d'individus, comparativement à 5.77% d'individus issus de 53 nationalités minoritaires officiellement reconnues par l'État (39,8 millions d'individus). (Guojia Minzu Shiwu Weiyuanhui Jingjisi, Guojia Tongjiju Guomin Jingji Zonghe Tongjiju, 1995 :205, 207-208).

30. D'autres nationalités ont vu leur population fortement augmenter entre les deux recensements. À titre d'exemple, les She du Fujian comptaient une population de près de 372 000 individus au recensement national de 1982. Ils atteignent, en 1990, 634 700 individus. La population de la nationalité Gelao a septuplé sa population entre 1982 et 1990 passant de 54 164 individus à 438 192 individus en 1990. (Guojia Minzu Shiwu Weiyuanhui Jingjisi, Guojia Tongjiju Guomin Jingji Zonghe Tongjiju, 1995 : 205-206).

31. Gladney a étudié le processus d'attribution de la catégorie « nationalité » à une communauté Hui dans la province du Fujian (communauté comptant plus de 10 000 personnes) où les membres d'une lignée ont été reconnus officiellement comme nationalité Hui, entre autres, par la démonstration des preuves d'origine des ancêtres perses et arabes à partir d'inscriptions sur les pierres tombales, de stèles, de généalogies familiales et d'annales dynastiques. (Gladney, 1991 : 261-262).

Vermander, chez les Yi de Liangshan au Yunnan, démontre comment la reconnaissance officielle de la nationalité Yi a consisté en un regroupement de communautés claniques apparentées en une catégorie administrative, la nationalité Yi (*Yizu*) qui n'existait pas comme entité distincte dans le passé. La nationalité Yi compte en 1990 plus de 6 millions d'individus. L'auteur cite Harrel qui affirme, notamment, que la reconnaissance d'une nationalité comme catégorie administrative, implique une certaine harmonisation linguistique, une uniformisation dans les contenus des manuels scolaires. Elle donne une représentation officielle à la nationalité, produit une conscience ethnique cohésive et unitaire, et une conscience plus forte du groupe même si celui-ci comporte de grandes différences entre ses «sous-groupes» (Vermander, 1998 :18)³².

D'autres exemples expliquent la résurgence identitaire découlant des politiques favorables aux nationalités dans les années 1980. Certaines communautés de faible nombre, qui relevaient autrefois d'une nationalité minoritaire officiellement reconnue par l'État, revendiquent un statut de nationalité distincte, qui n'est pas encore officiellement sanctionné par l'État³³, tandis que d'autres communautés ethniques attendent toujours une reconnaissance officielle du statut de nationalité³⁴.

Depuis la chute du régime soviétique et la constitution de nouvelles républiques d'Asie centrale, les communautés sœurs établies en Chine, en particulier celles situées

32. Un autre exemple, cité par Wu, consiste en la nationalité Bai du Yunnan et du Sichuan. Avant l'attribution officielle de *minzu* en 1958, les Bai ne se percevaient pas comme un groupe ethnique distinct de la majorité. Mais la promotion à nouveau de politiques des nationalités au début des années 1980 a favorisé la renaissance des cultures des nationalités minoritaires, renaissance issue du profond changement dans la perception identitaire du groupe depuis 1958, qui a développé une forte conscience ethnique distincte (Wu, 1989 : 11-22).

33. Cai, l'auteur d'une étude ethnologique de la communauté Na, démontre que les fondements des revendications de cette communauté relèveraient de deux catégories nationales distinctes : la moitié de la communauté relèverait de la catégorie administrative de la nationalité Naxi et l'autre moitié, de la nationalité mongole. La communauté revendique depuis les années 1980 la reconnaissance officielle de la nationalité « Mosuo » (*Mosuo*). Les Na ont été reconnus comme *Mosuo ren* (« personne » ou « communauté » *Mosuo*) par les autorités gouvernementales de la province du Yunnan et ne sont plus considérés comme une sous-branche de la nationalité Naxi ou mongole. Mais ils n'ont toujours pas obtenu la sanction du Gouvernement central quant à leur statut de nationalité (*minzu*) (Cai, 1997 : 30)

34. À titre d'exemple, selon le recensement national de 1990, il existe encore plus de 752 000 individus enregistrés sous «autre nationalité non reconnue» (*qita wu shibie minzu*). Quatre-vingt dix-huit pour cent d'entre eux sont répartis dans la province du Guizhou, parmi les communautés Buyi, Miao et Dong. Environ 6 000 individus de «nationalité non reconnues» vivent au Yunnan dont plus de 3 000 d'entre-eux, dans la préfecture autonome Dai du Xishuangbanna, à la frontière du Laos. Au Tibet également, environ 3 000 individus de «nationalité non reconnue» sont répartis dans les régions de Xigâze et de Nyingchi (Guojia Tongjiju Renkou Tongjisi, Guojia Minzu Shiwu Weiyuanhui, 1994 : 1048-1060.)

aux frontières du Nord-Ouest de la Chine, connaissent une montée du nationalisme ethno-religieux qui transcende les frontières nationales (on parle notamment d'identité pan-islamiste et pan-turkiste). La résurgence du nationalisme transfrontalier constitue un important levier politique et économique pour accroître les échanges commerciaux et culturels entre l'État chinois et les Républiques voisines mais constitue également une menace à l'intégrité étatique puisque certains acteurs considèrent les Han dans leur région «comme une force d'occupation» (Becquelin, 1997 : 24).

Transformation des moyens de gestion de l'intégration nationale

Les années du règne Deng Xiaoping ont propulsé la Chine à l'ère des réformes économiques et ont stimulé le développement de l'économie locale de l'ensemble des régions du pays. Ces régions intérieures et frontalières, rassemblant les zones des minorités nationales, continuent néanmoins d'être marquées par la pauvreté d'une grande partie de la population et par la disparité économique de plus en plus grande avec les zones côtières et méridionales chinoises, et ce, malgré l'augmentation du niveau de vie, le développement de l'exploitation des ressources naturelles et les nouvelles possibilités économiques offertes, entre autres, par le commerce transfrontalier. Becquelin cite le Bureau national des statistiques qui estime à 70 millions d'individus vivant sous le seuil de pauvreté en Chine, avec moins de 300 yuan par an. Soixante-dix autres millions d'individus atteignent tout juste la limite du seuil. Les nationalités minoritaires comptent pour 43.75% de la population pauvre de Chine, elles qui ne représentent que 8% de la population nationale (Becquelin, 1997 : 22). De plus, le phénomène de migration économique de paysans, travailleurs et petits entrepreneurs Han depuis les années 1980 dans les régions des nationalités est identifié par l'Académie des Sciences Sociales comme un des obstacles majeurs à la stabilité nationale mais constitue un moteur important dans le processus d'intégration et du développement économique régional (Becquelin, 1997 :21)³⁵.

35. Selon Becquelin, l'émigration individuelle «à l'aveugle» (*mangliu*) a débuté au milieu des années 1980 au Tibet où de petits entrepreneurs ont flairé de bonnes affaires dans la petite entreprise dans les grandes villes du Tibet où il y a notamment une forte présence militaire. Ce type de migration s'est rapidement

La poussée du développement de l'industrie touristique, autre moteur économique puissant, constitue un capital culturel important dans l'entreprise de justification d'un État multinational et uni³⁶. Selon Gladney, l'État, en misant sur l'exotisme, le folklore, la « couleur locale », l'aspect traditionnel, l'exposition de la « mosaïque ethnique » de Chine, contribue à justifier l'image de la majorité nationale comme un groupe homogène et moderne, les Han étant représentés, jusque dans les années 1990, dans les « portraits des nationalités » comme travailleurs ou scientifiques. La marchandisation et la folklorisation des nationalités de Chine répondent ainsi à la politique de nationalisation et au projet de modernisation mis de l'avant par l'État central (Gladney, 1994 : 93-95).

Mais vers le milieu des années 1990, l'image de la majorité se transforme et se donne de nouvelles représentations. Dans la présentation de la mosaïque des 56 nationalités de Chine, on représente désormais les Han en paysans du nord du Shanxi, en faisant ressortir leurs « attributs traditionnels ». Cette transformation dans la représentation identitaire Han, comme les autres mouvances identitaires, se situe également dans la résurgence de la question nationale dans les années 1980.

Résurgence des débats sur la question nationale et résurgence du nationalisme patriotique

Les débats sur la conception nationale en Chine dans le milieu intellectuel des années 1980, tels qu'exposés par Thoraval, permettent de rendre compte de l'ambiguïté nécessaire de la notion *minzu* pour servir les objectifs politiques nationaux. L'ambiguïté de l'expression *minzu* permet, selon l'auteur, trois types d'articulation de la question nationale en Chine qui se jouent sur l'unicité et la pluralité, à l'interne comme à l'externe, sur son passé et son avenir. Elle permet de rendre compte de la nécessité politique de

propagé dans les grandes villes de la région autonome ouïgoure du Xinjiang.

36. À titre d'exemple, le parc des nationalités, créé en 1994 à Beijing, est un atout important pour l'industrie touristique de la capitale. Ce parc est constitué de maisons et d'installations traditionnelles des nationalités. Des jeunes des communautés ethniques représentées au parc sont sélectionnés à partir de leur région d'origine pour animer les différentes sections. Pendant leur séjour, ils reçoivent une formation en tourisme pour qu'ils deviennent des agents en développement du tourisme au retour dans leur région d'origine.

«concilier, à toute force, l'unité et la multiplicité» (Thoraval, 1990 : 34-35). S'ajoute à la résurgence des revendications identitaires des communautés ethniques minoritaires, l'émergence d'études ethnologiques des cultures régionales de l'«aire culturelle Han» toujours sous l'étendard de la Grande Nation socialiste chinoise³⁷. Cette identité devient également supra-nationale : on parle de Grande Culture chinoise, qui s'incarne dans le projet de réunification de Taiwan, les politiques internationales promues par l'État chinois et la solidarité culturelle avec la diaspora chinoise. Enfin, selon Thoraval, cette ambiguïté de la notion même de *minzu* permet l'articulation entre le passé et l'avenir par une interprétation de la longue histoire de la nation civilisatrice chinoise (Thoraval, 1990 : 35-36)

Parallèlement aux interrogations intellectuelles multiples sur la conception chinoise de la nation, on assiste en Chine depuis les années 1990 à la résurgence du nationalisme patriotique, menée par le régime communiste, qui puise dans le passé (par un retour, par exemple, au néo-confucianisme et à la «fièvre du passé»), les éléments pour forger une identité nationale unitaire chinoise et continuer l'entreprise de justification du régime communiste comme porteur des réformes et du développement du pays. La crise structurelle engendrée par les années de croissance, les problèmes de corruption généralisée des milieux dirigeants et des cadres, et la réponse répressive face aux poussées de libéralisation politique (l'exemple le plus illustre étant les événements de la Place Tian'anmen en juin 1989), ont ébranlé la confiance de la population face aux dirigeants et au système politique en place. Ces problèmes, considérés comme les effets les plus néfastes de l'introduction de l'économie de marché en Chine, poussent les dirigeants à rechercher une nouvelle légitimité au sein de la culture traditionnelle chinoise et du patriotisme classique.

Cette légitimité est stimulée, entre autres, par une nouvelle lancée de campagnes patriotiques, au milieu des années 1990, qui proposent des modèles révolutionnaires. Un de ces modèles promus à cette période, ciblait particulièrement les cadres oeuvrant sur la

37. Durant les années 1980, le milieu ethnologique revendique la spécificité de la tradition ethnologique chinoise, affirmation reniée durant trois décennies précédentes. Cette spécificité provoque une rupture entre les milieux idéologique et intellectuel, milieux qui, tout en s'éloignant, se doivent de garder cette relation obligatoire de guide idéologique en ce qui concerne l'analyse scientifique des communautés (Thoraval,

question des nationalités. La promotion du «héros» Kong Fansen réunit plusieurs éléments dont les origines des « qualités » confucéennes de dévotion au parti et de l'intégrité. De par sa vie de cadre Han dans les régions frontalières, consacrée au développement économique en union avec la population tibétaine³⁸ au détriment de sa propre vie de famille pour servir le parti, il est proposé dans les campagnes de propagande comme un modèle d'avant-garde pour l'«union des nationalités».

Exemplaire dans ses efforts pour assurer la stabilité frontalière et participer à l'intégration des régions des nationalités, ce «héros» doit servir de modèle aux acteurs, surtout aux cadres des nationalités ou aux cadres qui seront amenés à travailler dans les régions périphériques. Par la consécration de la vie du cadre Kong Fansen, le régime espère donner un nouveau souffle au régime et contribuer à justifier le modèle communiste qui s'institue comme le porteur du développement en Chine. Plusieurs auteurs soulignent la centralité du rôle des cadres pour la promotion de l'égalité, de l'union, du développement économique et de l'intégration de toutes les régions à la nation chinoise, nation dirigée par le Parti communiste chinois comme condition nécessaire à la poursuite de la mission communiste (Thoraval, 1990 : 35; Becquelin, 1997 : 23).

Conclusion

Nous avons retracé au cours des chapitres 1, 2 et 3, le long et sinueux parcours du concept « minzu », depuis son introduction en Chine au tournant du XXe siècle, jusqu'à la réinterprétation de cette notion dans les années 1990. À partir de l'interprétation « raciale » et « exclusive » de la nation chinoise mise de l'avant par les Républicains, les protagonistes du Parti communiste chinois adoptent d'abord, à l'exemple de la République soviétique, le principe d'auto-détermination des communautés ethniques du territoire chinois pour s'orienter rapidement, lors de l'accession du PCC au pouvoir, vers une gestion de plus en plus centralisée de la question des nationalités. Cette orientation

1990 : 36).

38. Dans le récit sur la vie de Kong Fansen, le « héros » va jusqu'à adopter deux enfants tibétains devenus orphelins suite à un tremblement de terre.

centralisée, où la majorité nationale Han dicte la voie aux communautés ethniques minoritaires dans un processus d'intégration pour confirmer la souveraineté nationale chinoise, donnera lieu à des débordements de radicalisme politique lorsque la définition de *minzu* sera entièrement contrôlée par la faction radicale du Parti communiste lors des campagnes politiques des années 1960 et 1970. Les années 1980 marquent un tournant dans la question des nationalités, celui d'une nouvelle autonomie et de nouvelles ouvertures dans la redéfinition de *minzu*. La réactivation des politiques des nationalités et l'élaboration des lois sur l'autonomie régionale, liées à l'assouplissement du contexte socio-politique et aux nouvelles possibilités économiques, ont favorisé la résurgence des revendications identitaires des nationalités. Elles ont également entraîné une transformation dans la gestion de l'intégration nationale, passant de l'intégration politique au développement économique et touristique, ce qui ne se fait pas sans provoquer de nombreux bouleversements chez les différentes communautés ethniques minoritaires de Chine. Toutefois, cette redéfinition de la question nationale comporte des limites : elle doit s'inscrire dans le cadre d'une Chine fondée sur l'unification de toutes ses nationalités dont la mission est de promouvoir le développement économique de l'ensemble de son territoire. Les cadres issus des nationalités minoritaires ont le rôle primordial d'assurer l'union entre les nationalités majoritaire et minoritaires et de promouvoir le développement des régions des nationalités. Le prochain chapitre propose de jeter un regard sur l'histoire de la formation des cadres des nationalités en tant qu'acteurs de premier plan dans la gestion politique des nationalités.

CHAPITRE 4

Un regard sur l'histoire de la formation des cadres et de l'Institut central des nationalités en Chine

La notion de cadre (*ganbu*) en Chine: acteurs politiques de la gestion des nationalités

Si l'on interroge la notion de « cadre » (*ganbu*) en Chine, il faut inévitablement se rapporter à l'histoire du régime communiste pour expliquer la formation de cette catégorie sociale. Être *ganbu* en Chine, c'est être un acteur à la base de la promotion et du maintien du régime, en plus de représenter le lien entre le Parti, le gouvernement et la masse dirigée.

La souplesse de l'utilisation de *ganbu*, largement utilisé dans le langage courant en Chine, rend difficile une définition claire de ce concept et de la catégorie à laquelle il fait référence. Pour certains auteurs, (par exemple, Lee 1990), la notion de cadre fut développée dans le contexte de la Révolution russe puis, par la suite, importée en Chine. D'autres auteurs, tels que Nichols (1968), Olivier (1993), et Zhu (1995), situent l'origine de l'expression « cadre » en Occident (en France). Cette expression aurait été introduite par la suite au Japon, avant d'être importée en Chine. Selon Olivier, l'origine historique de l'expression française « cadre » est reliée au contexte militaire français de la fin du XVIII^e siècle. Selon l'auteur, un cadre désignait, à l'origine, le groupe d'officiers qui dirigeaient et formaient le contingent de soldats. Mais la prolifération des entreprises en France durant les années 1830, a transposé cette notion au domaine civil, désignant les groupes affectés à la formation du personnel dans les entreprises (Olivier, 1993).

Dans la définition chinoise de *ganbu*, on distingue les acteurs dirigeants et la masse à diriger. Avant la Révolution communiste en Chine, le cadre désignait tout acteur, membre du Parti communiste, oeuvrant soit au sein du Parti même, au sein de l'armée ou dans les domaines politique, culturel, économique, éducatif et de propagande ou assumant une fonction de direction pour le Parti (Zhu, 1995 :39). Le cadre constituait l'épine dorsale (*gugan*) du mouvement révolutionnaire chinois. Après la fondation du régime communiste, « *ganbu* » gardera dans sa définition cet aspect de leadership

collectiviste révolutionnaire doté d'un haut niveau de conscience politique pour assurer des responsabilités en vue d'atteindre des objectifs politiques spécifiques (Lee, 1991 :3-4).

La bureaucratisation du système administratif relatif aux cadres dans les années 1950 a pour effet de systématiser cette catégorie sociale en Chine. *Ganbu* désigne désormais les dirigeants et employés (excluant les ouvriers manuels et les employés dans le secteur des services) recevant un salaire de l'État, à tous les niveaux de la bureaucratie du Parti, de la section de l'administration, des secteurs politique, judiciaire, économique, des organisations et des services, incluant les gestionnaires et techniciens spécialistes dans les entreprises et les établissements publics, qu'ils soient membres du Parti ou non³⁹.

Depuis l'instauration du régime communiste, l'utilisation élargie de l'expression de cadre et la succession des mouvements politiques nationaux auront pour effet de modifier la sélection ainsi que l'orientation de la formation et le travail des cadres. Au cours des dernières décennies, la succession des mouvements politiques se reflète dans la formation du contingent des cadres. Les différentes périodes politiques qui se sont succédées dans l'histoire du régime communiste se caractérisent également par la mobilisation des cadres et de purges politiques suivies de mouvements de réhabilitation. Ce n'est que lors de la promulgation de la politique de la «révolutionnarisation» des cadres (*geminhua*), la politique à la fois « rouge » et « expert », dans les années 1980, que s'institue une nouvelle orientation quant à la sélection et la formation des cadres en Chine. Cette nouvelle orientation va dans le sens du rajeunissement (*nianqinghua*), de la « culturalisation » (*zhishihua*) (pris dans le sens de la scolarisation et de formation continue) et de la spécialisation (*zhuan'yehua*) des cadres qui seront sélectionnés. (Zhu, 1995 : 50-59).

39. La «Résolution relative à la consolidation du travail administratif des cadres» publiée en 1953 par le PCC, établit une division du contingent des cadres en neuf catégories : 1. les cadres de l'Armée; 2. les cadres chargés de l'éducation et de la culture; 3. les cadres chargés du plan et de l'industrie; 4. les cadres du secteur des finances et du commerce; 5. les cadres de la communication et du transport; 6. les cadres des secteurs agricole, sylvicole et hydraulique; 7. les personnalités représentant les nationalités minoritaires, les partis et les organes démocratiques et consultatifs, le monde religieux, ainsi que les personnalités représentant les Chinois d'outre-mer, etc.; 8. les cadres des secteurs politiques et juridiques; 9. les cadres du Parti et des organisations de masse et les cadres non inclus dans les huit catégories (Zhu, 1995 : 39-40).

Le cadre de nationalité minoritaire (*shaoshu minzu ganbu*) : une définition liée à la finalité du projet d'intégration et de gestion de la question nationale

« Practice has shown that developing and selecting national minority cadres in large numbers is of major significance in implementing the policy of regional national autonomy, maintaining equality among different nationalities, strengthening their solidarity, boosting economic and cultural undertakings in minority nationality regions, consolidating the unity of the motherland, and safeguarding our frontiers.» (Traduction d'un extrait de *1983 Handbook* dans Manion (éd.), 1984: 32)

La définition du cadre de nationalité minoritaire est reliée aux politiques de gestion de la question nationale, à la politique de «nationalisation» (*minzuhua*), activée et réactivée à maintes reprises au cours de l'histoire du régime communiste, ainsi qu'à la politique de formation des cadres des nationalités qui subira également de multiples réorientations au cours de l'histoire. La suite du chapitre propose un regard sur l'histoire de la formation des cadres des nationalités par l'entremise de l'institution la plus prestigieuse, l'Institut central des nationalités, devenu aujourd'hui une université clé de Chine.

L'origine de l'Institut central des nationalités : la période de Yan'an

La question nationale et la formation des cadres des nationalités minoritaires mobilisent rapidement les premiers dirigeants du PCC. Sous l'influence de leur voisin soviétique en ce qui a trait à la gestion de la question nationale, les protagonistes du PCC basés à Yan'an, au cœur de la province de Shanxi, jettent les bases des institutions de formation destinées aux membres des communautés ethniques minoritaires du territoire chinois et les premières politiques des nationalités.

Les organes embryonnaires du travail sur la question nationale (*minzu gongzuo*) sont institués à la base révolutionnaire communiste de Yan'an, concrétisant une volonté de coopération de la part des révolutionnaires communistes avec les groupes ethniques minoritaires de la région et d'un besoin d'obtenir leur appui en retour en vue d'accomplir l'unification du territoire chinois. En 1939, le Parti communiste établit le Comité de

travail sur le Nord-Ouest (*Xibei Gongzuo Weiyuanhui*) dont l'intervention est centrée dans les régions de la Mongolie intérieure, du Xinjiang et du Qinghai (Zhonggong Zhongyang Tongzhanbu, 1991: 6). Ce comité connaîtra une existence de trois années jusqu'à la proclamation, en 1941, du Gouvernement central du Nord-Ouest. Est créé également en 1937, le Gouvernement des régions du Shaanxi-Gansu-Ningxia (*Shaan-Gan-Ning Bianqu Zhengfu*) dont le programme d'action, énoncé en 1941, amorce les premières zones d'autonomie administrative territoriale mongole et Hui (Zhonggong Zhongyang Tongzhanbu, 1991: 8). À Yan'an, le Parti communiste chinois travaille à la formation des premiers cadres, dont plusieurs seront envoyés en Mongolie intérieure instaurer la première région autonome de Mongolie intérieure en 1947 (Dreyer, 1976 : 80-81).

Les membres de nationalité minoritaire qui se sont joints à la Longue Marche, deviennent membres du Parti communiste et sont intégrés dans un premier temps à l'École centrale du Parti à la base de Yan'an. Trente-trois futurs cadres, de nationalités Hui, mongole, tibétaine et Yi, sont assignés pour la plupart d'entre eux à des classes spéciales, limitées à quatre cours : « Romanisation de l'écriture chinoise » (*pinyin*), « Étude de la langue Han » (*hanyu*), « Sciences naturelles » et « Fondements de la science politique ». À partir de 1939, des classes de formation pour les cadres Hui (*Huizu ganbu peixun ban*), des classes de formation des cadres mongols et tibétains, ainsi qu'une classe de formation des nationalités de la région du Nord-Ouest sont instituées à la base révolutionnaire de Yan'an. Selon l'explication de Dreyer, la mise sur pied de classes spéciales et de classes réparties selon la nationalité et/ou la région d'origine s'explique par la diversité des réalités des étudiants en termes d'origine géographique et sociale (les étudiants ne provenant pas de l'élite urbaine, «sinisée» et éduquée que constituait la toute première génération des membres du Parti communiste chinois issus de nationalité minoritaire), et par le fait que plusieurs d'entre eux ne maîtrisent pas la langue chinoise (Dreyer, 1976 : 74). Le premier contingent de cadres formés sur la question nationale est issu de la progéniture des intellectuels socialistes du Mouvement du 4 mai 1919, envoyés en formation à Beijing ou à Moscou en formation. Le deuxième groupe de cadres formés sur la question nationale est constitué de membres

issus des communautés ethniques minoritaires recrutés pendant la Longue Marche. Les membres des communautés ethniques minoritaires des provinces du Nord (Shaanxi, Gansu et Ningxia), recrutés par le Parti pendant la période de Yan'an, où le premier Institut des nationalités fut créé, représentent la troisième cohorte de formation d'un contingent de cadres des nationalités. (Dreyer, 1970 : 530).

L'Institut des nationalités des frontières des régions du Shaanxi, Gansu et du Ningxia (*Shan-Gan-Ning Bianqu Minzu Xueyuan*), appelé également l'Institut des nationalités de Yan'an (*Yan'an Minzu Xueyuan*) est fondé en septembre 1941. «Des cadres de premier plan» des nationalités mongol, Hui, tibétain, Yi et Miao ainsi que des cadres Han sont formés sur le travail des nationalités (*minzu gongzuo*) et des politiques des nationalités du Parti (*minzu zhengce*) en vue de la libération nationale en Chine où sévit la guerre sino-japonaise depuis 1937(Dreyer, 1976 :75)⁴⁰.

En 1943, à l'exemple d'autres instituts du Parti, l'Institut des nationalités est fusionné à l'Université de Yan'an mais pour une année seulement. L'Institut des nationalités connaîtra, à partir d'avril 1944 une série de déplacements dans la région des trois frontières (à la jonction du Shaanxi, du Gansu et du Ningxia) ainsi qu'une fusion avec d'autres classes de formation des régions frontalières. L'institut deviendra l'« Institut public des trois frontières » (*Sanbian Gongxue*) tout en préservant la même structure organisationnelle interne. Suivant la Guerre sino-japonaise, un nombre important d'étudiants mongols et de professeurs de l'Institut sont affectés en Mongolie intérieure. L'Institut public des trois frontières s'établira en Mongolie intérieure en février 1945 pour quitter la région en mars 1947 fuyant les attaques des troupes du gouvernement nationaliste (Wang, Wang, 1987 : 71-72). Environ 300 étudiants, principalement des nationalités Han, mongole, Hui, tibétaine, Miao, Yi, et Dongxiang ont été formés à l'Institut.

40. L'institut comprend alors le bureau de l'éducation (*Jiaoyuchu*), le bureau des cadres (*Ganbuchu*), le service administratif de l'institut (*Zongwuchu*) ainsi qu'un département de recherche (*Yanjiubu*) où trois groupes de recherche travaillent sur les questions du peuple Mongol (*Mengmin wenti*), du peuple Hui (*Huimin wenti*) et du peuple tibétain (*Zangmin wenti*) En avril 1942, le Département de recherche et l'unité des cadres sont intégrés au Département de l'Éducation en vue de simplifier l'administration (Wang, Wang, 1987 : 70-71).

Le programme d'enseignement

Le programme original de l'Institut des nationalités de Yan'an, appliqué de manière souple selon les besoins d'affectation du moment, se divise en trois niveaux éducationnels d'une durée de deux années chacune, selon la maîtrise de la langue chinoise des cadres en formation⁴¹. Mais la formation politico-idéologique et patriotique centrée sur la Guerre sino-japonaise et le mouvement de libération nationale transcendent l'ensemble de la formation des cadres. La théorie stalinienne des nationalités guide la formation des futurs cadres des nationalités qui se doivent d'appliquer les principes de l'union des nationalités sous la direction du Parti communiste et du Grand Frère Han (Dreyer, 1976 : 76). Les méthodes d'enseignement combinent les cours offerts à l'institut et la production manuelle d'une auto-suffisance.

La période de Yan'an insuffle les bases d'une systématisation et d'une institutionnalisation de la formation pour les cadres de nationalité minoritaire qui se concrétisera par une politique de formation des cadres et l'implantation de l'Institut central des nationalités à Beijing (*Zhongyang Minzu Xueyuan*) au moment de l'instauration du régime communiste chinois. Certains cadres et membres du corps professoral, assignés au travail de direction de l'Institut des nationalités de Yan'an, occuperont des postes clés lors de la Révolution communiste en 1949 et seront assignés à la question des nationalités soit au Gouvernement central, à la Commission aux Affaires des nationalités ou à l'Institut central des nationalités à Beijing. D'autres deviendront des acteurs importants dans l'implantation des nouvelles politiques des nationalités du Parti communiste aux niveaux provincial, régional et local confirmant ainsi le rôle central joué par le premier Institut des nationalités en Chine.

41. Cinq classes de base pour les étudiants qui ne maîtrisent pas la langue chinoise et qui ont un niveau d'éducation peu élevé; deux classes culturelles divisées par nationalité, une classe Hui et une classe mongole pour les étudiants qui maîtrisent la langue chinoise mais qui doivent poursuivre la formation éducationnelle ainsi qu'une classe de recherche pour les étudiants les plus avancés. Les cours offerts pour les classes de base se résument aux cours de « Langue chinoise », « Langue des nationalités », « Théories politiques fondamentales », « Histoire du développement social », « Histoire », « Géographie », « Connaissances élémentaires des sciences naturelles » et « Actualité politique ». À partir de la deuxième année du niveau de base jusqu'au niveau de recherche, le programme de formation se compose des cours de « Marxisme-léninisme », « Étude d'économie politique », « Philosophie », « Question sur la révolution chinoise »,

Minzuhua : politique de représentation des nationalités et mise en place d'instituts de formation des cadres des nationalités

Mise en place des structures d'autonomie régionale

Les trois années qui suivent la fondation de la République populaire de Chine sont marquées par la reconstruction nationale concernant la question des nationalités. Les efforts du gouvernement central se déploient, entre autres, à la réalisation d'une politique d'autonomie régionale au niveau administratif, calquée sur les divisions administratives régionales des autres provinces de la Chine avec le « Programme général d'autonomie régionale de la République populaire de Chine » de 1952 qui jette les bases des articles de la Constitution de 1954.

L'autonomie administrative s'institue aux différents échelons administratifs territoriaux : l'échelle provinciale (comme la Région autonome Hui du Ningxia); l'échelle régionale, soit en termes de territoire ou de préfecture autonome (à titre d'exemple, la préfecture autonome tibétaine du Gannan); au niveau du district (par exemple, le district autonome Yao de Ruyuan), incluant le canton et le village autonome. L'octroi du statut d'autonomie administrative dépend également de la concentration de la population issue d'une nationalité minoritaire dans l'unité administrative en question: Par exemple, dans une région autonome donnée comme dans une province, certaines régions ou districts seront sous l'autorité de nationalités différentes de la nationalité représentée à l'organe administratif supérieur (comme le district autonome Yao de Bama de la Région autonome Zhuang du Guangxi) et/ou pourront être de statut bi- ou multinational (par exemple, le district multinational de Longsheng de la région autonome Zhuang du Guangxi).

La Commission d'État aux Affaires des nationalités créée en 1952, (qui s'institue à la suite du Département du Front Uni, fondé en 1944 à Yan'an), devient le «supra-ministère» chargé de tout ce qui concerne la supervision du travail des nationalités

(*minzu gongzuo*) et de la concrétisation des politiques d'autonomie régionale⁴². Des commissions régionales sur les affaires des nationalités sont créées et assurent les mêmes fonctions appliquées aux particularités locales (Dreyer, 1976 :96).

Politique de représentation des nationalités (minzuhua)

La politique sous-jacente à l'autonomie régionale réside dans l'application de la représentation proportionnelle des cadres de nationalité minoritaire dans les organes politiques et administratifs des unités administratives autonomes. Concrètement, *minzuhua* implique la sélection du président et vice-président au niveau de la région autonome, du dirigeant du niveau régional (préfecture autonome) jusqu'au niveau local (district, canton, village) issu de la nationalité représentée qui est attribuée à l'autorité de l'unité administrative. De plus, la politique de *minzuhua* doit assurer une représentation proportionnelle (%) de cadres issus de nationalité minoritaire dans les organes administratifs et politiques en rapport à la population minoritaire locale (Yang, 1984 : 53-59).

Olivier (1990) fait ressortir le rôle central du principe de *minzuhua* en ce qui concerne les politiques des nationalités dans les premières années de l'accession au pouvoir du Parti communiste. L'expression chinoise *minzuhua* est l'adaptation du concept russe *Korenizatsiia*, (*koren* qui signifie « racine », *korenizatsiia*, « retour aux racines »), utilisé au milieu des années 1920 par Lénine afin d'assurer une représentation ethnique locale dans les principales institutions ainsi que dans les sphères d'activités locales en URSS. *Minzuhua* illustre l'idée de processus. *Minzuhua* peut se traduire en anglais par «nativization», «indigenization», «nationalization», ou en français par «autochtonisation» ou «nationalisation» des organes locaux qui touchent l'ensemble des domaines

42. Les tâches relevant du supra-ministère sont : -l'exécution, la supervision et l'évaluation des politiques concernant la question des nationalités, celle de l'autonomie régionale et les programmes culturels, économiques et politiques pour les nationalités minoritaires; - la coordination des instituts des nationalités, le travail de traduction, de recherche et de supervision de la formation des cadres de nationalité minoritaire; - la supervision des recherches sur l'écriture et sur les langues des nationalités; -le travail de coordination avec d'autres départements et d'autres ministères en ce qui à trait aux affaires des nationalités; -la concertation et l'exécution de décisions sur diverses questions concernant les nationalités minoritaires et le renforcement de l'unité entre les nationalités.

politiques, administratifs, économiques, judiciaires, culturels, sociaux et éducationnels locaux (Olivier, 1990 : 77-98).

L'atteinte de la proportion de cadres issus des nationalités minoritaires en rapport à la population minoritaire nationale représente un défi continu, la sous-représentation ethnique dans les organes gouvernementaux étant encore aujourd'hui soulignée très fréquemment dans la littérature tant chinoise qu'occidentale. Malgré une politique qui présume une représentation ethnique minoritaire parmi les membres dirigeants des organes autonomes régionaux, les postes de pouvoir réel (poste de secrétaire du Parti, par exemple) sont souvent détenus par un cadre Han. On constate un déséquilibre dans la répartition des cadres de nationalité minoritaire dans les différents échelons administratifs (forte représentation des cadres de nationalité minoritaire au niveau local, au niveau du canton ou au niveau district par exemple, faible représentation dans les structures provinciales ou nationales), dans les secteurs professionnels (plus forte représentation des cadres dans le domaine des sciences sociales, faible représentation des cadres dans les spécialisations techniques, économiques ou du domaine des sciences naturelles) ainsi qu'un déséquilibre dans la représentation par groupe d'âge et par niveau de la scolarité (plus faible scolarisation des cadres des minorités nationales en rapport aux cadres Han) (Li, 1995).

Implantation de l'Institut central des nationalités à Beijing

«Without a large number of cadres recruited from the minority nationalities, we can never succeed in thoroughly solving the nationality problem or in completely isolating the reactionaries of the nationalities.»
(Mao Zedong, 1949, cité dans Dreyer, 1976 :109)

Pour le régime communiste, l'actualisation de la politique de la nationalisation (*minzuhua*) réside aussi dans l'implantation d'instituts de formation spécifiques pour les cadres de nationalité minoritaire, ceci n'excluant pas, cependant, la possibilité pour les Han de recevoir une formation s'ils proviennent de zones des nationalités minoritaires où s'ils travaillent dans un domaine relié à la question des nationalités (langue minoritaire, ethnologie, politique, ou économie des nationalités).

Deux projets de loi, entérinés en 1950, sont à l'origine de la systématisation de la formation spécifique dédiée aux membres des nationalités minoritaires : le « Plan d'essai pour la formation des cadres » et un « Programme préparatoire pour l'établissement de l'Institut central des nationalités ». Ces projets de loi constituent en fait des programmes créés dans la perspective de combler rapidement le nombre insuffisant de cadres des nationalités et d'instituer la formation pour cadres de nationalité minoritaire à tous les échelons administratifs. Le « Plan d'essai pour la formation des cadres » poursuit l'objectif de former des cadres des nationalités par le biais de l'ouverture d'écoles ou de classes de formation politique en vue d'augmenter rapidement le contingent de cette catégorie de cadres. Les mesures avancées dans ce programme se résument à : (1) l'établissement à Beijing de l'Institut central des nationalités et l'établissement d'instituts des nationalités dans les régions du Nord-Ouest (à Lanzhou), du Sud-Ouest (à Chengdu) et du Centre-Sud (à Wuhan); (2) l'établissement d'écoles de cadres des nationalités au niveau provincial; (3) l'établissement de classes provisoires ou de formation accélérée pour les cadres des nationalités selon les besoins locaux au niveau du district ou de la préfecture ; (4) l'établissement d'écoles des nationalités (*Minzu Xuexiao*) et d'instituts d'éducation supérieure des nationalités à tous les échelons administratifs.

Les mesures de ce plan prévoient également l'octroi d'allocations spéciales ainsi qu'une plus grande flexibilité dans les exigences d'admission pour les étudiants de nationalité minoritaire qui désirent être admis dans les écoles de niveaux secondaire et collégial en Chine (« Dangdai Zhongguo de Minzu Gongzuo Bianjibu » 1989 : 297; Nichols, 1968 : 170). « Le Programme préparatoire pour l'établissement de l'Institut central des nationalités » quant à lui vise à mettre en place la structure et les programmes de l'Institut dans les visées : (1) de former des hauts cadres et des cadres intermédiaires à la réalisation de l'autonomie nationale et à la construction sociale et économique des régions des nationalités; (2) de faire de la recherche systématique sur les langues écrites et parlées, la littérature, l'histoire, la culture et l'organisation sociale des minorités nationales; (3) de rédiger et de traduire les travaux sur la question des minorités nationales (Nichols, 1968 : 185; Dreyer, 1976 : 113). En résumé, l'Institut central des nationalités vise à former des cadres à la promotion et au fonctionnement des politiques

des nationalités (*minzu zhengce*), des techniciens spécialistes qui contribueront au développement des régions des nationalités (*minzu diqu*) ainsi que des intellectuels qui se consacreront au nouveau champ de la recherche sur les nationalités (*minzu yanjiu*).

La réussite d'un examen d'admission mais surtout la recommandation de la part des autorités du Parti sont les voies d'admission pour accéder à la formation des cadres à l'Institut central des nationalités en 1950. Nous devons attendre la systématisation des politiques d'admission, dans les années 1980, pour voir l'implantation de l'examen national uniformisé pour les futurs étudiants selon les spécialités de formation⁴³. Les spécialités de formation sont révisées d'année en année selon les besoins institutionnels et politiques et la planification de la Commission d'État à l'Éducation, instance de supervision et de direction des programmes (Sun, 1992 : 37).

Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons d'abord analysé la définition de la catégorie sociale de cadre, « *ganbu* », en Chine pour ensuite cerner les constituantes de la notion de cadre de nationalité minoritaire (*shaoshu minzu ganbu*) confirmant le rôle central joué par les cadres dans le processus d'intégration et de développement national et de promotion des politiques destinées aux nationalités de Chine. Par le biais du principe de « nationalisation » mis de l'avant dans les premiers moments du régime communiste chinois, l'État poursuit l'objectif d'assurer une représentation des acteurs issus des nationalités minoritaires et justifie la pleine possibilité de participation des ces acteurs au grand projet de développement national dicté par le groupe majoritaire Han. De l'analyse de la constituante de la notion de cadre de nationalité minoritaire et du parcours historique de leur formation, des questions ressortent : qui joue le rôle central dans le maintien et la promotion du système de gestion de la question des nationalités de Chine ? L'État ? L'individu en tant qu'acteur ? Le chapitre suivant propose une réflexion

43. Aujourd'hui, dans le cas du recrutement des cadres à l'Université centrale des nationalités, les candidats doivent passer un examen d'admission au département d'éducation supérieure pour adultes (*Quanguo chengren gaodeng jiaoyu zhaosheng kaoshi*) et répondre à des critères précis (quotas provinciaux, nombre d'années d'expérience de travail, qualifications antérieures, âge, etc.).

théorique à partir de ces points de départ, sur le rôle de l'État et de l'individu – en tant qu'acteur – respectivement dans la production des relations identitaires de type ethnique et national.

PARTIE 2

Cadre théorique et méthodologique. La trajectoire : à la rencontre de l'acteur et de la structure

CHAPITRE 5

Acteurs, territoires, identités : apports théoriques

La construction d'un système identitaire de type national a été analysée par nombre d'auteurs du champ des sciences sociales. Appréhender les mécanismes de production et de gestion du système identitaire de type ethnique ou national permet de saisir le fonctionnement d'un système étatique avec ses mécanismes de production et de gestion de l'altérité. Ces mécanismes n'ont pas de fonctionnement autonome et naturel. Ils sont le fruit de projets et de décisions qui ont été mis en place et actualisés par des catégories d'acteurs dominants en rapport au projet politique. Dans le cadre de la démarche théorique proposée dans ce mémoire, nous ferons d'abord une incursion dans la théorie des relations ethniques développée par Max Weber et la théorie de la structuration développée par Giddens, deux théoriciens de l'action qui situent l'acteur au point de départ de la construction du système identitaire. Nous verrons ensuite comment, dans des contextes nationaux différents, il y a diverses façons d'appréhender la mise en place et l'imposition de mécanismes d'identification servant à la production et à la gestion du modèle national par l'État et ses institutions. Ces « deux points de départ » : celui situant l'individu au cœur de la construction d'un système identitaire de type ethnique ou national, et celui de l'État qui instaure des mécanismes d'identification et de gestion servant à actualiser son modèle national, se retrouvent dans l'analyse des trajectoires des acteurs qui ont à promouvoir et gérer le modèle national. Nous verrons comment l'analyse de la trajectoire de ces catégories d'acteurs peut répondre à cette double position théorique et comment l'analyse de la trajectoire devient une méthodologie éclairante pour saisir la dynamique de la production identitaire nationale.

La centralité de l'acteur dans l'analyse des relations ethniques chez Weber

Reconnu comme un des pères fondateurs de la sociologie, Max Weber (1864-1920) a développé les fondements de la sociologie compréhensive où l'activité sociale est analysée à partir des activités et comportements des individus, institués en « agents »

ou « acteurs », parce que conscients des intérêts et des finalités de leurs actions. Son oeuvre inachevée « Économie et société » (publiée pour la première fois en 1922)⁴⁴, met en place les fondements théoriques précurseurs du champ des relations ethniques en sociologie.

Pour Weber, l'individu se situe au cœur de la construction identitaire. C'est dans le contexte de l'actualisation des relations sociales entre individus que se construit le sentiment subjectif d'appartenir à une même communauté (la *communalisation*). Cette notion de *communalisation* développée par Weber sous-tend de la part des acteurs une orientation commune de l'action ainsi qu'un certain degré de compromis quant aux intérêts défendus par chaque individu au sein du groupe, pour les fins d'appropriation et de contrôle des ressources, ainsi qu'à la protection des intérêts du groupe (*sociation*). Weber fait intervenir la notion de rapport et de frontière (ouverture et fermeture du groupe) pour délimiter le groupe au sein des espaces sociaux. Ces « frontières » externes et internes à la communauté, sont considérées comme des « stades d'appropriation des chances sociales et économiques monopolisées par la communauté » (Weber (1995)[1971] : 55-57). Le groupe détient le pouvoir de désignation de l'altérité, à travers l'établissement d'un ensemble de marqueurs (identitaire, culturel, religieux, de classe, de sexe, etc.) et contrôle ainsi l'ouverture et la fermeture des frontières de la communauté. La construction de frontières identitaires a deux fondements : l'un, qui va dans le sens de la production de la différence en rapport à un autre groupe, et l'autre dans celui de la finalité du contrôle des ressources. La croyance en une origine commune, qui consiste en la croyance reliée à l'idée de parenté, devient croyance ethnique à travers l'*ethnisation* des rapports sociaux, c'est-à-dire, à travers l'institution de marqueurs identitaires d'inclusion et d'exclusion entre les groupes fondée sur le monopole de la distribution des ressources et la protection des intérêts du groupe.

Le concept de sentiment ethnique (ou national) chez Weber origine de la croyance en une parenté commune, qui peut être construite sur la base, entre autres, de la religion, de la langue ou de l'histoire politique, et du processus d'attribution identitaire catégorielle qui s'effectue le plus souvent à des fins de contrôle de ressources. Un

44. Weber, Max (1995) [1971] *Économie et société* Paris, Plon, Collection Agora.

groupe dominant devient groupe national lorsque son existence et la validité des règlements institués par ce groupe (reflétant ses intérêts) sont circonscrites dans des finalités politiques et sont inscrites au sein d'un territoire géographique limité et souverain. La *communalisation* ethnique et les revendications nationales sont donc étroitement liées dans la pensée de Weber. Les processus de *communalisation* et de *sociation*, sont à la base de la construction institutionnelle et à la mise en place des appareils d'État dont les mécanismes de production et d'attribution identitaires sont gérés par le groupe politique dominant.

L'État-nation peut s'instituer lorsque la direction administrative du groupe politique revendique avec succès l'application des règles et du monopole des sanctions au non respect de ces règles. Les différents groupes sociaux participeront à divers degrés au projet national selon les possibilités d'accès aux ressources ou aux intérêts matériels du groupe dominant (Weber (1995) [1971] : 97).

La centralité de l'acteur dans l'analyse institutionnelle chez Giddens

En poursuivant l'objectif de comprendre la constitution des institutions sociales, Giddens a marqué le courant contemporain de la sociologie de l'action par la publication de *The Constitution of Society* (1984). Cet œuvre représente la synthèse de la « théorie de la structuration » développée par l'auteur depuis le début de ses travaux. Giddens privilégie l'analyse des actions des individus comme acteurs sociaux, à partir de leurs connaissances et de leurs intentions dans la structuration des relations sociales (Giddens, 1987 [1984] : 35). L'individu possède, selon Giddens, des connaissances et des compétences acquises à travers les pratiques quotidiennes, connaissances pratiques étant localisées dans un temps historique et au sein d'un territoire donné. L'individu définit son identité sociale, à travers l'intégration de rôles sociaux, dans la pratique et la reproduction quotidienne de ses activités. L'acteur se situe donc au point de départ de la construction identitaire, étant à la fois porteur et producteur de différentes formes d'appartenance et de différents rôles à jouer, et participe à travers ses pratiques intégrées, quotidiennes, à la construction de la société (McAll & White, 1996 :12). Dans

ce contexte, l'analyse institutionnelle doit donc partir de la connaissance et des habiletés de l'acteur. Chez Giddens, l'actualisation des institutions découle de ces pratiques intégrées, standardisées, à plus grande échelle, pratiques articulées dans le temps et dans l'espace par la collectivité, forgeant ainsi les structures et les institutions :

« J'appelle *principes structurels*, les propriétés structurelles les plus profondément ancrées, celles qui sont engagées dans la reproduction des totalités sociétales. J'appelle *institutions*, les pratiques qui ont la plus grande extension spatio-temporelle dans ces totalités sociétales (Giddens, 1987 [1984] : 66) (italiques dans l'original).

Les théorisations de l'action chez Weber et Giddens permettent d'appréhender le rôle central de l'acteur dans l'attribution des rôles et des identités sociales qui découlent des actions et intérêts des groupes dans la structuration des relations sociales. De ce point de départ, situant l'individu au cœur de la construction identitaire, nous verrons comment s'établit cette « passerelle » vers la production du système identitaire national à travers les études socio-historiques de quatre auteurs. Eugen Weber (1983) et Gérard Noiriel (1991) ont analysé la production du système identitaire « national » français à partir de l'expérience vécue au quotidien des paysans français (E. Weber), et à travers l'histoire du droit d'asile en France (Noiriel). Jaccoud (1993) s'est attardée à la constitution de l'identité autochtone à travers l'histoire de la construction du système pénal et des mécanismes de contrôle du gouvernement canadien. Anderson (1996)[1983] quant à lui, a analysé les racines de la montée du nationalisme dans le processus de la création d'États affranchis des pouvoirs coloniaux.

Faire coïncider l'expérience chez les individus : le processus de nationalisation au sein d'un État déjà constitué

Le travail de Eugen Weber offre une autre manière de concevoir les liens entre ethnicité, nation, et citoyenneté à travers le processus d'intégration au XIXe siècle des communautés paysannes au projet national du centre politico-administratif représenté par Paris. Ce processus de « nationalisation », compris ici dans le sens de processus de « faire naître » le sentiment et l'identité nationale française chez l'ensemble des citoyens

du territoire de l'État-nation, s'effectue à travers la mise en place de mécanismes d'intégration de l'État français destinés spécifiquement aux communautés paysannes. Malgré les actions directes prônées par l'État français pour la « nationalisation » de la population, l'intégration et la gestion de populations du territoire et ses tentatives d'inculquer les valeurs nationales, cet objectif ne peut être rencontré qu'au moment où l'ensemble des individus en ressent le besoin et y voit les avantages à devenir des nationaux : « Les Français ont commencé à penser le « pays » seulement lorsqu'on l'a fait coïncider avec l'expérience » (E. Weber, 1983 :78).

La culture française, culture représentée par Paris, s'est imposée progressivement dans les régions éloignées des grands centres urbains industriels où les paysans ne parlaient pas la langue nationale, et pour qui la France ne représentait qu'une abstraction lointaine, pour en arriver au partage d'une expérience commune vécue par ceux-ci. Ce long processus s'effectue par la sensibilisation progressive aux possibilités, mais surtout par l'intérêt des paysans français à devenir Français, à participer directement à la construction de la nation.

L'expérience commune « d'être Français » est facilitée par la prise de conscience de nouvelles possibilités chez les communautés des villes et villages éloignés du centre représenté par Paris. La France au temps de la Troisième République (1870-1940) est une France, quoique unie administrativement, demeure parcellisée à plusieurs points de vue : pluralité de cultures régionales, de langues, et absence d'une unification spirituelle et morale; absence du sentiment partagé d'«être Français ». Le français demeure une langue étrangère pour la moitié de ses citoyens. Ce n'est que lorsque ces diversités commencent à représenter un danger pour l'unité nationale que s'amorce un processus d'unification, de « nationalisation » et une entreprise de civilisation par Paris dans les communautés des villes et villages de la périphérie du pays.

Le sentiment identitaire national chez les habitants des communautés isolées du centre et pour qui le fait d'être Français ne représente qu'une abstraction lointaine se fait, notamment, à travers de nombreux changements qui représentent autant de nouvelles expériences vécues au quotidien, et où les populations locales trouvent de multiples avantages. E. Weber identifie ces changements fondamentaux, qu'il qualifie de

« forces de modernisation », dans trois domaines principaux : la scolarisation obligatoire, la généralisation du service militaire et la construction d'un système de routes et de transport.

À la fin du XIXe siècle, les paysans français s'efforcent désormais de parler français et d'intégrer leurs enfants au système scolaire parce que la connaissance du français favorise la mobilité, l'avancement, la promotion sociale et économique et permet d'élargir le réseau communautaire (par exemple, l'accès à des emplois du domaine du fonctionariat ou l'exode des jeunes femmes en ville pour le travail de nourrice). L'uniformisation du programme scolaire et l'accessibilité aux écoles au niveau des villages constituent un des plus puissants agents de construction identitaire (enseignement de la langue française et inculcation des sentiments patriotiques) et contribuent au processus final de transformation du « Français en Français » (E. Weber : 438). Le patriotisme fait son entrée dans les foyers avec l'instauration du service militaire. Entreprendre son service militaire implique pour les jeunes paysans la migration et l'acculturation, à travers l'alphabétisation, et finalement la « civilisation » aux valeurs de la société dominante. La construction des routes et chemins de fer permet d'intégrer les régions les plus éloignées, favorise le déplacement et la migration des habitants vers les grands centres et contribue à finaliser l'intégration territoriale de la France. L'instauration et le développement de nouvelles lois, a mené, entre autres, à la criminalisation de pratiques coutumières. L'instauration du code forestier, la limitation de la chasse, la criminalisation des pratiques traditionnelles de chasse et pêche sans permis, et l'arrivée des gardes forestiers chez les communautés paysannes françaises permettent ainsi d'accélérer le processus de nationalisation française. Ces nombreux changements contribuent à accélérer la « nationalisation » française à partir de la fin du XIXe siècle, d'accélérer la formation d'un sentiment national fort et de consolider l'annexion des territoires régionaux au sein d'une structure administrative et politique unique représentée par Paris. Les expériences vécues par les communautés paysannes contribuent à réorienter les consciences régionales et ancrées dans les traditions vers une conscience nationale française qui se définit du point de vue étatique comme une conscience rationnelle, acculturée et détachée. E. Weber établit une relation nette entre

l'histoire de la conversion des paysans français en citoyens nationaux et le processus de colonialisme interne⁴⁵. Mais pour l'auteur, le processus de nationalisation, à travers l'expérience quotidienne des paysans pour lequel il devient «avantageux» d'être Français, constitue le moteur principal de la conversion au nationalisme et au patriotisme. Ceci devient un facteur actif de changement identitaire.

La construction de l'identité nationale à travers le contrôle de l'identité

Au processus interne de nationalisation de l'ensemble des citoyens français du territoire entre 1880 et 1914, tel que démontré par E. Weber (1983), s'ajoute une « autre histoire », celle du processus de fermeture externe du territoire français par la définition des catégories administratives qui distinguent le national de l'étranger. Comme l'affirme Noiriél :

« L'« identité nationale » est devenue une dimension essentielle de la vie moderne, elle a entraîné un autre processus fondamental : l'«identification nationale » (Noiriél, 1991 :155).

L'auteur analyse la consolidation de la nation française à travers l'histoire du droit d'asile en démontrant par quels mécanismes l'État et ses institutions ont joué un rôle actif dans la définition des États-nations, en la délimitation des frontières externes et internes de l'identité nationale. Par le biais de l'imposition du modèle national à partir du centre, le gouvernement « administre » les «non-citoyens» par l'établissement de catégories administratives identitaires sur son territoire (à travers l'émission, par exemple, de cartes d'identité, la délivrance de passeports, la production de preuves de la catégorisation de réfugiés, de migrants, et de travailleurs étrangers). Cette catégorisation a pour effet de définir du même coup qui est Français et de délimiter un espace politique cohérent et homogène institué par l'État-nation :

45. Voir à ce sujet Hechter, Michael (1975), *Internal Colonialism : The Celtic Fringe in British National Development, 1536-1966*, Berkeley and Los Angeles, University of California Press.

« Un espace fortement délimité et politiquement homogène au sein duquel sont intégrés les individus qui le plus souvent ne se connaissent pas, mais qui ont des intérêts en commun, telle est, pour l'histoire sociale, la définition première de la nation » (Noiriel : 310)

L'identité nationale française est le fruit d'un long travail bureaucratique d'identification qui s'impose dès 1880 et qui permet, dans un deuxième temps, la création de symboles nationaux patriotiques où tous les citoyens se sentent investis par les questions d'intérêt national. Pour Noiriel, l'identification à la nation française, va de pair avec la circonscription de l'identité nationale, le processus d'attribution de la citoyenneté juridique à « ses » nationaux, et le processus de fermeture des frontières internes et externes de l'État-nation. Ce processus d'ouverture ou de fermeture s'effectue à travers l'élargissement ou les restrictions du droit d'asile sur le territoire français selon, entre autres, les besoins à combler en main d'œuvre et selon l'image que le gouvernement national veut projeter : une nation forte, délimitée et homogène.

La construction de l'identité nationale : désignation identitaire et incorporation à la marge. Le cas des Inuit du Nouveau-Québec

Dans son étude sur l'incorporation à la marge des Inuit du Nouveau-Québec, Jaccoud (1993) abonde dans le sens proposé par Noiriel, où l'appareil de l'État, à travers son projet d'intégration et de gestion de l'identité nationale, pose des actions dans le but de définir et d'administrer les diverses catégories de population. Jaccoud analyse de quelle façon l'identité Inuit s'est construite à même le processus d'assignation de l'altérité en rapport au Blanc et comment le groupe majoritaire, à travers la mise en place des appareils étatiques nationaux, impose un mode de contrôle des populations minoritaires.

La thèse de l'auteure porte sur le contrôle de l'État canadien sur le Nouveau-Québec à travers l'implantation du système pénal et des mécanismes de contrôle de l'État qui ont favorisé les conditions d'émergence de l'identité autochtone et inuit au Nouveau-Québec. Selon l'auteure, la condition autochtone naît du rapport avec l'État, où l'autochtone est désigné au sein de la structure étatique et par celle-ci, position assignée à la marge :

« Les Inuit deviennent des nationaux (dans le principe) [en faisant référence au processus de nationalisation des Inuit] quand la société dominante utilise son pouvoir d'expansion et d'application des lois à des populations en marge de l'État-nation, ou pour reprendre le modèle de Cohen et Davis, à des populations périphériques » (Jaccoud, 1992 :28)⁴⁶.

L'identité autochtone est issue, selon Jaccoud, de l'histoire de l'appropriation et de la gestion du territoire nordique québécois et de ses ressources, ainsi que par le processus d'assignation identitaire : l'intégration des Inuit à l'État s'effectue à travers la mise en place de territoires spécifiques et exclusifs à la communauté (la mise en réserve) et l'attribution d'un statut limité en termes de citoyenneté juridique et sociologique (voir McAll, 1995)⁴⁷. Ce statut aura pour effet d'instaurer la mise en tutelle d'une catégorie de population désignée : les Inuit désignés par l'État, intégrés à la marge des appareils étatiques. Ce processus s'effectue progressivement, à travers l'histoire, en fonction du degré de menace et en lien avec le degré de distance (ou de proximité) géo-politique du centre des populations situées à la périphérie. Un groupe situé à la périphérie du centre politique et faible en nombre ne constitue de menace réelle qu'à partir du moment où l'appropriation des ressources naturelles du territoire devient menaçante pour la collectivité dominante.

Dans ce processus d'inclusion identitaire et de mise en marge, l'État fait fonction de neutralisateur (en marginalisant le droit traditionnel et en criminalisant les pratiques de résolution de conflits) et s'approprie ainsi le projet de légitimation et de promotion de la souveraineté étatique nationale dans les territoires périphériques. Jaccoud identifie trois types de sélection par l'État dans le processus d'implantation et d'expansion du processus pénal québécois : une sélection de l'espace territorial à travers le processus d'appropriation, de « colonisation » et de création d'espaces territoriaux à la marge (la mise en réserve); la sélection des « nationaux » produisant du même coup l'altérité (les Inuit) et la sélection d'illégalismes dans une perspective de légitimation des appareils

46. L'article de Jaccoud (1992), « Processus pénal et identitaire : le cas des Inuit au Nouveau-Québec », *Sociologie et sociétés*, vol. XXIV, no.2, pp. 25-43., présente les principaux éléments de la réflexion théorique de la thèse en criminologie à l'Université de Montréal.

47. McAll, Christopher (1995) « Les murs de la cité : territoires d'exclusion et espaces de citoyenneté », dans *Liens social et politiques*, no.34, pp.81-92.

étatiques, de ses appareils de contrôle et de la « confirmation et la reproduction de l'identité de l'État-nation » (Jaccoud, 1993 :41).

La montée du nationalisme dans un contexte colonial

Dans son livre *L'imaginaire national. Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Anderson (1996) [1983] replace l'acteur au point de départ de la construction de l'identité nationale dans le contexte de la montée des États nationaux. Ce sentiment national, ressenti de plus en plus fortement par les peuples colonisés et les fonctionnaires issus de leur rang, se trouve à l'origine de la création d'États indépendants. Sa thèse démontre les effets pervers du processus d'administration des mères patries envers leurs colonies.

Selon Anderson, le sentiment national se forge dans l'histoire de la montée du capitalisme marchand. L'invention de l'imprimerie et l'utilisation croissante des langues vernaculaires auront pour effet d'accélérer le processus d'« imagination nationale » où les individus peuvent désormais concevoir une camaraderie horizontale entre tous les membres de la communauté sans pour autant se connaître. Cette camaraderie horizontale, cette communauté que l'on peut imaginer, communauté circonscrite dans un territoire, limitée et souveraine, définit le concept de nation chez Anderson :

« Elle est *imaginaire* (*imagined*) parce que même les membres de la plus petite des nations ne connaîtront jamais la plupart de leurs concitoyens [...] La nation est imaginée comme *limitée* parce que la plus grande d'entre elles pouvant rassembler jusqu'à un milliard d'êtres humains a des frontières finies, même si elles sont élastiques, derrière lesquelles vivent d'autres nations [...] Elle est imaginée comme *souveraine* parce que le concept est apparu à l'époque où les Lumières et la Révolution détruisaient la légitimité d'un royaume dynastique hiérarchisé et d'ordonnance divine [...] enfin, elle est imaginée comme une *communauté* parce que, indépendamment des inégalités et de l'exploitation qui peuvent y régner, la nation est toujours conçue comme une camaraderie horizontale » (Anderson, 1996 [1983] : 19-20) (en italiques dans l'original).

Pour analyser les mécanismes internes de la constitution de l'identité nationale, Anderson reprend l'image du pèlerinage religieux et définit les types de cheminement des fonctionnaires issus du peuple colonisé à travers les diverses positions et unités administratives jusqu'au centre colonial. Le pèlerinage administratif est souvent doublé d'un pèlerinage éducatif d'individus de régions et d'appartenance ethno-linguistiques différentes au sein d'un réseau d'éducation instauré par le pouvoir colonial. Les pérégrinations des individus, à travers le système scolaire colonial et, par la suite, à travers différents postes pour l'atteinte d'une position importante au centre politico-administratif, devient, selon Anderson qui reprend les propos de Victor Turner (1967, 1974), une « expérience créatrice de sens »⁴⁸, qui se transforme graduellement en une construction identitaire nationale. Les fonctionnaires issus des peuples colonisés, à travers leurs pérégrinations dans les différents instituts scolaires et les unités administratives locales, contribuent à créer un sentiment d'appartenance et constituer une élite nationale à la source de mouvements d'indépendance. L'analyse fait ressortir la discrimination de la Mère-patrie à l'égard des fonctionnaires des colonies, où le fonctionnaire voyait son ascension dans la hiérarchie administrative formellement bloquée à l'administration dans les colonies elles-mêmes⁴⁹, et l'importance de l'émergence des presses écrites locales qui ont contribué à consolider cette expérience commune vécue par les élites et les peuples colonisés. La conscience identitaire des fonctionnaires issus des peuples colonisés, se fonde, selon l'auteur, sur le sentiment de fatalité découlant du fait qu'ils sont nés dans une unité coloniale. Ce sentiment commun se transformera graduellement, à travers l'expérience vécue au quotidien, en une solidarité horizontale culturelle qui deviendra sentiment national, où ces fonctionnaires américains, créoles, Indiens, et autres, jouent un rôle central dans la création d'États nationaux indépendants (Anderson 1996 [1983]: 61, 69, 75, 144).

48. Turner, Victor (1974), « Pilgrimages as Social Processes », « Passages, Margins and Poverty : Religious Symbols of Communitas » in *Dramas, Fields and Metaphors : Symbolic Action in Human Society*, Ithaca, Cornell University Press, pp. 166-269, 231-271; Turner, Victor (1967), « Betwixt and Between : the Liminal Period in *Rites de Passages* », in *The Forest of Symbols. Aspects of Ndembu Ritual*, Ithaca, Cornell University Press, pp. 93-111., cité dans Anderson (1996) [1983], p. 65.

49. L'ascension est marquée par de multiples obstacles dont les mécanismes d'exclusion qui ont été mis en place par les métropolitains. Par exemple, l'interchangeabilité des fonctionnaires créoles d'une unité administrative à l'autre fut instituée en vue de contrecarrer l'attachement local et par le fait même, les propensions régionalistes ou autonomistes, ce qui aura pour effet de participer à l'unification du territoire colonial (Anderson, 1996 : 66).

Conclusion

Nous avons vu comment, pour Weber et Giddens, l'acteur joue un rôle central dans la structuration des relations sociales, ethniques ou nationales, selon les buts et objectifs poursuivis par les groupes en relation. Dans le flux quotidien des relations sociales, s'établissent entre les différents groupes, des marqueurs catégoriels de type ethnique ou national actualisant des frontières à des fins d'appropriation des ressources ou de préservation des acquis. Nous avons vu ensuite, appliqués à différents contextes nationaux, de quelle façon les structures établies par les groupes politiques dominants jouent un rôle central dans la définition et l'assignation identitaire de type ethnique ou national des populations en position de minorité.

L'histoire de la constitution de l'État français a été analysée sous deux angles : l'angle « interne », avec E. Weber, c'est-à-dire, les mécanismes sous-jacents à la construction de l'identité nationale au sein d'un État déjà constitué par le processus d'assimilation volontaire aux valeurs de la société dominante et l'angle « externe », avec Noiriel, où la constitution de l'État français est appréhendée à travers le développement de la catégorisation des identités délimitant qui est national et qui est étranger. L'appropriation du territoire Inuit dans le contexte du développement du Nouveau-Québec a été analysée par Jaccoud dans le contexte de l'établissement du rapport étatique du centre vis-à-vis ses périphéries, rappelant le contexte de colonisation interne. Selon l'auteure, la désignation identitaire de l'altérité à l'intérieur du territoire (l'autochtone, l'Inuit) sert à des fins de construction et de délimitation de l'État-nation et à la légitimation de ses appareils.

Ces auteurs ont mis en lumière diverses stratégies de l'État pour la production identitaire de type national : l'assignation identitaire et la gestion de l'identité et de ses pratiques (E. Weber), le développement et le raffinement des techniques d'identification (Noiriel), et la définition, la catégorisation et l'inclusion de populations à la marge par les appareils étatiques dans un contexte de colonisation interne (Jaccoud). À ces mécanismes, s'ajoute la production de trajectoires de formation et de cheminement

professionnel chez les acteurs au service de l'État, à travers le cheminement des fonctionnaires issus des peuples colonisés, comme l'a illustré Anderson. Ce sont également ces mêmes acteurs qui seront au point de départ de la constitution de nouveaux États nationaux, affranchis du pouvoir colonial.

Ces points de départ illustrent bien la dynamique que l'on retrouve dans la structuration du pèlerinage tel que démontrée par Anderson : l'inséparabilité entre le rôle des acteurs dans la production de l'identité de type ethnique ou national et l'imposition des structures étatiques pour la production, la gestion, et la perpétuation du modèle national.

De la conceptualisation du pèlerinage des fonctionnaires dans les colonies, telle que présentée par Anderson, nous retenons la conceptualisation et l'analyse de la trajectoire comme cadre théorique et démarche méthodologique, permettant ainsi d'assurer plusieurs liens : entre l'individu/acteur évoluant au sein des groupes sociaux, entre le présent et le passé, entre l'action et le contexte social. L'analyse de la trajectoire permet également de révéler les types variés d'intervention des différentes catégories d'acteurs impliqués dans les décisions et le cheminement des individus.

CHAPITRE 6

Stratégie méthodologique et question de recherche : étude de la trajectoire éducationnelle et professionnelle des cadres de nationalité minoritaire

Le concept de pèlerinage chez Anderson : point de départ de la démarche méthodologique

L'exploration du concept de pèlerinage éducationnel et administratif des fonctionnaires des colonies chez Anderson fut l'amorce d'une démarche théorique originale pour l'objet de notre étude : comment, à travers le cheminement éducationnel et professionnel d'acteurs qui représentent les communautés ethniques minoritaires, se construit l'identité nationale et comment l'État central en place gère la mise en place de ce modèle national ?

Le pèlerinage illustre l'idée de pérégrination d'une cohorte d'individus vers un haut-lieu sacré. Tout au long de son cheminement, l'individu se transforme au gré des rencontres et réalise progressivement qu'il appartient à une collectivité d'individus qui poursuivent le même objectif. Le circuit pèlerin qui est consacré par le flux de pèlerins devient le passage obligé d'individus motivés par l'atteinte du centre et l'institution d'un nouveau statut. Le pèlerinage illustre cette dynamique, qui peut sembler d'emblée contradictoire, en invitant l'individu à poser un acte « libre » d'aller vers le changement, de vivre une expérience individuelle et collective selon les événements qui ponctuent le cheminement. Mais le circuit et ses attributs (les vêtements ou les accessoires, par exemple) sont imposés, tout comme le voyage, ponctué de rites de passage et d'épreuves qui façonnent l'expérience pèlerine. Après avoir atteint le «centre», le but ultime du voyage, le retour à la vie séculière du pèlerin est imprégné d'un nouveau statut, en reconnaissance de sa progression vécue à travers l'expérience pèlerine.

L'idée du pèlerinage présentée par Anderson s'appuie sur la théorisation du rite de passage développé par l'anthropologue Victor Turner (1974, 1967) qui s'est inspiré du folkloriste Arnold Van Gennep (1909) de qui origine la théorisation des « rites de passage ». Selon ces auteurs, le pèlerinage religieux se structure en « rites de passages » ou « rites de transition » qui s'inscrivent tout au long du parcours. Le cheminement du

pèlerin est marqué par trois phases : (1) la séparation du pèlerin de la communauté d'origine ; (2) la présence à la marge qui se situe entre son expérience passée et future et représente l'émergence de potentialités et de possibilités ; (3) l'agrégation, c'est-à-dire le passage consommé de l'individu, l'élévation à un statut social ou religieux supérieur et le retour à la vie séculière. Selon l'auteur, le pèlerinage se structure en un cheminement d'une communion d'individus (*communitas*)⁵⁰, – cheminement, qui consiste en le « passage » à travers différents territoires à différents moments selon les statuts de l'individu jusqu'à l'atteinte du centre.

Plusieurs éléments importants ressortent de cette analyse du pèlerinage chez Anderson. Tout d'abord, le pèlerinage des fonctionnaires administratifs issus des peuples colonisés illustre cette « tension » entre le rôle central joué par les individus et l'action de l'État et de ses institutions dans la production et la gestion de l'identité nationale. Du point de vue de la démarche méthodologique, la conceptualisation du pèlerinage se structure en une trajectoire composée de déplacements à travers le temps et l'espace vers une « destination finale » ou « centrale » impliquant un changement identitaire, social et professionnel chez l'individu.

Cette trajectoire d'ascension ou de mobilité professionnelle permet de faire ressortir à la fois la structuration des choix individuels des acteurs et l'imposition de la structure dans la constitution du cheminement des fonctionnaires. Pendant son parcours, se produiront des changements identitaires et catégoriels chez les acteurs. Leur cheminement s'inscrit au sein de parcours déjà définis, actualisant ainsi la structure établie.

L'analyse de la trajectoire pour l'étude de la structuration des rapports sociaux d'inclusion et d'exclusion

Pour cette section, nous nous sommes inspirées des analyses théoriques de certains auteurs (Bourdieu, Balan & Jelin, McAll & White, Ulysse) ainsi que des collègues chercheurs qui ont participé aux nombreuses sessions de travail lors des rencontres du

50. *Communitas* fait référence à une « anti-société », la *communitas* étant marquée par sa structure informelle.

Programme de recherche sur le racisme et la discrimination (PRRD) qui ont eu cours au Centre d'études ethniques de l'Université de Montréal (CEETUM).

L'articulation acteur, territoire et trajectoire se situe au cœur de l'analyse des grandes questions de la production des rapports sociaux du racisme et de la discrimination privilégiée par le PRRD⁵¹. L'acteur se situe au centre de sa trajectoire, trajectoire qui consiste en le cheminement de vie individuel et catégoriel, pour les fins de l'analyse sociologique, en fonction des différents rôles joués ou attribués à l'individu au cours de sa vie. La trajectoire d'un individu prend tout son sens lors de «rencontres» avec d'autres acteurs, rencontres inscrites au sein d'autres trajectoires. La trajectoire d'un individu est ainsi modifiée par ces rencontres qui contribuent à la mise en place des structures sociales tout en étant marquée par ces mêmes structures (Bourdieu, 1979 : 122; 1989).

Nous retrouvons ici cette dualité structuration/imposition où l'individu, à travers différents rôles sociaux joués ou attribués, construit sa propre trajectoire, est porteur de ses propres projets, doit cheminer à travers un ensemble de territoires quotidiens (système scolaire, marché de l'emploi, marché de consommation, programmes sociaux, etc.), territoires créés à partir d'une volonté collective plus ou moins explicite et contrôlés par les mécanismes d'inclusion et d'exclusion de la part d'autres acteurs. Ces territoires et les possibilités d'accès deviennent, pour l'individu, ce que Bourdieu qualifie son « champ des possibles ». L'individu ne se déplace donc pas au hasard dans l'espace social (Bourdieu, 1979 : 122; PRRD, 1997-2000).

Selon les stratégies méthodologiques adoptées, la reconstitution de la trajectoire met à l'avant-plan la capacité de l'individu, selon son point de vue discursif⁵², à reconstruire son parcours ou un segment de celui-ci (correspondant, par exemple, à une période de sa vie), à la lumière de rencontres et d'actions qu'il pose ou des interventions d'autres acteurs (Ulysse, 1998 : 1 ; PRRD, 1997-2000). Nous pouvons ainsi appréhender la marge de manœuvre en termes de choix et de décisions dans la poursuite de ses projets et les

51. Le Programme de recherche sur le racisme et la discrimination (PRRD) dont la direction était assurée par Christopher McAll et Mylène Jaccoud entre 1997 et 2000, a permis, à partir des différentes problématiques et projets de recherche des participants au programme, d'élaborer la trame commune de l'étude des trajectoires pour l'analyse des rapports sociaux de discrimination et de racisme.

52. L'acteur devient plus que l'informateur, il devient un être qui agit et structure les rapports sociaux (Balan & Jelin (1980) ; McAll & White, (1996) ; PRRD, (1997-2000).

types d'intervention ou de pratiques d'exclusion qui orientent et restreignent les choix et les possibilités chez l'acteur. La reconstitution des trajectoires permet de voir également comment l'acteur développe ses propres stratégies en fonction de ces interventions, et comment ses stratégies et, le cas échéant, sa démarche s'inscrivent au sein du projet de gestion du modèle national mis de l'avant par l'État.

Étude de la trajectoire éducationnelle et professionnelle des cadres de nationalité minoritaire en Chine : questions de recherche

Analyser la trajectoire éducationnelle et professionnelle des cadres de nationalité minoritaire en fin de formation à l'Université centrale des nationalités en Chine permet d'appréhender de manière dynamique les rapports d'inclusion et d'exclusion sous-jacents à la production de l'identité ethnique ou nationale (Weber). Selon notre hypothèse, l'analyse de la trajectoires éducationnelle et professionnelle des cadres permet de confronter les deux perspectives théoriques de la constitution de l'identité et du modèle national (1) l'individu - acteur au point de départ de la construction identitaire ethnique ou nationale et (2) la primauté du projet étatique représenté par les institutions dans la construction et la gestion du modèle national. L'examen des choix et des décisions prises par le cadre ou des interventions imposées à celui-ci, en plus d'influer sur les voies empruntées pour la formation et la carrière professionnelle, constituent une porte d'entrée à une meilleure compréhension historique et sociale de la question de la formation de cadres de nationalité minoritaire ainsi que de la question de la gestion du modèle national par le gouvernement central chinois. Nous nous demandons aussi si les gestes posés par d'autres catégories d'acteurs, à différents moments de la trajectoire du cadre, ont une influence sur la formulation de l'identité ethnique du cadre de nationalité minoritaire et renforcent la prise de conscience de son rôle social dans le processus de développement national.

Le projet national de l'État socialiste chinois est celui d'un gouvernement central qui, pour intégrer et reproduire le système identitaire national a mis en place des politiques spécifiques pour les minorités nationales (*minzu zhengce*) et a institué des institutions de formation éducationnelle spécifiques pour les minorités nationales (*Minzu xueyuan*, *Minzu*

xuexiao, etc.). Des individus sélectionnés, étudiants ou cadres issus des nationalités minoritaires, fréquentent ces institutions pour compléter leur formation. À travers l'étude du parcours éducationnel et professionnel, nous nous attardons à la centralité du rôle des cadres dans la mise en place de leur propre trajectoire de formation : Quelle est la place de l'acteur dans la détermination de sa propre trajectoire? Quelle est la marge de choix et de décision dans la poursuite des projets et qui sont les acteurs qui influencent les choix et les possibilités du cadre de nationalité minoritaire ? Nous ferons ressortir, à travers la comparaison de l'ensemble des récits que font les cadres sur leur propre trajectoire de formation éducationnelle et d'expérience de travail : (1) les moments clés (qu'ils identifient) qui ont eu une incidence sur le cours de la trajectoire; (2) les différents acteurs impliqués (qu'ils identifient) dans leur parcours; (3) la part de choix et de contraintes dans le cheminement de formation et de travail jusqu'à la formation à l'Université centrale des nationalités. En somme, il s'agit de départager les aspects des trajectoires plus « choisis » par le cadre et ceux plus « imposés » à celui-ci et de voir, avec la reconstitution des typologies de trajectoires, la part relative des mécanismes d'imposition et de choix.

L'analyse des trajectoires éducationnelle et professionnelle des cadres de nationalité minoritaire permettra de vérifier – pour les personnes concernées – dans quelle mesure les interventions s'inscrivent dans le cadre de la constitution de rapports ethniques majoritaires/minoritaires, où le groupe majoritaire, à travers la mise en place d'un modèle national et de la gestion des identités, cherche à orienter la trajectoire de vie d'un groupe minoritaire en fonction des intérêts du groupe majoritaire (PRRD, 1997-2000) et quelles sont les réponses apportées par ces membres des groupes ethniques minoritaires face au projet d'intégration nationale.

Pour les fins de la recherche, nous avons adopté la stratégie méthodologique des entrevues semi-directives pour reconstituer le parcours éducationnel et professionnel des cadres de nationalité minoritaire en fin de formation du programme de gestion économique de l'Université centrale des nationalités à Beijing. Nous ajoutons à la reconstitution de la trajectoire des cadres des nationalités, une analyse historique du portrait des cadres finissants de l'Institut à partir des données tirées de l'Album d'amitié. Ces deux sources de renseignement sont complétées par le point de vue des cadres

dirigeants et d'enseignants exprimé lors de la réalisation d'entrevues sur la réalité actuelle de la formation des cadres des nationalités au Centre de formation des cadres à l'Université centrale des nationalités.

Méthodologie

1. Portrait de la formation des cadres à l'Institut central des nationalités

Pour la réalisation du portrait historique de la formation des cadres des nationalités à l'Institut central des nationalités à Beijing, nous avons compilé les données sur les programmes de formation et les caractéristiques des finissants publiées dans l'«Album d'amitié du Centre de formation des cadres de l'Institut central des nationalités» (1991) (titre des programmes, nationalité des finissants, sexe, provenance géographique, fonction occupée avant et après la formation à l'Institut central des nationalités)⁵³. Cet album a été réalisé à l'occasion du 40e anniversaire de la fondation de l'Institut de formation des cadres des nationalités à Beijing. Le comité de rédaction de l'album répartit la formation des cadres en trois grandes périodes, marquées par les événements socio-politiques qui ont touché l'ensemble de la société chinoise. Le survol des classes de formation de l'Institut central des nationalités, de septembre 1950 à juillet 1991, permet de rendre compte des changements survenus depuis les quarante dernières années dans la formation des cadres de nationalité minoritaire en Chine.

2. Entrevues avec des dirigeants et enseignants du Centre de formation des cadres de l'Université centrale des nationalités

Des entrevues ont été effectuées avec des dirigeants et enseignants du Centre de formation des cadres. Les démarches à l'Université centrale des nationalités (UCN) ont commencé à porter fruit en janvier 1996 lorsque qu'un professeur retraité de l'université nous introduisit au Centre de formation des cadres, après avoir été préalablement

53. Certaines données sont incomplètes compte tenu du contexte socio-politique de l'époque. Les données permettent néanmoins d'offrir une description générale des classes de formation et des caractéristiques des étudiants qui ont passé au Département de formation des cadres de l'Institut central des nationalités.

introduite au Bureau des Affaires étrangères de l'université avec une lettre du Bureau des étudiants étrangers de l'Université de Beijing obtenue à la suite d'une entrevue avec les dirigeants. Nous avons réalisé deux entrevues avec les cadres dirigeants du centre (en janvier et en mars 1996) ainsi qu'une entrevue avec le directeur-adjoint de l'Institut des cadres administratifs de l'université (en février). Par la suite, il nous a été possible de réaliser des entrevues avec trois professeurs du centre (en mars et en avril). Après avoir réalisé des rencontres avec les dirigeants du centre, nous avons eu la possibilité de rencontrer des professeurs du Centre de formation. Le directeur a pris soin de choisir des professeurs importants du centre, âgés entre 30 et 40 ans et d'assurer une représentativité des spécialisations offertes au centre pour les fins de l'entrevue. Ces entrevues étaient de nature informative et visaient à connaître le contenu des cours que les professeurs enseignaient aux étudiants cadres de l'institution. Nous relevons des extraits de ces entrevues lorsque ceux-ci sont complémentaires aux entrevues avec les étudiants cadres.

Les entrevues menées avec les professeurs constituaient aussi une stratégie pour rejoindre les cadres en formation. C'est à la suite de la réalisation d'une entrevue avec un professeur que nous avons été introduite aux cadres en formation pour réaliser des entrevues ... en échange d'un cours d'anglais donné au cousin du professeur ! Nous touchions enfin au but, celui de réaliser des entrevues avec des cadres en formation à l'Université centrale des nationalités, au début de mai 1996, un mois avant le retour au Québec et après 22 mois de séjour en Chine.

3. Reconstitution des parcours éducationnel et professionnel des répondants

Les parcours éducationnel et professionnel de treize étudiants en fin de formation au programme de gestion économique du Centre de formation des cadres de l'Université centrale des nationalités à Beijing ont été reconstitués à travers des entrevues semi-directives réalisées après plusieurs mois de démarches. La réalisation d'entrevues avec les cadres de nationalité minoritaire fut le point culminant de l'expérience de terrain plutôt que l'amorce de l'expérience de terrain, comme envisagé et planifié au début du séjour en République populaire de Chine.

Tout d'abord, l'immersion linguistique, le travail de traduction sous supervision d'articles de sociologie du chinois au français ainsi que la recherche documentaire dans les bibliothèques ont marqué la première année académique passée à l'Université de Beijing. Nous avons effectué une recherche d'articles de journaux du quotidien *Renmin Ribao* et de revues spécialisées sur la question des nationalités (*Minzu yanjiu*, *Minzu gongzuo*), ainsi que des revues provinciales traitant de la question des nationalités à partir des index thématiques sous deux rubriques : «Théories et politiques des nationalités» (*Minzu lilun yu minzu zhengce*) qui inclut les questions relatives aux cadres de nationalité minoritaire et «Éducation des nationalités» (*Minzu jiaoyu*), qui traite de la question de la formation des cadres des nationalités. Nous avons porté une attention particulière aux grands événements qui ont marqué la question des relations ethniques en Chine depuis 1978.

À la fin de l'année académique 1994-1995, nous avons constitué le guide d'entrevue en français et en anglais pour ensuite le traduire en chinois avec l'aide précieuse de collègues chinois du département de Sociologie de l'Université de Beijing et d'amis de l'Université centrale des nationalités afin de le présenter aux directeurs de recherche. Le guide d'entrevue a été accepté dans son ensemble, mais quelques mises en garde ont été exprimées, entre autres, sur la difficulté de réaliser des entrevues pour une chercheuse occidentale sur une question sensible comme celle des relations ethniques, en particulier dans un milieu difficilement accessible qui est celui des instituts de formation pour les cadres (avec un guide d'entrevue formel). On souleva également le fait qu'une démarche de maîtrise en Chine ne devrait pas dépendre à tout prix de la réalisation d'entrevues, compte tenu des multiples difficultés rencontrées sur le terrain. L'année universitaire s'est terminée sur ces questions importantes, nous obligeant à définir une stratégie d'attente et d'immersion à l'Université centrale des nationalités. Le fait que notre unité d'appartenance (*danwei*) relevait de l'Université de Beijing, a constitué un obstacle dans l'immersion à l'Université centrale des nationalités. À certaines périodes de l'année, à l'approche de dates politiques importantes (comme le 4 juin, par exemple), l'accès à l'UCN et aux dortoirs était contrôlé, voire impossible. Aussi, l'emprunt de documents à la bibliothèque de l'UCN s'est effectué sous des conditions restreintes et onéreuses, de par le fait que nous relevions de la catégorie « *waixiao, waiji* » c'est-à-dire

d'une « école extérieure et de citoyenneté étrangère ». Malgré ces difficultés d'ordre administratif, les séjours passés à l'université « à la recherche des cadres » ont été marqués par une collaboration précieuse de nombreux collègues qui a dépassé nos attentes. Cette étape de la recherche fut dictée par l'humilité et la souplesse avec cette considération constante de l'éventualité que les entrevues ne puissent peut-être pas se réaliser.

Démarches pour la réalisation d'entrevues

La réalisation des entrevues avec les étudiants était initialement prévue pour la session de l'automne 1995. Cette session fut marquée par de multiples séjours à l'UCN et à sa bibliothèque où nous avons eu l'occasion d'établir de nombreux contacts et de participer à plusieurs activités culturelles sur le campus. Bien que les étudiants cadres soient regroupés dans un dortoir spécifique et bien identifié sur le campus, la « rencontre » avec les étudiants cadres fut une démarche ardue car ces étudiants en formation continue sont plus âgés que la moyenne des étudiants sur le campus et ne semblaient pas participer aux mêmes activités ni à la vie quotidienne des autres étudiants. Personne, parmi nos connaissances, ne connaissait de cadres en formation et, sans une introduction formelle, il s'avérait difficile pour nous d'entrer en contact avec eux. Le temps et surtout la confiance a fait son œuvre : le « bouche-à-oreille » et le fait « qu'une étudiante canadienne s'intéressait à la question de l'éducation et la formation des cadres des nationalités », s'est avéré la meilleure stratégie.

Présentation de la démarche d'entrevue

Pour réaliser les entrevues, nous avons adapté à l'objet de la recherche le contenu des sections du guide d'entrevue portant sur la reconstitution du cheminement de 100 personnes prestataires de la Sécurité du Revenu, de la recherche *Structures, systèmes et acteurs : Welfare et Workfare comme champs d'action sociale* sous la direction de McAll & White (1996). Le guide d'entrevue, recomposé dans le contexte

des entrevues à mener avec les cadres, d'abord rédigé en français et en anglais, a été traduit en chinois (Voir le guide d'entrevue en langue française en annexe 1, et en langue chinoise, en annexe 2).

Le guide comporte six sections. À la première section, nous présentons l'objectif de la recherche, les conditions de confidentialité et le déroulement de l'entrevue. Nous avons retenu la formule de la consigne de départ utilisée par Jaccoud (1993) lors de la réalisation d'entrevues dans le cadre de sa thèse de doctorat « *Les Inuit et la question pénale : le cas du Nouveau Québec* » que nous avons adaptée à la réalité de notre terrain. La section 2 « Profil de la personne répondante » vise à connaître le profil socio-démographique de la personne répondante : son lieu de naissance, sa nationalité, des détails sur sa région d'origine, la composition familiale, etc. Dans la section suivante, nous avons reconstitué avec la personne répondante sa trajectoire scolaire depuis le primaire jusqu'à l'Université centrale des nationalités en portant attention aux types d'école fréquentés, aux langues apprises, aux domaines d'études et aux éléments qui ont contribué à décider ou à orienter la carrière professionnelle. Nous portons une attention particulière aux points de transition et de changement qui apparaissent dans le récit des répondants afin de faire ressortir les événements et les acteurs qui ont contribué selon le répondant à changer ou orienter la trajectoire éducationnelle. « Le retour sur la participation à différents mouvements et organisations », à la quatrième section, vise à connaître l'expérience d'implication et de participation des répondants aux organisations et de voir comment sont vécues et perçues ces expériences, engagements et possibilités d'avancement. La section 5, « Retour sur les expériences professionnelles et de formation continue », constitue l'autre partie importante de l'entrevue où la personne répondante est amenée à décrire ses expériences de travail, les changements survenus en cours de route, les causes et les explications des changements et les motifs qui l'ont incitée à suivre une formation à l'Université centrale des nationalités. Nous nous attardons toujours aux points de transition ainsi qu'aux motifs reliés aux changements afin de relever les événements et acteurs qui ont influencé leur trajectoire. La dernière section porte sur les perspectives d'avenir de la personne répondante afin de mesurer l'importance d'une formation à l'Université centrale des nationalités dans sa trajectoire de vie.

Sélection des répondants

La sélection des étudiants s'est effectuée avec le professeur titulaire pour huit des treize étudiants à partir de la liste d'étudiants de la classe de gestion économique. Le professeur titulaire a sélectionné seul les quatre étudiants de la première rencontre d'entrevue. Nous avons pris soin ensemble, pour la sélection des étudiants des rencontres subséquentes, d'assurer la plus grande diversité (en termes de nationalité, de région, de fonction occupée avant la formation) et d'assurer la présence de femmes, en minorité dans l'ensemble des programmes de formation. Nous n'avons pas tenu compte du facteur de saturation des récits (Bertaux, 1980) en regard du faible nombre d'entrevues réalisées et du faible nombre de cadres des nationalités qui accèdent à une formation à l'Université centrale des nationalités. Ils représentent en fait l'élite de l'ensemble des cadres qui ont été formés au niveau supérieur. L'objectif au départ du séjour n'était pas d'obtenir la représentativité de la catégorie d'acteurs comme telle. Il s'agissait davantage de proposer une autre forme d'analyse des rapports majoritaires/minoritaires qui se situe dans le projet d'intégration et de gestion du modèle national du gouvernement chinois à travers l'étude du parcours et des projets d'acteurs issus des communautés ethniques minoritaires. Si un étudiant n'était pas disponible au moment de l'entrevue, le professeur titulaire pouvait sélectionner un autre étudiant de son choix.

Les entrevues ont été menées à la chambre du dortoir du professeur titulaire en fin d'après-midi (trois vendredis en avril et mai et un dimanche au début de juin 1996). elles ont duré entre 3h et 3h30 en moyenne. Les entrevues se sont réalisées en groupe de quatre, puis de trois étudiants à la fois. Le professeur était présent tout au long de l'entrevue. Sa présence fut très agréable et sa collaboration précieuse pour la traduction en anglais des termes techniques plus difficiles à saisir en langue chinoise et pour officialiser le contexte du déroulement des entrevues. Il aurait été très difficile d'obtenir les entrevues dans un autre contexte. Les entrevues n'ont pas été enregistrées⁵⁴. Le lien de confiance devait primer en tout premier lieu. Enregistrer les entrevues aurait mis un

54. Cette décision a été prise à la suite des conversations avec mon co-directeur Jacques Lamontagne et le directeur de l'Institut de sociologie et d'anthropologie de l'Université de Beijing, Ma Rong.

frein à la mise en confiance et au bon déroulement des entrevues. Nous avons pris des notes tout au long du déroulement des entrevues pour reconstituer l'entrevue le plus exactement possible dès le retour à notre dortoir.

Compte tenu du contexte (où nous rencontrions trois ou quatre étudiants par séance), nous posons une question générale par section (en débutant par « Raconte-moi ... ») à tour de rôle aux répondants et ceux-ci étaient invités à raconter leur parcours et leurs expériences vécues en rapport au sujet. Les récits ont été plutôt descriptifs et assez linéaires compte tenu des contraintes relatives au groupe, à la langue et au temps. Pour chacun des récits, nous nous sommes attardées aux moments de changement et avons demandé des explications sur les changements survenus.

Portrait général de la classe du Programme de gestion économique

La classe de gestion économique compte 47 étudiants cadres de 13 nationalités différentes. Parmi eux, 14 sont des femmes, ce qui représente près de 30% des étudiants de la classe. 40 étudiants sur les 48 sont membres d'une organisation politique : 28 étudiants sont membres de la Ligue jeunesse communiste et 12 étudiants sont membres du Parti communiste chinois. Un étudiant est diplômé du premier cycle du secondaire (*chuzhong*), 19 sont diplômés du deuxième cycle du secondaire (*gaozhong*), 21 sont diplômés du deuxième cycle du secondaire spécialisé (*zhongzhuan*), 5 étudiants sont diplômés du deuxième cycle de formation professionnel enseignant (*zhongshi*) et un étudiant est diplômé du niveau équivalent universitaire (*dazhuan*). Les années d'expérience de travail varient entre une et quinze années (les étudiants devaient remplir le critère d'un minimum de deux années d'expérience de travail avant la formation). Les fonctions occupées avant la formation représentent un bon échantillon de la diversité de travail d'un cadre des nationalités : certains cadres occupaient une fonction administrative au niveau du gouvernement local (du canton, du district, etc.), d'autres occupaient une fonction au Département des religions, à la section des finances et du commerce, au Département du transport, des postes, de la canalisation, etc. Certains étudiants occupaient une fonction technique dans le milieu hospitalier ou encore dans

une usine, d'autres étaient enseignants à l'école primaire, secondaire, ou oeuvraient dans d'autres domaines techniques spécialisés.

*Portrait des répondants interviewés*⁵⁵

Les répondants interviewés sont âgés entre 23 et 39 ans au moment de l'entrevue en mai 1996. Ils sont issus de onze nationalités différentes. L'expérience de travail comme cadre des nationalités varie entre une et douze années (un répondant a occupé divers métiers manuels durant neuf années avant de devenir cadre). La presque totalité des cadres en formation occupent une fonction au sein d'une unité administrative autonome⁵⁶. Nous comptons quatre femmes au sein de la cohorte des répondants. Sept répondants sont membres de la Ligue jeunesse communiste et quatre répondants sont membres du Parti communiste chinois. Deux répondants ne sont membres d'aucun parti au moment de leur entrée à l'UCN en 1994.

Les fonctions occupées par les répondants avant la formation à l'Université centrale des nationalités se divisent en trois catégories : quatre répondants occupent un poste au siège du gouvernement du district ou du canton dont un est interprète. Quatre répondants, dont trois femmes, assument des fonctions de comptabilité. Quatre répondants effectuent un travail de cadre technicien. Une répondante est enseignante à l'école primaire.

55. Pour les fins de l'analyse, nous nous en tiendrons aux informations générales tout au long de l'analyse dans le but d'assurer la confidentialité des répondants. Nous nous reportons à la catégorie d'acteurs étudiée, c'est-à-dire, aux cadres de nationalité minoritaire plutôt qu'aux caractéristiques individuelles de chacun.

56. Quatre répondants relèvent directement d'un district autonome d'une province; trois répondants, d'une préfecture autonome d'une province; un répondant, d'une préfecture autonome d'une région autonome et quatre répondants relèvent d'une région autonome.

Profil des répondants

- **Sexe :**

Hommes : 9

Femmes : 4

- **Nationalités représentées :**

Hui (3 répondants) ; Tujia (1) ; Dong (1); Buyi (1); Kasakh (1); Yi (1); Li (1); Tibétain(1); Miao (1); She (1); Han (1).

- **Provenance des répondants :**

Guizhou (2 répondants); Région autonome Hui du Ningxia (3); Hunan (2); Région autonome Ouïgoure du Xinjiang (1); Sichuan(1); Gansu (1); Hainan (1); Zhejiang (1); Région autonome du Tibet (1).

- **Profession représentées⁵⁷ :**

- Fonctionnaire au gouvernement du district
- Responsable de la gestion du système informatique au Centre de formation et de gestion des entreprises jeunesse
- Enseignant dans une école primaire
- Responsable d'une cimenterie d'un district autonome
- Chef adjoint du gouvernement d'un canton d'un district autonome
- Interprète à la Conférence consultative politique du district d'une préfecture autonome
- Comptable au Bureau d'administration fiscale
- Technicien radiologiste à l'hôpital
- Comptable au Bureau des finances d'un bourg
- Comptable au Département industriel et commercial
- Secrétaire au gouvernement du canton d'un district autonome
- Technicien au Département de la conservation de l'eau des canalisations d'un district
- Comptable à la Commission de l'éducation d'un district

57. Travail en relation à la définition de cadre des nationalités (*minzu ganbu*).

PARTIE 3

Résultats du terrain : portrait de la formation des cadres à l'Institut central des nationalités et le point de vue des acteurs

CHAPITRE 7

L'institut central des nationalités à Beijing : l'histoire de la formation des cadres de nationalité minoritaire

De la mi-1950 jusqu'à la fin des années 1970, la formation à l'Institut central des nationalités est davantage axée sur la formation politique et idéologique mais au début des années 1980, elle se diversifie : la formation des cadres des nationalités à Beijing inclut désormais des formations dans le domaine du droit, de la gestion économique et de la gestion administrative, entre autres. Cette évolution dans la formation est le reflet de l'évolution socio-politique en Chine mais aussi de l'évolution du projet de développement national qui passe désormais par la diversification des compétences du contingent de cadres, en particulier des cadres des nationalités qui, pour la grande majorité d'entre eux, travailleront à la fin de leur formation dans divers domaines dans les régions des nationalités (*minzu diqu*), exerçant des compétences liées au développement économique.

De septembre 1950 à mars 1966 : formation des cadres militaires et politiques

Avant l'ouverture officielle de l'Institut central des nationalités en juin 1951, deux «classes d'entraînement des cadres militaires et politiques» (*Jun-zheng ganbu xunlianban*) y avaient déjà cours. Pour les premières classes de formation, peu de détails sont donnés dans l'Album d'Amitié quant à l'affectation des cadres après le passage à l'Institut mis à part la mention des cadres qui sont affectés à l'Institut central des nationalités à la fin du programme⁵⁸. La deuxième «classe d'entraînement des cadres militaires et politiques», débute en avril 1951 et se termine en mai 1952⁵⁹.

58. Le premier groupe est admis en septembre 1950. Il est composé de 39 hommes et 8 femmes, des nationalités Han (4), Hui (2), Miao (10), tibétaine (8), Yi (1), Tujia (6), Gaoshan de Taiwan (2) et mongole (1). L'occupation d'un seul cadre avant la formation et après la formation est mentionnée dans l'album : un cadre tibétain, interprète pour la Huitième Armée de route de l'Armée populaire de libération. Devenu professeur après l'obtention de son diplôme, il occupe le poste (avant sa retraite) de directeur-adjoint au Premier Département des langues des nationalités de l'Institut central des nationalités de Beijing. Un cadre Hui occupait le poste de vice-président de la Conférence consultative politique de la Région autonome Hui du Ningxia avant sa formation à l'Institut central des nationalités.

59. Ce groupe est composé de 199 cadres, 183 hommes et 16 femmes issus de 20 nationalités différentes (la

Une «classe de formation culturelle» (*Wenhua ban*) débute en avril 1952 pour se terminer en décembre la même année. Quinze étudiants (tous des hommes) sont formés et sont pour la plupart d'entre eux originaires des provinces du Sud-Ouest de la Chine, de nationalités Buyi, Miao et tibétaine⁶⁰.

D'un nombre total de 253 étudiants pour l'ensemble des trois premières classes de formation, nous comptons 24 femmes et 13 cadres Han formés durant cette période. Seulement 24 d'entre eux sont membres du PCC. Plusieurs cadres qui ont reçu une formation pourvoient au contingent du personnel de l'Institut central des nationalités (26 cadres au total). Ces cadres sont jeunes (entre 18 et 38 ans) et représentent la quatrième cohorte de cadres de nationalité minoritaire formés depuis la fondation du régime communiste (Dreyer, 1970).

La fonction assumée avant le passage à l'Institut central des nationalités est non-inscrite pour la majorité des étudiants pour cette période. Par contre, pour les étudiants dont la fonction avant le passage à l'Institut est connue, nous constatons une mobilité importante dans les postes assumés (souvent, du simple poste de cadre, la personne obtient un poste de responsabilité, de présidence ou un poste adjoint à la même unité d'attache). Le cadre qui a été formé à l'Institut central des nationalités change également d'unité de travail pour occuper un poste dans les organes politique (par exemple, un comité permanent ou comité organisationnel du Parti) ou au sein du gouvernemental central ou régional ou encore, sur la question des nationalités (Conférence consultative, Département des affaires des nationalités). Les trois premières classes de formation forment des acteurs de premier plan qui agiront au niveau national sur la question des

nationalité de 10 personnes n'est pas spécifiée). Ces cadres en formation sont principalement de nationalité Hui, Miao, Yi, tibétaine, mongole et Han. Du nombre de cadres dont l'affectation après la formation est connue, 15 d'entre eux sont affectés à l'Institut central des nationalités après la formation, 7 cadres sont affectés à divers paliers administratifs de la Conférence consultative politique, 7 cadres sont affectés au Comité de l'Assemblée populaire, 5 cadres, à la Commission des affaires aux nationalités (dont 1 cadre deviendra président de la Commission des affaires aux nationalités à l'échelon provincial). D'autres cadres obtiennent un poste dans diverses institutions scolaires, dans les maisons d'éditions, dans le domaine judiciaire, ou dans une entreprise d'État.

60. Nous connaissons l'affectation de seulement trois cadres: un cadre de nationalité Buyi devient secrétaire-adjoint au comité de la cellule du Parti de la Commission aux Affaires des nationalités, un cadre de nationalité tibétaine travaille à la Conférence consultative de la province du Qinghai et un autre cadre de nationalité tibétaine travaille à la section d'éducation permanente du Comité d'éducation du territoire urbain Jiangnan de la ville de Wuhan.

nationalités et pourvoient au manque de personnel de ces différents organes.

Établissement du Département de science politique en 1953

En 1953, les classes de formation des cadres sont incorporées au Département de science politique à l'Institut central des nationalités. Jusqu'à la fermeture temporaire de l'institut en 1966, 32 classes de formation accélérée ou de longue durée sont créées dans les domaines politique et idéologique.

Cette première période de formation des cadres des nationalités au Département de science politique est caractérisée par le faible taux de membres du PCC et la grande mobilité que connaissent les cadres dans les fonctions assumées entre la période précédant et suivant la formation. La systématisation de la formation se reflète par le nombre de cadres formés entre 1953 et 1960. Environ 1583 cadres reçoivent une formation pendant cette période. L'ensemble du programme est également axée sur la formation politique et idéologique. Cette période est reliée à l'orientation politique maoïste qui deviendra de plus en plus radicale en ce qui concerne les politiques des nationalités ; le principe de la «nationalisation» (*minzuhua*) sera graduellement évacué des politiques des nationalités. La formation est désormais axée sur l'allégeance politique au Parti communiste. Durant cette période, plusieurs classes de formation de cadres sont offertes spécifiquement aux cadres du Tibet ou de nationalité tibétaine et aux cadres du Xinjiang, ce qui correspond, selon Nichols, à la période d'implantation du régime communiste dans ces régions autonomes (Nichols, 1968 : 209). Peu de femmes cadres sont formées durant cette période.

En avril 1966, l'ensemble des institutions éducationnelles en Chine ferment leurs portes durant la période la plus radicale et la plus violente de la Révolution culturelle. L'Institut central des nationalités ouvre à nouveau en décembre 1971 et entame la deuxième période de formation des cadres jusqu'en juillet 1976, date qui marque la fin de la période de la Révolution culturelle. Les classes de formation des cadres à l'Institut sont désormais vouées à la formation spécifique des cadres des nationalités, et s'incorporent au Département de formation des cadres.

De décembre 1971 à juillet 1976 : création du Département de formation des cadres

Le Département de formation des cadres (*Ganxun bu*) est créé en novembre 1972 se distinguant désormais du Département de politique de l'Institut central des nationalités. Vingt-trois «classes de formation politique» sont constituées, comprenant onze «classes nationales», six «classes pour les cadres du Tibet ou de nationalité tibétaine», quatre «classes du Xinjiang» et deux classes des «provinces du Nord-Ouest». Sur un nombre total de 1 149 étudiants formés, plus de 1 000 d'entre eux sont membres du PCC, 221 cadres sont des femmes et 38 cadres sont de nationalité Han dont 21 d'entre eux pour la seule classe du Xinjiang de «formation accélérée en politique», en 1976.

Cette période de formation cible particulièrement les cadres oeuvrant au niveau du district et de la commune où plusieurs d'entre eux détenaient un poste de secrétaire, secrétaire adjoint, ou encore de responsable adjoint, le plus communément dans une unité administrative (district, canton, commune), ou au sein du Parti avant leur formation à l'Institut. Les cadres diplômés connaissent pendant cette période une mobilité occupationnelle importante, étant affectés à un poste de direction (président, responsable, ou responsable adjoint) d'un département ou d'un organe administratif ou politique. L'âge des cadres en formation se situe entre 18 et 50 ans. Plus de 90% des cadres inscrits au Département de formation des cadres à l'Institut durant cette période sont membres du PCC avant le début de leur formation. La loyauté politique envers le Parti constitue le principal critère de sélection pour avoir accès à la formation et la garantie de mobilité dans les fonctions. La proportion de femmes cadres augmente à peine de 3%, entre 1953 et 1966, le pourcentage atteint 7% entre 1971 et 1977. Les femmes cadres demeurent ainsi largement sous-représentées chez les cadres de nationalité minoritaire en formation. Cette période de formation se déroule en pleine Révolution culturelle, pendant la période de réorganisation après les années troubles de radicalisme politique. Cette formation ciblait les principaux dirigeants des communes.

Février 1978 : la formation à l'aube de l'ère des réformes et de l'ouverture

La mort de Mao Zedong au mois de septembre 1976 marque la fin de la Révolution culturelle et l'amorce d'une période de deux années de transition néo-maoïste. Une nouvelle période de formation des cadres de nationalité minoritaire reprend en février 1978. Mais il faut attendre jusqu'en 1982 pour voir la diversification de possibilités de formation au Département des cadres et la restructuration des cours qui s'oriente désormais vers l'acquisition d'habiletés au niveau de la gestion économique. La transformation de l'Institut central des nationalités en une université clé en 1993 marque la fin de cette 3^e période foisonnante de changements dans la formation des cadres à l'Institut.

Le début de cette troisième période au Département de formation, entre février 1978 et octobre 1979, est marqué par l'ouverture de vingt-cinq «classes de formation politique», dont deux «classes de formation politique du Tibet» (*Zhengzhi lunxun Xizang ban*). Une «classe d'administration de l'éducation» est également mise sur pied en septembre 1978, destinée aux cadres sélectionnés du Xinjiang. En 1980, deux «classes d'élevage et de pâturage» (*Nong-wu ban*) sont données également à des cadres tibétains. Trois «classes de lois gouvernementales» (*Zheng-fa ban*) sont données à des cadres en provenance du Tibet et à d'autres en provenance des régions du Sud-Ouest et du Sud de la Chine. Le département mise encore une fois sur l'accroissement du niveau éducationnel des cadres du Tibet et du Xinjiang pour pourvoir au contingent de cadres dans ces régions autonomes avec une orientation plus pratique de la formation. La provenance des étudiants cadres se diversifie : pendant cette période, le département compte sept classes «nationales», six classes du Tibet ou de cadres de nationalité tibétaine, sept classes des provinces du Nord/Nord-Ouest/Nord-Est, six classes des provinces du Sud/Sud-Ouest/Sud-Est et cinq classes du Xinjiang. Durant cette période, 1 552 étudiants sont formés dont plus de 97% sont membres du Parti. Les femmes constituent 150 des cadres formés (ce qui représente 9% du nombre total de cadres) et seulement 10 cadres du contingent de cadres en formation sont de la nationalité majoritaire Han. L'âge des cadres se situe entre 23 et 56 ans.

Le taux très élevé d'adhésion au Parti communiste, l'absence de femmes cadres et un profil semblable de carrière des cadres caractérisent le début de cette troisième période de formation. Mais les cours offerts sont désormais axés sur la formation administrative et l'acquisition de compétences techniques. Le lancement des réformes économiques prônées par Deng Xiaoping et l'ouverture progressive de la Chine au marché international auront pour effet de bouleverser le curriculum de formation académique des cadres au niveau national, incluant évidemment celui du Département de formation des cadres de l'Institut central des nationalités. La formation s'axe désormais sur l'acquisition d'expertises pour stimuler le développement économique des régions des nationalités.

De septembre 1981 à juillet 1988: diversification des spécialités de formation

Le Département de formation des cadres diversifie sa formation en intégrant un programme du domaine juridique. Entre 1981 et 1983, le département offre une formation dans le domaine juridique avec une «classe de formation pour les cadres de la sécurité publique» (*Gong'an ganbu peixun ban*), deux «classes de formation pour cadres procureurs» (*Jingcha ganbu peixun ban*) et deux «classes de formation pour les cadres de la cour» (*Fayuan ganbu peixun ban*). Trois «classes de spécialisation en droit» (*Falü zhuanke ban*) d'une durée de deux années sont également constituées.

Le département ouvre à nouveau des «classes culturelles du Tibet» (*Xizang wenhua ban*) en septembre 1981 jusqu'en 1985, formation d'une durée d'une année, qui regroupe quatre classes, représentant 190 cadres au total. Le but poursuivi par cette formation vise à augmenter le niveau éducationnel des cadres tibétains au niveau universitaire national. Quatre «classes de formation sur les théories des nationalités» (*Minzu lilun peixun ban*) sont constituées, et 189 cadres de tout le pays recevront une formation pour une ou deux années.

Entre 1982 et 1984, le département offre toujours des «classes de formation politique» (*Zhengzhi lunxun ban*) destinées aux personnes regroupées dans des classes selon leur région d'origine : un groupe de cadres des régions du Nord-Est/Nord-Ouest, un groupe de cadres en provenance du Sud-Ouest/Sud/Centre de la Chine, un groupe de

cadres en provenance du Xinjiang et un groupe de cadres en provenance de tout le pays recevront cette formation. Dans les deux années qui suivent, cette formation se poursuit mais est spécifiquement destinée aux cadres de la région autonome du Xinjiang. Deux classes d'administration de l'éducation sont constituées pour les cadres du Xinjiang et des cadres de l'ensemble du pays (formation accélérée dans le cas de la classe nationale).

Pour l'année académique de 1983 et 1984, le Département de formation des cadres amorce une formation spécialisée en gestion (*guanli zhuan ye ban*), le prélude à la constitution d'une nouvelle spécialisation de formation en gestion administrative qui s'établira formellement à partir de 1988. Des classes de «gestion administrative du Parti» (*Dangxing guanli zhuan ye ban*) sont constituées, entre septembre 1983 et juillet 1988, destinées aux cadres du Xinjiang, du Tibet, des régions du Nord-Est/Nord-Ouest de la Chine et quatre classes de formation nationale sont constituées. Une classe de langue chinoise est donnée pendant deux ans à des cadres en provenance du Xinjiang en septembre 1985.

Pour la période suivant la réouverture du Département de formation des cadres, jusqu'en 1988, 1 575 cadres au total reçoivent une formation. Sur 34 classes, 19 classes de formation sont nationales, sept classes de formation sont constituées pour des cadres en provenance du Xinjiang, cinq classes, pour des cadres du Tibet et/ou de nationalité tibétaine, deux classes pour les cadres des régions du Nord-Est/Nord-Ouest et une classe pour les cadres de la région du Sud de la Chine. Seulement 239 femmes sont inscrites au département, ce qui représente néanmoins une légère augmentation à 15% du nombre total de cadres féminins ayant reçu une formation au cours de cette période. Les cadres de nationalité Han représentent 167 des cadres en formation, dont 40 sont regroupés dans la seule «classe de spécialisation en gestion administrative du Parti» des régions du Nord-Est/Nord-Ouest de la Chine. On constate également une légère baisse dans l'adhésion au Parti communiste des cadres avant la formation : de 97,4%, entre 1978 et 1982, le pourcentage des cadres membres du Parti avant la formation tombe à 84,3%, entre 1983 et 1988. Le portrait des classes tient compte des réalités régionales avec l'implication de cadres Han dans la formation. L'accent est mis sur l'acquisition d'habiletés en gestion, en administration et dans le domaine juridique, prélude de

réformes importantes au niveau économique où les cadres des nationalités auront à jouer un rôle central dans leur région.

Septembre 1987 : introduction de la gestion administrative comme spécialité de formation

La spécialisation en gestion administrative devient la priorité au niveau de la formation des cadres. La création du Centre de formation pour les cadres administratifs en 1993 sera l'aboutissement de cette nouvelle orientation. Entre septembre 1987 et juillet 1991, onze «classes de spécialisation en gestion administrative» de longue durée (deux années) et de formation accélérée sont constituées. De ce nombre, quatre classes sont nationales, deux classes sont formées de cadres en provenance des régions du Nord-Est/Nord-Ouest de la Chine, trois classes sont formées de cadres du Tibet ou de nationalité tibétaine et deux classes sont formées de cadres du Xinjiang.

Deux «classes de spécialisation en éducation politique et idéologique» (*Sixiang zhengzhi jiaoyu zhuan ye ban*) sont constituées en septembre 1987 et juillet 1990: une classe est nationale et une classe est formée spécifiquement pour les cadres du Xinjiang. De plus, une classe de langue chinoise en septembre 1987 et une classe de spécialisation en droit (*Falü zhuan ye ban*) sont mises sur pied, toujours destinées aux cadres du Xinjiang.

Une classe de spécialisation en gestion économique est constituée pour des cadres en provenance de tout le pays en septembre 1990. Cette classe est la première d'une spécialisation qui devient de plus en plus importante au Département de formation des cadres de l'Institut des nationalités au cours des années 1990. Trois classes de formation accélérée sur les théories du Front uni sur la question des nationalités (*Tongzhan lilun duanxun ban*) sont aussi offertes aux cadres de tout le pays au début des années 1990. La dernière classe constituée est centrée plus spécifiquement sur la formation sur la question religieuse du Front uni (*Tongzhan zongjiao fudao ban*).

De septembre 1987 à juillet 1991, 834 cadres répartis dans 21 classes ont reçu une formation au Département de formation des cadres : 13 classes sont nationales, cinq classes sont constituées de cadres du Xinjiang et cinq classes, de cadres du Tibet ou de

nationalités tibétaine. Des 834 cadres qui ont reçu la formation, 184 sont des femmes, ce qui représente 22% des cadres au total. Le pourcentage de cadres Han a augmenté, passant à 16% du nombre de cadres formés au Département de formation des cadres. Les cadres de nationalité Han sont davantage concentrés dans les «classes de spécialisation en gestion administrative» et dans une classe de formation accélérée sur les « Théories du Front uni». Le taux d'adhésion des cadres au Parti communiste a baissé à 55% (seulement 467 cadres des nationalités étaient membres du Parti communiste avant la formation). Relié au fait de la politique de rajeunissement des cohortes de cadres admis à la formation à la fin des années 1980, l'adhésion à la Ligue jeunesse communiste a augmenté. Soixante-trois cadres étaient membres de la LJC lors de leur passage au Département de formation des cadres. La présence significative des cadres de nationalité Han en formation à l'Institut central des nationalités, – cadres qui sont issus des régions des nationalités, ou qui se consacrent au travail des nationalités – confirment les éléments constituant la définition du cadre des nationalités : un acteur du groupe majoritaire ou d'un groupe minoritaire qui participe à la gestion du développement des régions des nationalités.

Les cadres Han font partie du développement et de la modernisation des régions des nationalités. Avec l'institution des réformes et de l'ouverture de la Chine, la formation politique et idéologique des nationalités minoritaires est moins portée à l'avant-scène (mais demeure tout aussi présente), étant davantage axée sur la formation pratique pour acquérir les outils afin de favoriser le développement économique des régions des nationalités, en plus de l'acquisition de connaissances juridiques liées aux réformes. Enfin, on constate un réel effort pour inclure et augmenter le nombre de femmes cadres dans le processus de formation, même si celles-ci demeurent toujours fortement sous-représentées.

CHAPITRE 8

Le point de vue des dirigeants et enseignants sur la formation des cadres des nationalités

Établissement du Centre de formation pour les cadres administratifs à l'Université centrale des nationalités : le point de vue des dirigeants

Les données de l'Album d'amitié se terminent en juin 1990. La suite des informations concernant l'histoire plus récente de la formation des cadres et des modalités de ce que doit constituer un cadre de nationalités minoritaire est extraite des entrevues réalisées avec les cadres dirigeants à l'Institut des cadres administratifs de l'Université centrale des nationalités à l'hiver 1996.

Interrogé sur la notion de « cadre des nationalités », un dirigeant du centre met en lumière des éléments qui aident à circonscrire la définition et l'orientation actuelle de la formation de ces cadres dans le contexte des réformes économiques en cours dans les années 1990 :

Un cadre de nationalité minoritaire (*shaoshu minzu ganbu*) doit être avant tout une personne de nationalité minoritaire devant posséder des capacités de gestion, qui se consacre à un travail où il peut exercer ses capacités. Le Département [...] forme également des cadres de nationalité majoritaire Han qui se consacrent au travail des nationalités (*minzu gongzuo*) où qui travaillent dans une région des nationalités (*minzu diqu*).»(Extrait d'une entrevue réalisée avec les cadres dirigeants du Centre de formation des cadres de l'Université centrale des nationalités, janvier 1996).

Selon ces propos, les cadres issus de communautés ethniques minoritaires du territoire chinois, travaillent, pour la majorité, dans les régions des nationalités (*minzu diqu*). Ils assurent donc aux différents échelons administratifs, une représentation de la nationalité minoritaire dans les organes politiques, administratifs, économiques et culturels, entre autres. Le but visé par la promotion des cadres des nationalités est de perpétuer les objectifs idéologiques d'égalité et d'unité entre les nationalités, de promouvoir le développement économique et la gestion politique de l'intégration et de la

stabilité frontalière en assurant la représentation de la mosaïque ethnique de Chine. Est inclus également dans cette définition, le cadre de nationalité Han qui travaille dans les régions des nationalités minoritaires ou qui se consacre au travail des nationalités (*minzu gongzuo*), confirmant ainsi le critère politique de l'inséparabilité de la participation des acteurs des groupes majoritaire et minoritaires dans la gestion de l'intégration nationale chinoise.

En 1994, l'Institut central des nationalités accède au statut d'université clé de Chine et devient l'Université centrale des nationalités. Une année plus tard, le Département de formation des cadres devient le Centre de formation pour les cadres administratifs⁶¹. La formation se divise désormais en deux volets : le Département de formation des cadres assure la poursuite des programmes de formation pour les cadres des nationalités de tout le pays (le Centre de formation des cadres offrait, en 1995, des programmes de gestion économique, de gestion administrative et de comptabilité pour des classes nationales) et le «Centre de formation des cadres administratifs», attaché au Centre de formation des cadres, coordonne désormais l'ensemble de la formation spécifique pour les cadres du Xinjiang qui nécessite un personnel bilingue et des interprètes ainsi qu'un volet de l'apprentissage de la langue chinoise.

Le Centre de formation occupe tout le septième étage d'un bâtiment de l'université et chaque bureau correspond à une des spécialités ou à un cours offert par l'Institut, y compris un bureau de la direction du Parti (*dangrenshi*) et un bureau de la direction de l'éducation (*jiaoyushi*). Sous cette autorité, on compte cinq bureaux du corps professoral (*jiaoyuanshi*) séparés par domaine d'enseignement; économie, administration, traduction, philosophie et histoire révolutionnaire.

Depuis 1991, Le Département a connu de nombreux changements au niveau de la diversification des spécialisations et des méthodes d'enseignement suivant les besoins de formation en cours. Désormais, le département offre plusieurs cours en gestion administrative et financière en plus des cours complémentaires: les cours de finance (*caikuai*), de comptabilité (*kuaiji*), de gestion économique, de gestion administrative, de

61. D'après les propos d'un dirigeant du Centre, lorsque l'Institut de formation des cadres administratifs fut formé, le département est devenu un centre de formation. Le centre n'a pas pris d'expansion et n'a pas changé de mission.

techniques administratives et un cours d'investissement boursier, combinés à des cours d'informatique et des cours d'anglais. Selon les propos des dirigeants, le département n'offre plus de formation politique intensive comme auparavant ni de classes de formation politique de courte ou de longue durée. La formation minimum dure deux ans et le maximum, trois ans. Lors de la réalisation d'entrevues, le département était en préparation d'une formation équivalente au 1er cycle universitaire en gestion économique d'une durée de quatre ans pour les étudiants cadres de nationalité minoritaire.

Concernant les modifications des méthodes d'enseignement (*jiangkexing*), le programme de formation consiste désormais de 40% de cours de politique (*zhengkecheng*), 30% de cours spécialisés et 30% de formation pratique (*lilun lianxi shiji*) en milieu de stage, à l'université ou à d'autres endroits.

L'expérience de formation des cadres des nationalités au centre : le point de vue des professeurs

L'analyse des entrevues menées avec les enseignants du Centre de formation des cadres fait ressortir des informations complémentaires sur des sujets sur lesquels les dirigeants et étudiants se sont peu exprimés pendant les entrevues, notamment, en ce qui concerne l'expérience des cadres des nationalités pendant la formation à l'Université⁶².

Quelques points importants ont été relevés par les professeurs. Selon eux, la formation en gestion économique offre une préparation ciblée et concrète, qui permettra aux étudiants d'accomplir des tâches décisionnelles. La formation amène des possibilités de promotion et d'avancement mais il devient nécessaire pour les professeurs d'en simplifier le contenu compte tenu de la scolarisation, considérée plus faible – d'après les enseignants interviewés – chez les étudiants au Centre de formation comparativement aux autres étudiants universitaires.

Sur la question de la préparation des étudiants cadres à la gestion économique, un professeur explique que les cours se veulent adaptés aux nouvelles réalités de

62. Les informations retenues pour les fins de l'analyse traduisent le point de vue des professeurs mais les extraits retenus ont été ceux que nous retrouvions dans le discours des répondants ou dans la littérature sur

développement économique ainsi qu'aux nouvelles politiques administratives du pays. Pour ce professeur, certains étudiants ont déjà une expérience pratique en administration, gestion économique et en activité en entreprise. La formation au Centre de formation apporte aux étudiants une connaissance systématique et scientifique en ces différents domaines. Avec l'implantation de l'économie de marché en Chine, les étudiants doivent arriver à combler les besoins en développement régional en s'adaptant aux règles de la compétition des marchés.

Un autre professeur souligne la grande motivation de la part des étudiants, motivation qui se traduit par une exigence plus élevée de leur part quant à la qualité d'enseignement des professeurs et à la capacité de ces derniers à s'adapter rapidement aux réalités économiques changeantes. Un professeur affirme que ses étudiants sont assez motivés et demandent des cours pratiques. Ils ne veulent pas perdre leur temps avec la théorie. Dans les années 1970, l'enseignement était axé sur les théories politiques marxistes, une perte de temps et de ressources précieuses, selon lui. Toujours selon ses dires, la Chine se trouve présentement en phase de transition mais plusieurs parties du pays sont encore en état d'arriération économique. On cherche un modèle de développement propre à la Chine. Les étudiants sont plus utilitaristes, donc pour le professeur, faire assimiler la théorie pose le problème de la motivation. Les étudiants constatent des changements économiques substantiels dans leur région et à Beijing mais ne comprennent pas le modèle sur lesquels sont fondés ces changements. Ils veulent des professeurs expérimentés qui leur fournissent des matières appliquées aux exemples concrets qui illustrent le modèle de développement en cours.

Ce même professeur ajoute que les matières apprises par les étudiants leur seront très utiles. Les étudiants sont pour la plupart assurés d'une promotion et de meilleures conditions de travail lorsqu'ils retourneront en région. Selon le point de vue de ce professeur, les étudiants désirent pour la plupart retourner dans leur unité de travail d'origine. Leur position peut s'améliorer et ils peuvent être assignés à la «ligne de front». Ils retournent dans leur région travailler là où le besoin de cadres ayant suivi une formation de niveau supérieur est élevé. S'ils restent à Beijing, la recherche d'emploi

sera plus difficile. Ils n'occuperont probablement pas une fonction aussi importante et bien adaptée à leurs connaissances et à leur situation que s'ils retournent dans leur région.

Un seul professeur souligne les difficultés d'apprentissage des étudiants, surtout dans les matières qui requièrent des habiletés en mathématiques et en comptabilité, car malgré le fait que ce programme soit de niveau universitaire, les étudiants n'ont pas nécessairement acquis toutes les connaissances de base pour suivre cette formation. L'enseignement doit être plus simple que celui du niveau du baccalauréat car le nombre d'années de formation des étudiants est réduit et les étudiants n'ont pas atteint un niveau de connaissance semblable à celui des étudiants du baccalauréat. Lorsque le professeur prépare les examens, il doit faire en sorte que les étudiants puissent répondre facilement aux questions. Certains étudiants deviendront des comptables, mais il s'agit de la minorité. Les autres occuperont d'autres fonctions ou retourneront dans leur unité de travail respective sans accomplir de tâches directement reliées aux capacités acquises en comptabilité. Leur séjour à Beijing aura donc servi à ouvrir des perspectives d'analyse et de recherche et à vivre une expérience de vie à la capitale. Leur niveau technique en comptabilité reste faible, selon ce professeur, mais lorsqu'ils retourneront en région, ils seront quasi assurés de voir leur position professionnelle s'améliorer et d'obtenir un certain prestige car ils seront passés par un centre de formation à Beijing.

Un professeur souligne l'engagement des professeurs à assimiler les théories et questions relatives aux nationalités (*minzu lilun, minzu wenti*) pour enseigner auprès de cette clientèle. Tous les professeurs qui enseignent à l'Université centrale des nationalités et au Centre de formation des cadres doivent suivre une formation sur les théories et les politiques des nationalités :

« Nous devons faire plus attention à ce que l'on dit. Les étudiants viennent de partout, sont de nationalité, de culture et de religion différentes [...] il y a des choses dont on ne peut pas parler ici, des sujets trop sensibles».

Après avoir ressorti le point de vue des dirigeants et des enseignants sur la formation des cadres, nous ferons état de ce que les étudiants en formation ont dit sur leur trajectoire éducationnelle et professionnelle.

CHAPITRE 9

Trajectoires choisies, trajectoires imposées : analyse du parcours éducationnel et professionnel des cadres

Structure de l'analyse des entrevues

Nous avons structuré l'analyse en deux étapes⁶³: tout d'abord, nous avons procédé à un découpage du parcours éducationnel et professionnel des cadres par périodes de vie. Chaque période de vie constitue une partie de l'analyse des entrevues. Ce découpage s'est effectué à partir des moments clés que nous avons identifiés au sein de l'ensemble des trajectoires des répondants. Nous avons également juxtaposé les segments de récits de vie des cadres et avons dégagé les principaux événements qui ont contribué à façonner la trajectoire du répondant. Les moments clés sont constitués de différentes actions posées par les cadres (choix, décision, évitement, etc.) et de rencontres avec un ensemble d'acteurs qui posent également des actions (orientation, affectation, imposition, etc.) selon les facteurs ou événements qui ont pour effet de circonscrire ou d'orienter la trajectoire de vie des répondants. Pour chacune des séquences, nous nous sommes attardées aux principaux événements ainsi qu'aux différents facteurs qui interviennent dans la vie du cadre pour dégager les différentes explications qui sous-tendent ces événements. Ceci nous a permis de dégager les moments vécus chez les cadres de nationalité minoritaire, où la trajectoire semble être plus « choisie », et d'autres moments, où elle semble plus « imposée ».

Pour les fins de l'analyse des trajectoires des répondants, nous débutons par la première grande période soit celle de la scolarisation générale primaire et secondaire. Ensuite, nous poursuivons avec l'analyse de la deuxième période, soit le moment de la spécialisation d'études et l'obtention du premier emploi. La troisième période fait état des changements relatifs au travail des répondants avant la formation à l'Université centrale des nationalités. Le moment de la formation en gestion économique au Centre

63. Pour construire l'analyse, nous nous sommes inspirée de la recherche de McAll & Tremblay (1996), *Les requérants du statut des réfugiés au Québec : un nouvel espace de marginalité ?* Montréal, Université de Montréal, et de la démarche collective du PRRD entreprise depuis 1996.

de formation des cadres à l'Université centrale des nationalités constitue la quatrième période analysée. Enfin la cinquième période fait état de l'analyse des apports de la formation en termes de perspectives envisagées par les répondants à la fin de leur formation.

Partie 1. La période de formation scolaire générale primaire et secondaire

La réactivation des politiques des nationalités et la réforme de l'éducation au début des années 1980 accordent une place centrale à la généralisation de l'accès à l'école primaire et secondaire de base ainsi qu'à une plus grande accessibilité à l'éducation supérieure pour les communautés ethniques minoritaires du territoire chinois. Le but poursuivi par ces politiques consiste à contrer le retard éducationnel et à former des acteurs qui travailleront au développement économique et social des régions intérieures du pays. Diverses mesures qui tiennent compte de la question nationalitaire et du contexte de pauvreté sont instaurées et sont appliquées selon les possibilités et les ressources au niveau local : implantation d'écoles et de classes spécifiques pour les nationalités minoritaires (*minzu xuexiao*, *minzu ban*), multiplication de pensionnats pour les élèves de localités pauvres et éloignées; allocation de subsides aux étudiants défavorisés et de fonds spéciaux du gouvernement pour le développement du réseau scolaire; introduction de manuels scolaires en langue des nationalités édités localement et introduction de l'éducation bilingue et de programmes éducationnels adaptés aux réalités locales (Hansen, 1999 : xiii).

La majorité des répondants interviewés ont expérimenté l'une ou l'autre de ces mesures durant leur scolarité primaire et secondaire. Certaines d'entre elles jouent un rôle de premier plan dans la poursuite de la scolarité au niveau supérieur ou dans l'orientation professionnelle des répondants.

Pauvreté de la région et prise en charge de la scolarisation

La scolarisation débute entre l'âge de 6 et 8 ans pour l'ensemble des répondants. Le contexte de pauvreté de la région marque plus particulièrement le vécu scolaire chez certains répondants. Des mesures, comme l'allocation de subsistance durant les études, sont octroyées aux étudiants de famille ou de région pauvre. À titre d'exemple, une répondante de la Région autonome Hui du Ningxia reçoit une allocation gouvernementale (*yaofei*) pendant toute sa scolarité primaire et secondaire : « Tu t'imagines ce que représentait 12 yuan par mois dans le temps? » affirmera t-elle en entrevue. Cette répondante accède au deuxième cycle du secondaire à la Première École secondaire de la région et sera pensionnaire. L'État continue de subvenir à ses besoins quotidiens par l'octroi d'une allocation mensuelle.

Près de la moitié des répondants sont pensionnaires au cours de leur scolarité générale et bénéficient d'un soutien accru de la part du gouvernement. Ces écoles, situées dans les chefs-lieux de district ou de préfecture, offrent un cadre d'études supérieur et une prise en charge de la vie des étudiants : ceux-ci ont plus de temps à consacrer aux études et réussissent mieux les examens uniformisés que les élèves d'écoles régulières. Ces étudiants parlent davantage la langue nationale qu'au sein de leur famille et l'éducation est standardisée, c'est-à-dire, orientée vers la culture nationale du groupe majoritaire, à cause de la diversité de provenance et de nationalités des étudiants (Hansen, 1999 : 21-22)⁶⁴.

64. Hansen cite également l'exemple de la politique de financement par le gouvernement du Yunnan dans les années 1980 pour l'établissement de 40 écoles pensionnats primaires et secondaires pour les nationalités minoritaires dans sa province. Ces écoles, surtout celles au niveau secondaire, ont moins besoin de s'adapter aux réalités locales avec l'utilisation du matériel et des programmes scolaires construits selon les valeurs et la culture majoritaire Han. Il y a eu de l'embauche d'enseignants de nationalité minoritaire certes, mais ces derniers ont été exposés aux valeurs Han à travers leur cheminement dans ces types d'institution. À ce sujet, et plus particulièrement, en ce qui concerne un exemple de l'impact de la scolarisation des jeunes sur les valeurs et coutumes matrimoniales chez les Na, voir, Cai, Hua (1997), *Une société sans père ni mari : les Na de Chine*, Paris Presses universitaires de France, pp. 300-301.

Scolarisation dans une école des nationalités et dans une école clé

D'autres types d'institutions scolaires qui bénéficient d'une attention particulière du gouvernement ont été fréquentées par les répondants. Cinq répondants ont fréquenté des institutions scolaires des nationalités (*Minzu xuexiao*) dont trois d'entre eux, des écoles spécifiques à leur nationalité (*Huimin xiaoxue*, *Huimin chuzhong*, *Hasake xiaoxue*). L'école primaire et de premier cycle Hui et école primaire kasakh ont été implantées pour répondre aux besoins de la communauté ethnique minoritaire en présence sur le territoire, entre autres, dans le cas spécifique de ces trois répondants, par le respect des rites et des pratiques *hallal*. D'autres répondants affirment dans l'entrevue avoir fréquenté une institution régulière au début des années 1980, devenue aujourd'hui une école des nationalités.

La majorité des répondants ont fréquenté une école clé (*Zhongdian xuexiao*) soit au primaire (1 répondant) ou au secondaire (7 répondants). Ces écoles offrent un encadrement supérieur aux étudiants qui sont sélectionnés selon les meilleurs résultats obtenus lors des examens uniformisés. Parmi eux, trois répondants ont fréquenté une école clé des nationalités (*Zhongdian minzu xuexiao*). Une institution des nationalités bénéficie elle aussi d'un soutien gouvernemental ciblé pour les fins de promotion de l'éducation primaire et secondaire pour les enfants de communautés ethniques minoritaires.

En fait, ces trois types d'institution scolaire (pensionnat, école des nationalités, école clé) représentent des voies où l'éducation des enfants est prise en charge et mieux soutenue par l'État. Les élèves réussissent mieux et ont plus de chances d'accéder au niveau supérieur d'études.

L'apprentissage de la langue nationale (hanyu)

Les répondants dont la langue maternelle n'est pas la langue Han (le *hanyu*) ont expliqué au cours de l'entrevue comment ils ont appris la langue Han à l'école

primaire⁶⁵. Les enseignants jouent un rôle de premier plan dans l'apprentissage de la langue nationale : soit que l'enseignement des matières scolaires se passe en langue de la nationalité avec une introduction graduelle du *hanyu* (c'est le cas de la majorité des répondants de cette catégorie) ou que la scolarité se passe en *hanyu* avec traduction simultanée en langue des nationalités. La finalité est la même : à la fin du primaire, tous les élèves maîtriseront la langue nationale. Dans le cas de l'apprentissage de la langue Han, les parents jouent un rôle important à ce niveau. Pour certains répondants, leurs parents inscrivent leur enfant à une autre école afin qu'il puisse accroître ses chances pour la poursuite des études de niveau supérieur et bénéficier d'un meilleur encadrement scolaire. L'apprentissage du *hanyu* s'en trouve accéléré. À titre d'exemple, un répondant de nationalité Kasakh déménage avec sa famille dans le chef-lieu de la préfecture et fait son entrée au premier cycle du secondaire, ce qui aura pour effet d'accélérer l'apprentissage de la langue nationale. Après son entrée à l'Institut spécialisé du personnel enseignant au deuxième cycle du secondaire, il choisit la spécialité « études en langue chinoise » car il maîtrise bien la langue et ses professeurs l'encouragent à persévérer dans ce domaine d'études.

Tôt dans la vie de ces répondants s'institue cette équation où apprendre la langue nationale équivaut à élargir les possibilités et les perspectives d'avenir chez les élèves dont la langue maternelle est autre que la langue Han. Les politiques mises en place durant les années 1980, entre autres, avec l'instauration d'un programme d'éducation bilingue (davantage ciblé au niveau primaire) pour la scolarisation générale chez des communautés minoritaires allophones, favorise, chez les enfants issus de ces communautés, leur scolarisation, dans un pays où les meilleures perspectives d'emploi au sein de l'appareil d'État demeurent directement liées à la maîtrise de la langue nationale.

65. Une répondante a affirmé avoir suivi toute sa scolarité en langue chinoise malgré le fait que sa langue maternelle soit le tibétain.

La scolarité pendant la Révolution culturelle

Le contexte socio-politique a joué également un rôle important dans le processus d'apprentissage de la langue nationale et dans le vécu scolaire de certains répondants. La période de la Révolution culturelle ressort du vécu scolaire au primaire et au secondaire des répondants les plus âgés de la cohorte. La politique d'envoi de jeunes Han urbains en région (*Xia fang*) pendant la Révolution culturelle a marqué leur scolarité. Pour une répondante de nationalité Yi, la scolarité au primaire pendant la Révolution culturelle et l'apprentissage de la langue nationale sont intrinsèquement liés. Elle débute la scolarité à l'âge de 7 ans, en 1974, à l'école primaire d'un canton de la préfecture autonome. Elle habite avec sa grand-mère, ses parents ayant été envoyés dans une région frontalière montagneuse pour travailler. Ses enseignants sont de jeunes Han de Chengdu, chef-lieu de la province du Sichuan, envoyés à la campagne et dans les régions frontalières pendant la Révolution culturelle. C'est parce que ses professeurs enseignent en langue Han avec une traduction simultanée en langue Yi qu'elle parvient à maîtriser la langue nationale.

L'envoi de jeunes intellectuels de milieu urbain dans les régions des minorités répond au projet de « civilisation » des minorités nationales lancé par les protagonistes de la Révolution culturelle. Hansen fait état d'approximativement douze millions de jeunes intellectuels envoyés à la campagne et dans les zones des nationalités entre 1968 et 1975. Plusieurs d'entre eux sont devenus enseignants dans les écoles primaires et secondaires (Hansen, 1999 :17). Les nationalités minoritaires devant rattraper leur retard devant la majorité Han, la conception sous-jacente aux politiques des nationalités durant la Révolution culturelle est recentrée sur la lutte des classes qui se traduit, pour les communautés ethniques minoritaires du pays, par une entreprise d'assimilation culturelle au nom de l'idéal communiste. Le vécu scolaire d'un répondant a été marqué par la rencontre avec ces jeunes enseignants mais surtout par les politiques répressives de la Révolution culturelle qui ont affecté son parcours scolaire et la vie familiale. Pour le répondant le plus âgé de la cohorte, la scolarité au primaire durant la Révolution culturelle signifie un enseignement de qualité donné par des jeunes intellectuels de Shanghai (*zhijing*) en rééducation dans la région autonome Hui du Ningxia. Mais c'est

aussi parce que ses parents sont étiquetés de propriétaires terriens, une classe sociale élevée et stigmatisée pendant la Révolution culturelle, qu'il ne pourra poursuivre ses études après le deuxième cycle du secondaire général ni participer aux examens pour l'entrée à l'université. Son père est envoyé au Gansu pour enseigner aux paysans. Lui reste à la maison travailler la terre et aider sa mère à subvenir aux besoins de la famille. L'exemple de ce répondant démontre en quoi celui-ci est contraint de terminer ses études au niveau de la scolarité générale et voit sa poursuite de formation bloquée dû au contexte socio-politique répressif à son égard et à celui de sa famille.

Les parents des répondants qui ont vécu leur scolarité générale pendant la Révolution culturelle ont été affectés en région éloignée. Pour la majorité d'entre eux, leurs parents sont cadres de nationalité minoritaire transférés dans les régions périphériques pour le travail durant cette période. Le transfert des parents dans une zone des nationalités oriente significativement la vie d'un répondant de nationalité Han et sera le point de départ d'une future carrière dans cette région. Le parcours scolaire de celui-ci est modifié, à sa cinquième année du primaire en 1975, à la suite du transfert de ses parents pour poursuivre leur formation militaire dans la région autonome du Tibet. Le répondant est transféré à la Première École de Lhasa. Il poursuit son éducation à cette école jusqu'à la deuxième année du deuxième cycle du secondaire. Il sera à nouveau transféré au Guizhou, dans sa province d'origine mais ne réussit pas l'examen de transfert d'école. Il décide donc de s'enrôler dans l'armée et de retourner dans la région autonome pour suivre son entraînement militaire à l'exemple de ses parents.

Pour ce répondant, contraint lui aussi d'interrompre ses études à la fin de sa scolarité générale, la formation militaire représente une alternative intéressante à la poursuite de la formation scolaire. Pendant sa formation militaire, il acquiert une formation technique de radiologie. Ceci lui permet d'acquérir des compétences techniques pour la conversion vers un emploi dans le secteur civil. Par son expérience de travail comme cadre technicien dans une région des nationalités, ce répondant Han répond aux critères de cadre des nationalités (*minzu ganbu*) en tant que cadre qui travaille dans une région des nationalités (*minzu diqu*) au moment d'entreprendre des démarches pour une formation à l'Université centrale des nationalités.

Synthèse de la première partie

La conjonction entre pauvreté et présence de communautés ethniques minoritaires dans la région constitue un facteur déterminant pour le gouvernement dans l'implantation de mesures et d'infrastructures scolaires pour contrer l'analphabétisme et pour la promotion de l'avancement éducationnel selon les objectifs d'intégration et de développement national. Même si la grande majorité des répondants proviennent de régions pauvres, ils ont bénéficié pour la plupart d'un encadrement scolaire supérieur dans le cadre de la mise en place des politiques spécifiques pour les communautés ethniques minoritaires du territoire chinois. Onze répondants sur les treize interviewés ont fréquenté une école clé, une école des nationalités et/ ou un pensionnat durant leur scolarité générale. Ces types d'écoles fréquentés par les élèves dès la scolarisation générale bénéficient d'un soutien accru de l'État où les élèves reçoivent une éducation de niveau supérieur, moins ciblée sur la réalité ethno-culturelle locale, par un programme scolaire standardisé et orienté vers la promotion de la pluralité culturelle mais surtout de l'unité de l'ensemble des cinquante-six *minzu* de Chine (Hansen, 1999 : 21-22).

L'apprentissage de la langue nationale dès le primaire chez les répondants contribue activement à leur socialisation à l'identité nationale. D'après les répondants, l'apprentissage de la langue nationale devient la clé pour l'accès aux institutions d'éducation de niveau supérieur. L'apprentissage de la langue nationale ne s'inscrit pas nécessairement au sein d'un programme d'éducation bilingue. Les répondants se sont davantage attardés aux différentes stratégies des parents (orientation des enfants vers de meilleurs écoles), des enseignants (méthodes d'apprentissage de la langue nationale) et de l'État pendant la Révolution culturelle (envoi des jeunes intellectuels urbains dans les régions intérieures) en ce qui a trait à l'apprentissage du *hanyu*. Ces stratégies employées riment chez les répondants avec une éducation de meilleure qualité dans les régions éloignées où le manque d'enseignants qualifiés est saillant. Apprendre la langue nationale devient important à partir du moment où les parents et les communautés y trouvent des avantages à ce que leurs enfants maîtrisent cette langue.

Les répondants les plus âgés de la cohorte ont expliqué comment la période de la Révolution culturelle a affecté leur vécu scolaire. C'est durant cette période qu'ont été énoncées les politiques les plus radicales sur la question des nationalités. La rencontre de certains répondants avec de jeunes intellectuels urbains devenus enseignants à l'école primaire et secondaire dans les régions éloignées a contribué à diffuser largement les valeurs communistes prônées par le régime. L'exemple du transfert des jeunes intellectuels urbains et des parents des répondants en tant que cadres dans les régions frontalières démontre comment, durant cette période politique tumultueuse, ces mouvements ont contribué à accélérer l'implantation du projet de civilisation selon la vision communiste jusqu'aux confins du territoire et a eu pour effet de consolider la souveraineté nationale « à la périphérie de la périphérie ». Ceci semble avoir eu pour effet d'amener les répondants à prendre conscience du positionnement de leur communauté en rapport «aux centres»⁶⁶ et à ce qu'ils considèrent comme les « périphéries »⁶⁷ du territoire chinois.

Partie 2. Spécialisation d'études et premier emploi

Le deuxième moment clé qui structure la trajectoire éducationnelle des répondants est le choix de la spécialisation d'études suite à la scolarité générale primaire et secondaire. Seulement deux répondants sur les treize au total ont été acceptés à l'institution d'études post-secondaires de leur choix. Les motifs exprimés par un répondant démontrent quand même l'influence des contraintes économiques sous-jacentes au choix de l'institution d'études⁶⁸ :

«Mon père est enseignant et ma mère ne travaille pas. Notre région est pauvre et je voulais trouver un moyen pour améliorer ma qualité de vie »⁶⁹.

66. Dans le sens de centre politique (la capitale Beijing), et de centres économiques nationaux (Shanghai, Guangzhou) ou régionaux (Chengdu, Lanzhou), et autres chef-lieu des provinces.

67. Par exemple, les districts frontaliers des régions autonomes ou les régions montagneuses du pays.

68. L'autre répondante réussit l'examen d'entrée et est admise à l'Institut des nationalités du Nord-Ouest au programme de gestion administrative industrielle et commerciale pour terminer le deuxième cycle d'études spécialisées.

69. Ce répondant rajoute que son jeune frère est diplômé de l'École de comptabilité et de finance de Guangzhou.

Pour six répondants, le domaine d'études et de travail a été décidé soit par les parents, soit par le Département de l'Éducation. Pour trois d'entre eux, le choix de l'institution ou du domaine d'études a été décidé ou influencé par les parents dont l'un des deux occupe une fonction de cadre dans le même domaine. C'est le cas d'une répondante qui s'inscrit à l'examen pour le deuxième cycle spécialisé à l'École de finance et de commerce de la ville, suivant les conseils de ses parents. À la suite de ses études, ne voulant pas être assignée à un poste par le gouvernement, elle entreprend ses propres démarches pour se trouver un emploi. Elle devient comptable à la Commission de l'Éducation du district, la même unité de travail que son père.

Dans un autre exemple, les impératifs économiques et les besoins de personnel qualifié au niveau local pèsent lourdement dans la demande du père pour l'orientation du domaine d'études de cette répondante: « Mes parents sont de la première génération de Yi à travailler »⁷⁰. Son père travaille au Bureau d'administration fiscale du district et sa mère travaille au tribunal. Cette répondante ne reste d'ailleurs qu'une session aux études de deuxième cycle car le poids familial est lourd (cinq enfants dans la famille) et l'unité de travail de son père avait un urgent besoin de personnel. Son père lui demande donc de passer un examen pour suivre un cours accéléré de six mois pour travailler au Bureau d'administration fiscale de son district. Elle fait vivre sa petite sœur qui habite avec elle grâce à son premier salaire.

Pour trois autres répondants de cette catégorie, la spécialisation d'études a été décidée par le Département de l'Éducation du gouvernement du district ou de la province. Ce département, représenté aux différents échelons administratifs, s'occupe de la mise sur pied de programmes scolaires adaptés aux besoins locaux et est en charge de la répartition des diplômés selon les besoins en ressources humaines au niveau local⁷¹. Les exemples tirés du vécu scolaire de ces répondants démontrent comment la décision

70. La répondante ne spécifie pas si c'est la première génération de cadre ou la première génération sous le régime communiste à travailler.

71. Parallèlement, la Commission d'État du Plan se charge de recueillir les demandes des différents secteurs, du niveau national au niveau provincial pour établir un plan d'offre et de demande en vue de combler les besoins en ressources humaines aux différents paliers administratifs. Avec la planification de la Commission de l'Éducation, la Commission du plan établit un nouveau plan d'action qui, une fois approuvé par les organes gouvernementaux aux paliers supérieurs, servira de guide officiel de répartition des diplômés pour les institutions scolaires supérieures (Zhu, 1995 :89).

émise par le Département de l'Éducation a des répercussions directes sur le type d'emploi occupé après la formation chez ces trois répondants.

Pour une répondante, le Département de l'Éducation propose une alternative à son projet d'études initial. Cette enseignante ne réussit pas l'examen national pour entrer à l'École normale de Guyuan mais le Département de l'Éducation du district lui envoie une lettre d'admission pour une formation accélérée à cette école en « Méthodes d'enseignement et de pédagogie ». À l'obtention de son diplôme, elle devient enseignante dans une école primaire de son district.

Pour les deux autres répondants, c'est le Département de l'Éducation qui assigne l'institution d'études en fonction, selon leurs dires, des besoins à combler en main-d'oeuvre locale. Pour le premier répondant, l'École normale de formation des enseignants était le dernier de ses cinq choix d'institutions d'études supérieures. Le Département de l'Éducation du gouvernement du district, ayant pris connaissance de ses choix, l'a assigné à l'École normale de formation des enseignants à cause d'un grand besoin d'enseignants qualifiés dans le district. Personnellement, le répondant aurait aimé poursuivre ses études à l'Université de canalisation et d'électricité de la province du Guizhou. Cela impliquait un départ de son district pour les études et éventuellement pour le travail. En l'assignant à l'École normale, le Département de l'Éducation s'assurait du retour du répondant dans son district d'origine pour enseigner à l'école primaire. Il affirme qu'il n'avait pas le choix que de se conformer à cette règle à ce moment-là. Il exercera le métier d'enseignant à l'école primaire de son district pendant neuf ans.

Pour l'autre répondant, le contexte de pauvreté de sa région joue un rôle important dans l'acceptation de l'assignation de l'institution d'études supérieures par le Département de l'Éducation. Il est admis à l'École de formation en construction de la province du Hunan après avoir réussi l'examen national d'études de deuxième cycle spécialisé. C'est le Département de l'Éducation de la province qui, en examinant ses notes et son domaine d'études, l'assigne à cette institution. Il accepte ce choix car il veut sortir de la campagne. Le répondant se spécialise dans la fabrication du ciment qui encore une fois, ne relève pas de son propre choix. À la fin de sa formation, il est affecté à une cimenterie de sa région d'origine.

L'obtention du premier emploi

L'assignation et le recrutement sont les deux voies principales pour l'obtention du premier emploi chez la majorité des répondants à la fin de leurs études. Seulement trois répondants de la cohorte ont effectué leur propre recherche d'emploi.

Six répondants sur les treize ont été assignés à un poste dès la fin de leurs études⁷². Parmi ces répondants de cette catégorie, quatre d'entre eux ont été assignés à une fonction directement reliée au domaine d'études préalablement décidé par le Département de l'Éducation (3 répondants) ou un parent (1 répondante). La carrière de ces répondants se dessine en continuité avec l'orientation d'études décidée par ces acteurs en relation aux besoins de personnel à combler dans les différents secteurs locaux. Deux répondants ont bénéficié du placement des diplômés d'écoles de deuxième cycle du secondaire spécialisé par les Départements du travail et du personnel des gouvernements de l'échelon administratif local⁷³.

Le recrutement par les organes gouvernementaux locaux constitue une autre forme d'embauche de cadres mais demeure une voie secondaire en rapport au système de placement des diplômés. Seulement deux répondants accèdent directement à un emploi de cadre au gouvernement de canton à la suite de l'implantation de mesures de recrutement de cadres instaurées par le gouvernement. Un des deux répondants tente l'examen national pour entrer à l'Université du Guizhou, à l'obtention de son diplôme d'études secondaires, mais ne réussit pas l'épreuve. Il décide de passer l'examen de recrutement de cadres de sa province. Il apprend qu'il réussit l'examen pendant les mois de révision pour tenter sa deuxième chance pour entrer à l'université. Il saisit cette occasion et débute directement son travail comme secrétaire de canton dans sa région natale, sans formation préalable. L'autre répondant se voit proposer un poste de jeune «cadre intellectuel» (*zhijing ganbu*) au gouvernement du canton par le Département

72. Deux autres répondants ont terminé leurs études à la fin ou avant la fin de la scolarité générale. Ces deux répondants sont issus de la catégorie de ceux dont la Révolution culturelle a affecté leur vécu scolaire. L'un de ces répondants a été contraint de rester à la maison et de travailler la terre pour subvenir aux besoins de sa famille. Un autre répondant a débuté son service militaire.

73. Les institutions de deuxième cycle spécialisé produisent le plus important contingent de cadres (Zhu, 1995 : 93).

organisationnel du Parti communiste du district autonome. Il accepte la proposition et devient secrétaire au gouvernement du canton.

Trois répondants de la cohorte ont bénéficié davantage de latitude dans le choix de leur premier l'emploi. Depuis 1987, le gouvernement permet aux diplômés d'effectuer leur propre recherche d'emploi et aux unités de travail de recruter dans les institutions scolaires (Tremblay, 1993 :31). La recherche d'emploi s'est effectuée dans les Centres d'emplois locaux. Mais l'aide extérieure est souvent nécessaire pour le placement dans une unité de travail. Les trois répondants ont affirmé avoir bénéficié de l'aide de parents, eux-mêmes cadres dans le même domaine ou dans la même unité de travail.

Synthèse de la deuxième partie

Peu de répondants poursuivent leurs études selon leur propre choix. Survient à cette étape de la vie des répondants une série d'interventions d'orientation et d'imposition de la part d'acteurs gouvernementaux qui incitent le répondant à demeurer dans sa région d'origine. Deux facteurs jouent un rôle déterminant dans l'orientation des études et de la carrière professionnelle des répondants : le contexte de pauvreté de la région ou de la famille et les grands besoins en personnel qualifié dans la région. En ce qui a trait aux régions intérieures et aux zones des nationalités, une série de mesures nécessaires ont été implantées pour l'affectation d'un nombre suffisant de cadres en vue de combler les besoins de personnel qualifié au niveau local. Ces mesures se traduisent, entre autres, par la centralisation des affectations et de la gestion du personnel cadre qualifié aux départements de l'organisation du Parti (Cabestan, 1992 : 261).

Après avoir complété leur scolarité générale, les répondants qui accèdent à un niveau d'éducation spécialisé et/ou supérieur représentent la minorité et constituent une source convoitée pour pourvoir au contingent de cadres et au personnel technique afin de combler les besoins de personnel qualifié au niveau local. Ces jeunes répondants, au début de la vingtaine, diplômés du deuxième cycle du secondaire et de nationalité minoritaire, répondent aux critères mis de l'avant pour le renouvellement et le

rajeunissement du personnel des cadres et à la politique de représentation ethnique proportionnelle dans les organes locaux.

Les responsables des organes gouvernementaux affectés à la répartition des diplômés (le Département de l'Éducation, le Bureau du personnel, le Département de l'organisation du Parti, etc.) ont un pouvoir décisionnel important quant au choix du domaine d'études et de l'orientation professionnelle de certains répondants. Les mécanismes d'orientation ou d'imposition répondent à l'objectif de nationalisation (*minzuhua*) des organes locaux des régions des nationalités réinstauré durant les années 1980.

Même si certains répondants ont bénéficié d'une grande latitude quant au premier emploi, ils ont eu recours à l'aide de leurs parents, eux-mêmes cadres, qui ont une connaissance interne des structures et des mécanismes en place. Les répondants, dont les parents ont orienté les études ou le travail, ont été principalement motivés par les avantages et les possibilités intéressantes de carrière et, dans le cas d'une répondante, par le besoin de contribuer au revenu familial. Dans les régions marquées par la pauvreté et où les besoins en personnel qualifié sont importants, les actions posées par les acteurs gouvernementaux locaux et les parents semblent jouer un rôle décisif de rétention et de sécurité économique et professionnelle au moment de l'orientation éducationnelle et professionnelle chez les répondants

Partie 3. Changements relatifs au travail avant la formation à l'université

Parmi les répondants interviewés, plusieurs d'entre eux ont connu des changements qui ont affecté de manière positive ou négative leur expérience professionnelle. Ces répondants ont cumulé en moyenne au moins trois années d'expérience de travail. Certains d'entre eux ont connu une promotion, d'autres ont eu la possibilité de se perfectionner ou encore ont été mutés à une autre unité de travail. D'autres répondants ont décidé de poursuivre leur formation au cours de leur carrière.

Promotion professionnelle

Trois répondants ont connu une promotion au cours de leur carrière professionnelle. Un répondant a été promu chef adjoint de son service suivant deux années d'expérience de travail. Les deux autres ont été nommés à des fonctions supérieures par les organes gouvernementaux locaux. Les méthodes de nomination d'un répondant à l'autre diffèrent cependant, comme l'indique cet exemple. À la suite d'une enquête (*kaocha*) du gouvernement du district, un enseignant de l'école primaire est assigné au Bureau du gouvernement du district où il assume la fonction de secrétaire du gouvernement du district et travaille au Département de la culture et de l'enseignement⁷⁴.

À travers l'investigation, le gouvernement local définit les besoins à combler en termes de personnel qualifié et est en mesure de cibler les individus d'expérience et capables d'assumer les fonctions au siège du gouvernement selon le domaine d'expertise demandé. Pour l'autre répondant, sa nomination à un poste plus important et son transfert relèverait de l'organe du Parti communiste local en fonction des besoins d'affectation du moment. Ce jeune secrétaire d'un gouvernement de canton est promu chef adjoint du canton après une année et demie de travail. Il est transféré à un autre canton une année plus tard pour occuper la même fonction. Il est heureux de ce transfert :

« La population est plus nombreuse. Le canton est de taille plus importante. Je répondais ainsi à un besoin du Parti communiste de ma région ».

74. Le répondant n'a pas spécifié quel organe précis a mené l'enquête. Selon Zhu, peu importe la méthode, la sélection des nouveaux cadres dirigeants (au niveau du district et aux niveaux supérieurs) s'effectue généralement par les départements du personnel et celui de l'organisation des comités du Parti (Zhu, 1995 : 95).

Demande et imposition de transfert

Certains répondants ont demandé le transfert dans une autre unité de travail pour des raisons familiales et professionnelles. Les demandes de transfert sont motivées par le désir de retourner travailler dans la localité d'origine mais coïncident également avec une ascension en termes de responsabilités ou en termes d'institution comme le démontrent les deux exemples suivants. Une répondante affirme vouloir se rapprocher de la maison, la première école étant située trop loin de sa résidence. Elle doit rester à la cantine et revenir tard à la maison. Elle ajoute par ailleurs que l'école où elle est transférée est une école importante de la ville du district. Dans le cas d'un autre répondant, après avoir connu une promotion au poste de directeur adjoint au Service de gestion des matières solides de la région autonome, celui-ci demande son transfert dans sa région d'origine, au sud-ouest de la région autonome, parce qu'il dit vouloir se consacrer au développement de sa région. Il devient le responsable du Bureau des ressources de l'eau de son district qui relève du Département de la prévention des crues du Comité provincial.

Deux répondants se sont vus imposer un transfert de leur milieu de travail. Encore une fois, les besoins à combler en termes de main-d'œuvre qualifiée jouent un rôle de premier plan. Un d'entre eux ne travaille que trois mois au Bureau du personnel du gouvernement du district. Il est assigné par la suite à la Conférence consultative politique du même district comme interprète, même s'il ne voulait pas occuper ce poste, trouvant que son niveau de chinois n'était pas suffisant. Les dirigeants cependant ont tenu à ce qu'il soit transféré. Il y avait un urgent besoin d'interprètes, les anciens ayant été assignés à d'autres fonctions.

Dans le cas de l'autre répondante, le transfert a été ordonné par le supérieur de l'unité de travail avec qui elle vit un conflit. Cette répondante avait déjà suivi, à la demande de son père, une formation à l'École d'administration fiscale de la préfecture autonome pour être ensuite assignée à la même unité de travail que son père. Mais un [cadre] Han âgé, « sévère », la fait « souffrir » et considère qu'elle est trop jeune pour faire ce travail (elle avait tout juste 18 ans à l'époque). Il estime qu'elle a besoin

d'expérience pratique, d'apprendre encore de la vie. Il l'envoie donc dans la région la plus éloignée de la préfecture autonome. C'est un district frontalier, montagneux où la vie est plus difficile qu'ailleurs selon les affirmations de cette répondante. Elle restera dans ce district un an et demi, le temps que ses parents réussissent son transfert à son unité de travail d'origine. L'influence de ses parents sera encore une fois importante pour les démarches de retour de la répondante à son unité de travail.

Occasion de formation en cours de carrière

C'est à travers les occasions de poursuite de formation continue que nous retrouvons le plus d'autonomie décisionnelle chez les répondants. Certains répondants décident de suivre un cours de formation motivés par le désir de changer de milieu de travail avec l'acquisition de nouvelles connaissances ou de perfectionnement du domaine professionnel à travers la formation continue. La poursuite de la formation chez les répondants signifie une mobilité importante dans leur carrière. Les institutions fréquentées sont renommées selon les spécialités recherchées par les répondants; ceux-ci connaissent donc une ascension importante après la formation. La formation continue suscite également le désir chez ces répondants de poursuivre leur formation à l'Université centrale des nationalités.

D'autres saisissent l'occasion pour entreprendre une formation dans le but de changer de milieu de travail. C'est le cas de deux répondants qui ont vécu des conditions de travail difficiles et ont été éloignés de leur foyer. La poursuite des études dans une institution prestigieuse leur permet de changer de milieu et de trouver un emploi dans les villes régionales. À titre d'exemple, dès son retour à son unité de travail d'origine, la même répondante qui avait été mutée dans un district éloigné de la préfecture autonome, décide de poursuivre ses études de deuxième cycle de comptabilité dans une école secondaire. C'est une école réputée pour cette spécialité. À l'obtention de son diplôme, elle est affectée au Bureau d'administration fiscale du chef-lieu de la préfecture après avoir entrepris ses propres démarches pour entrer dans cette unité de travail. Elle y travaillera neuf années jusqu'à sa formation à l'Université centrale des nationalités.

Pour l'autre répondant, le retour aux études devient enfin possible après avoir

exercé pendant plusieurs années divers métiers manuels, les études ayant été interrompues pendant la Révolution culturelle. Ce répondant décide, en 1984, de poursuivre sa formation à l'Institut de canalisation de la région autonome Hui du Ningxia, une branche du célèbre Institut de canalisation de Wuhan. Il affirme être trop peiné de constater les besoins urgents en approvisionnement en eau dans sa région d'origine au sud-ouest de la région autonome. Après une année de formation, il est affecté au Service de gestion des matières solides de la région autonome. Quelques années après son transfert dans sa région d'origine (il est devenu le responsable du Bureau des ressources de l'eau de son district), il participe à une séance de formation d'une durée de six mois offerte par le gouvernement sur l'exploitation des ressources naturelles et la conservation de l'eau à l'Institut agricole du Ningxia. Un an plus tard, le répondant décide de passer l'examen pour suivre une formation en gestion économique de l'Université centrale des nationalités.

Nous venons de voir, dans l'exemple précédent, comment la formation continue est encouragée par les unités de travail pour le perfectionnement technique du personnel mais peut également susciter la poursuite d'un projet de formation. Pour un répondant, son envoi par son unité de travail à l'Hôpital de l'Université des travailleurs (*Chengong Daxue*) en perfectionnement en radiologie pour un an est l'amorce de la poursuite des études supérieures à l'Université centrale des nationalités.

La formation par correspondance représente une part importante de la formation continue chez les cadres (Zhu, 1995 : 136). C'est le cas d'un répondant qui décide d'entreprendre des cours par correspondance après deux années d'expérience de travail au gouvernement du canton pour acquérir une éducation spécialisée de niveau supérieur, une stratégie fortement encouragée pour les cadres qui occupent une fonction au sein des organes centraux du gouvernement local (Zhu, 1995 : 135-136). L'entreprise de formation du répondant coïncide d'ailleurs avec son ascension professionnelle. Après deux années de travail au gouvernement du canton de sa région natale, le répondant décide de suivre une formation par correspondance à l'École du Parti de la province du Guizhou. Durant trois années, il suit ses cours par correspondance en Gestion des affaires gouvernementales où, à chaque session, il entreprend un mois de formation à

l'Institut. Il obtient son diplôme en 1994, équivalent du niveau universitaire. C'est également au moment où il débute sa formation à l'École du parti qu'il est affecté à un canton de taille plus importante. Dès l'obtention de son diplôme, le répondant décide de poursuivre ses études à l'Université centrale des nationalités.

Synthèse de la troisième partie

Les demandes de transfert de la part des répondants s'effectuent dans l'espoir d'améliorer la qualité de vie et dans la perspective d'une mobilité professionnelle. Par contre, l'imposition du transfert des répondants dans une autre unité de travail ou dans une région éloignée signifie des conditions de travail et de vie plus difficiles. Les deux répondants dont le transfert a été imposé étaient au tout début de leur carrière professionnelle et ne bénéficiaient pas de marge de manœuvre. Le transfert d'un premier répondant a été initié par les dirigeants de l'unité de travail et motivé par le besoin urgent de combler les besoins en personnel qualifié. Dans le cas de la répondante, il semble que la situation conflictuelle et son jeune âge aient été des facteurs déterminants pour son transfert. Pour ce dernier exemple, nous pouvons établir un certain parallèle entre son transfert dans un district frontalier de la préfecture autonome et l'envoi de jeunes intellectuels urbains en région et dans les zones des nationalités minoritaires durant la Révolution culturelle. Ce parallèle réside dans l'imposition d'une expérience de vie à acquérir dans une région périphérique – qui, dans le cas de cette répondante, est à la périphérie de la préfecture autonome – pour les fins de développement personnel.

Le cumul d'expériences par les plus jeunes répondants signifie davantage de pouvoir dans la mise en place de stratégies pour améliorer leur position (entre autres, en ce qui concerne les demandes de transfert de la part de certains répondants). Le cumul d'expériences des jeunes répondants se traduit également par une promotion à un poste de responsabilité plus important et cette promotion constitue une reconnaissance tangible des qualités du répondant dans ses fonctions.

L'entreprise de formation continue s'effectue également pour les répondants dans un désir d'accroître leur mobilité professionnelle et leur autonomie décisionnelle et

constitue un moyen pour eux d'échapper aux mécanismes d'imposition reliés aux conditions de travail. Nous avons vu également comment la concrétisation d'une première formation chez les répondants suscite le désir de continuer la formation, entre autres, jusqu'à l'Université centrale des nationalités.

Plusieurs répondants ont mentionné en entrevue l'encouragement pour la formation continue dans leur milieu de travail. L'ensemble des répondants ont préalablement obtenu une décharge de leur unité de travail le temps de la durée de formation. En contrepartie, les étudiants cadres gardent leur carnet de résidence d'origine (*hukou*) assurant le retour à l'unité de travail une fois la formation terminée. Ces répondants, faisant partie de la jeune cohorte de cadres, sont encouragés à poursuivre leur formation car elle signifie une promotion certaine et ouvre la voie à plus de pouvoir décisionnel dans la poursuite de leur carrière.

Partie 4. Occasion de formation en gestion économique au Centre de formation des cadres à l'Université centrale des nationalités.

Douze étudiants sur treize décident de passer l'examen national pour adultes pour l'admission au programme de gestion économique du Centre de formation des cadres de l'Université centrale des nationalités. Un seul répondant se voit proposer de suivre cette formation universitaire par son unité de travail. Son unité de travail nouvellement créée, il est de la première cohorte d'étudiants diplômés à être engagés. Les techniciens spécialistes étant peu nombreux, les dirigeants de son entreprise ont décidé d'envoyer cinquante employés suivre une formation dans différentes villes de Chine.

Les motifs

Les motifs invoqués pour le choix de l'Université centrale des nationalités sont nombreux et peuvent se regrouper sous cinq catégories : le désir de connaître la capitale nationale, le désir d'améliorer la qualité de vie par l'acquisition d'un grade universitaire, le désir de se démarquer des autres collègues, les motifs reliés à la question des nationalités et l'influence des amis. Les répondants se sont moins exprimés sur les raisons de la

spécialisation en gestion économique. Les raisons exprimées ne sont pas nécessairement reliées à la spécialisation elle-même.

Le désir de connaître la capitale est invoqué à cinq reprises chez les répondants. Pour ces répondants, Beijing représente un centre de formation beaucoup plus important qu'une capitale provinciale. Ces répondants considèrent Beijing comme une grande ville développée au point de vue économique, politique et culturel. La comparaison entre Beijing qui représente un modèle de développement économique avancé, et la région d'origine, que les répondants considèrent pauvre et moins avancée, ressort de manière saillante dans le discours d'un répondant. Il affirme être venu ici pour comparer Beijing, une ville développée, et sa région qu'il considère encore «arriérée» (*luohuo*). Il désire connaître davantage le dynamisme économique des grandes villes. Sa ville d'origine se développe quand même à grande vitesse, le commerce transfrontalier s'accroissant rapidement.

Le désir d'améliorer la qualité de vie est invoqué chez trois répondants comme motif principal pour suivre une formation à l'Université centrale des nationalités. Entre autres, l'insatisfaction reliée aux conditions de travail et le besoin de relever de nouveaux défis ainsi que le désir d'acquérir une indépendance financière ressortent des récits des jeunes répondants. Une autre répondante affirme vouloir améliorer son salaire d'enseignante. La formation à l'Université centrale des nationalités représente pour eux une étape importante pour les possibilités d'avancement et pour l'amélioration de la qualité de vie et de travail.

L'acquisition d'un grade universitaire constitue une motivation importante pour trois répondants en particulier. La réussite de l'examen national des adultes pour une formation universitaire est un préalable à la poursuite de la formation. Un des répondants s'est inscrit à une session de révision et de préparation à l'examen national pour adultes dans sa région afin d'accroître ses chances de réussite. Un autre répondant affirme avoir réalisé une piètre performance en mathématiques mais a excellé dans les autres matières, ce qui a équilibré la note et lui a permis de passer l'examen. Parce qu'il était motivé à étudier à l'université, l'adaptation à la vie universitaire fut facilitée.

Dans les milieux de travail où la poursuite de la formation est valorisée, certains répondants désirent acquérir une formation plus exclusive et se démarquer des autres collègues. Trois répondants ont spécifié ne pas avoir emprunté la même voie que leurs collègues de travail au moment d'entreprendre des démarches pour suivre une formation. Un répondant choisit l'Université centrale des nationalités car trop de ses collègues de travail se dirigent vers un perfectionnement en comptabilité et finance offert par l'unité de travail. Lui désire être exclusif et différent des autres. Les deux autres répondants soulignent qu'ils sont les seuls parmi leurs collègues de travail à être parvenus à Beijing pour suivre une formation dans une université. Plusieurs de leurs collègues de travail ont réussi les examens et ont été acceptés dans d'autres institutions de différentes villes provinciales de Chine. D'autres répondants ont souligné le prestige de cette institution comme étant un facteur déterminant pour le choix de l'Université centrale des nationalités. S'ajoutant au prestige de l'institution, l'aspect de convivialité, le sentiment d'appartenance à la grande communauté des nationalités minoritaires et le respect des us et coutumes, semblent avoir été décisifs pour le choix de l'Université centrale des nationalités pour un répondant. Celui-ci affirme qu'il voulait étudier dans une institution où différentes nationalités se côtoient et dans un milieu dynamique et chaleureux. Il a participé à deux reprises à des rencontres de toutes les nationalités de Chine, ce qui a accentué son désir de venir étudier à cette université. Il rajoute de plus, que parce qu'il est de nationalité Hui, il était certain qu'il pourrait s'alimenter dans les cafétérias de l'université sans inquiétude selon les règles *hallal* (*qingzhen*).

Allant dans le sens du sentiment d'appartenance à une communauté, la présence d'amis sur le campus ou l'influence de connaissances qui ont suivi une formation à l'université ressort du discours de certains répondants. Une répondante mentionne en entrevue que le fait qu'une de ses amies avait déjà passé l'examen pour suivre une formation à l'Université centrale des nationalités avait joué sur la décision de passer l'examen.

En ce qui a trait aux raisons du choix de la spécialisation en gestion économique, seulement quatre répondants sur les treize ont spécifié les motifs reliés au choix de cette spécialisation. Parmi les motifs exprimés, certains d'entre eux ne sont pas

nécessairement reliés au domaine spécifique d'études mais témoignent d'un désir d'acquérir de nouvelles habiletés. Un répondant affirme avoir choisi la spécialisation en gestion économique pour approfondir ses connaissances en langue chinoise avant tout, pour connaître Beijing, acquérir une nouvelle spécialité et «augmenter son niveau culturel » [comprendre ici « son niveau éducationnel »] (*tigao wo de wenhua chengdu*). Un autre répondant exprime son désir de progresser personnellement après douze années d'expérience de travail.

Les autres motifs invoqués sont directement reliés à l'attrait de la spécialisation elle-même. Pour trois répondants qui poursuivent déjà une carrière administrative, la spécialisation en gestion économique représente une avenue de choix pour élargir les connaissances en matière de gestion économique, s'adapter à l'économie de marché en Chine et contribuer à combler les besoins de développement social de sa région. Un répondant choisit la spécialité en gestion économique pour suivre la même voie que ses parents qui sont eux-mêmes gestionnaires. La venue de l'économie de marché en Chine semble être un élément de motivation déterminant pour ces cadres qui doivent s'adapter rapidement et acquérir une spécialisation à la fine pointe pour faire face à ces changements.

Participation aux organisations

Peu de répondants se sont exprimés au sujet de la participation à un groupe politique, à des organisations scolaires, communautaires ou autres, pendant leur parcours scolaire ou professionnel. Même si l'adhésion des répondants au Parti communiste chinois ou à la Ligue jeunesse communiste était connue (l'adhésion au Parti politique est inscrite sur la liste des étudiants), le professeur titulaire du groupe avait émis une réserve à la suite de la première entrevue de groupe quant aux difficultés éventuelles d'obtenir une réponse à cette question⁷⁵. Les étudiants ne s'expriment pas aisément sur leur

75. Nous avons connu quelques difficultés de compréhension lorsque nous avons posé la question à savoir si les répondants avaient déjà participé à un groupe politique (*zhengzhi zuzhi*), scolaire (*xuexiao tuanti*), religieux (*zongjiao tuanti*) ou autres. Lors de la première entrevue de groupe, un répondant a reformulé la question, à savoir, si les répondants avaient déjà participé à des organisations officielles (*guanfan zuzhi*) ou

expérience de participation à différents groupes ainsi que sur les motifs sous-jacents à leur adhésion. Malgré les difficultés rencontrées, des pistes intéressantes sont ressorties du discours des répondants au sujet de la participation aux organisations. Nous pouvons discerner trois niveaux de participation : le niveau de la représentation politique, le niveau de la participation active à une organisation politique ou à une organisation sociale et le travail à temps partiel au sein d'une organisation.

La représentation politique en tant qu'acteur des nationalités minoritaires et leur visibilité lors d'événements politiques d'envergure nationale sont d'une importance stratégique pour le gouvernement central. En effet, ces événements, souvent diffusés à l'ensemble du pays jouent un rôle important dans la promotion de la Chine multinationale et dans la projection de l'image de l'union de toutes ses nationalités. Lors de la première entrevue de groupe, les étudiants ont indiqué avoir participé en tant que représentants des cadres des nationalités et, à plusieurs reprises durant leur formation, à des sessions de l'Assemblée populaire du Gouvernement central à Beijing, et avoir entendu les discours de Jiang Zemin et d'autres leaders importants du pays. Ils ont également participé à l'«Assemblée pour le progrès de l'union de toutes les nationalités» à l'Assemblée populaire, dans le cadre du Quarante-cinquième anniversaire de la fondation de la République populaire de Chine en 1994⁷⁶. La participation politique comme acteur issu des communautés ethniques minoritaires semble davantage répondre au désir politique d'afficher l'intégration et la bonne gestion de la question nationale du gouvernement central qu'aux projets personnels des cadres. Mais elle contribue aussi à consolider le prestige et l'exclusivité chez les cadres sélectionnés qui ont atteint le centre de formation.

à des comités non gouvernementaux (*feiguanfan zuzhi*) ou à des organisations populaires (*minjian shetuani*).

76. Lors d'une rencontre ultérieure avec une répondante, celle-ci a raconté comment elle avait été surprise au moment de participer à une conférence à l'Assemblée nationale populaire où elle devait revêtir les vêtements typiques de sa nationalité pour participer à la conférence. Selon elle, presque aucun vêtement « folklorique » ne représentait sa nationalité. On lui aurait tout simplement dit de se vêtir des habits d'une autre nationalité, qu'il y avait un vestiaire pour emprunter des vêtements à l'université. Cet exemple illustre l'importance d'une visibilité « ethnique » des représentants politiques de nationalité minoritaire lors d'événements politiques publics nationaux.

Malgré le fait que quatre répondants soient membres du Parti communiste chinois et que sept répondants soient membres de la Ligue jeunesse communiste⁷⁷, un seul d'entre eux a expliqué les raisons de son adhésion au Parti. Pour ce répondant, être membre du PCC lui apporte beaucoup d'espoir, de l'avancement et une aide certaine pour différents projets. Trois répondants ont fait part brièvement de leur participation au syndicat dans leur milieu de travail. Mais contrairement à l'adhésion au Parti communiste, cette participation semble moins contribuer à l'avancement des projets individuels. Un répondant affirme à ce sujet que la participation aux réunions syndicales de sa région ne lui a rien rapporté personnellement mais qu'il a connu un organisme qui offre des services et de l'aide aux travailleurs. Une seule répondante a parlé de son implication sociale dans un groupe d'études sur l'agriculture durant sa formation à l'université. Elle souligne d'ailleurs les difficultés rencontrées au sujet de la participation des étudiants aux activités. Elle établit une relation entre sa sensibilisation aux problèmes des régions rurales intérieures de Chine et son implication active dans ce mouvement. Elle-même vient d'une région rurale pauvre et le fait que la Chine soit un grand pays agricole constitue pour elle la principale motivation pour participer aux activités de cette organisation.

À travers ces exemples cités, l'adhésion aux organisations politiques et sociales constitue davantage chez ces cadres une stratégie personnelle qu'un geste imposé par d'autres. L'adhésion aux organisations politiques officielles (en particulier le PCC) semble relever de stratégies personnelles pour favoriser l'avancement de projets de carrière plutôt que du militantisme politique. Ceci expliquerait, selon le professeur titulaire, la discrétion de la part des répondants sur la question de la participation et les motifs sous-jacents à cette participation.

Deux répondants affirment avoir exercé leurs capacités de gestion au sein d'organismes dont ils sont membres. Une répondante a été sollicitée par les dirigeants de l'Association étudiante de son ancienne institution pour travailler à temps partiel au placement des diplômés et un autre répondant est devenu membre du conseil

77. D'après Tremblay, les activités menées par la Ligue jeunesse communiste sont plutôt à vocation socio-culturelle mais être membre de la LJC peut présenter certains avantages, entre autres, lors des examens d'admission aux universités ou dans la recherche d'emploi (Tremblay, 1993 : 60-61).

d'administration de l'Association jeunesse de la gestion d'entreprise de sa région. La participation à ce comité lui a permis de mieux connaître la situation de l'entreprise et d'améliorer sa capacité de gestion dans ce domaine. Ce type d'implication est directement relié au travail des répondants et répond au désir d'accroître les connaissances du milieu et les capacités de gestion dans ce domaine.

Synthèse de la quatrième partie

Grâce à la publication des programmes de formation offerts à l'Université centrale des nationalités et des informations concernant la répartition des futurs étudiants sélectionnés par province pour chacune des spécialités offertes (par exemple, Beijing; 1 étudiant; Hunan, 4 étudiants; Guizhou, 3 étudiants; Ningxia, 3 étudiants, etc.)⁷⁸, les futurs étudiants qui désirent passer l'examen dans leur province savent déjà combien d'entre eux seront acceptés de leur région. Les étudiants interviewés ont confié que l'existence d'un quota d'étudiants par province qui pouvaient être acceptés après l'examen, s'ils rencontraient les critères de sélection – dans le cas du programme, une expérience d'au moins deux ans comme cadre des nationalités (*minzu ganbu*) – a eu pour effet de rendre les études supérieures possibles et accessibles pour eux.

Les répondants saisissent l'occasion de suivre une formation à l'Université centrale des nationalités pour différents motifs qui ne sont pas nécessairement reliés à la formation offerte comme telle. Pour certains répondants, le séjour à l'Université centrale des nationalités semble représenter une porte de sortie temporaire – surtout chez ceux dont la trajectoire de formation et de travail a été davantage imposée. L'Université centrale des nationalités représente une institution prestigieuse, une formation de niveau supérieur et plus exclusive où les répondants pourront se démarquer des autres collègues de travail. Connaître la capitale et son développement économique en tant que grande ville, à travers une formation à l'Université centrale des nationalités, devient en soi un facteur de motivation en lien avec la perception de la région d'origine des répondants. La

78. Voir en annexe 3 : Extrait de la publication des programmes de formation pour adultes offerts par l'Université centrale des nationalités en 1996, :programme de gestion économique.

disparité en termes de développement économique entre une « région développée » (*fazhan de diqu*) et une « région attardée » (*luohou de diqu*) est vécue chez les répondants avec acuité.

Cette épisode charnière de la vie professionnelle des répondants est vécue avec des membres d'autres nationalités minoritaires qui, ensemble, ont l'impression de former une communauté chaleureuse et amicale au sein de laquelle ils partagent les mêmes expériences. Peu d'entre eux se sont exprimés sur leur participation aux différentes organisations malgré le haut taux d'adhésion au Parti communiste chinois et à la Ligue jeunesse communiste. Les répondants ont néanmoins souligné les avantages liés au prestige et à l'exclusivité de la participation aux différentes organisations, ainsi que les avantages personnels et professionnels, plutôt que de mettre l'accent sur l'implication sociale et politique.

Partie 5. Ce que la formation a apporté

Le fait d'avoir passé trois ans au programme de gestion économique à l'UCN semble avoir permis, à certains répondants, l'acquisition de nouvelles connaissances jugées très bénéfiques en méthodes de gestion, en recherche et en gestion d'entreprise, selon les « normes officielles » (*zhengshi de*). Pour d'autres, l'acquisition d'habiletés en gestion économique sera bénéfique pour leur implication en développement local et pour la connaissance d'exemples de développement économique. Parmi eux, un répondant affirme avoir le goût de travailler pour sa communauté. Les ressources naturelles de sa région sont riches mais ce potentiel est peu développé. Les personnes de talent manquent. Il affirme vouloir contribuer au décollage du développement économique des nationalités (*minzu jingji*) de sa région. En somme, les affirmations concernant l'apport de la formation vont dans le sens de l'adhésion des répondants au rôle d'agent de développement économique régional. Ceux-ci font valoir également combien la formation s'avère adaptée aux changements économiques et entrepreneuriaux rapides que connaît la Chine.

Perspectives envisagées après la formation

Deux types de projet à court terme se dégagent des récits des répondants concernant le dernier moment clé que représente la suite de la formation à l'Université centrale des nationalités : l'attente pour l'assignation à un emploi et la poursuite des études. Tandis que les projets ou les perspectives à plus long terme envisagés vont dans le sens d'un désir de poursuivre les études et de l'avancement professionnel chez les répondants.

La fin de la formation en gestion économique signifie un retour dans l'unité de travail d'origine pour onze des treize répondants. Au moment de la réalisation des entrevues, ils attendent leur assignation. Ils ne peuvent faire leur propre choix. La décision revient soit à l'unité de travail d'origine ou au comité de l'organisation du Parti du district pour les répondants qui occupaient une fonction au sein du gouvernement. Parmi ces répondants, seulement deux connaissent déjà leur affectation après la formation. Un répondant restera à Beijing travailler dans un hôtel de haute catégorie sous l'autorité de son unité de travail. Il sera probablement en charge de la gestion de l'équipement informatique de l'hôtel. L'autre répondant a été plus «actif» dans le processus d'affectation. Il a déjà entrepris des contacts avec les responsables de son unité de travail pour être affecté au Bureau de gestion administrative (*xingzheng guanlishi*) de son unité de travail. L'assignation signifie pour ces répondants une mobilité certaine dans les fonctions au sein de la même unité de travail (ce qui représenterait une voie plutôt stable) ou un changement d'unité de travail (ce qui représenterait une voie plus risquée).

Deux répondantes espèrent retourner dans leur unité de travail d'origine avec les mêmes fonctions. Ces deux répondantes invoquent des raisons familiales (elles ont des enfants) et l'amour de leur travail. Lors d'une rencontre ultérieure, l'une d'entre elles affirme que, de toute façon, elle n'avait pas suffisamment de relations pour accéder à un poste de cadre.

Deux jeunes répondants poursuivent leur formation à l'Université centrale des nationalités, tous les deux dans le domaine économique. Ils resteront donc encore deux ans à la capitale. Un jeune secrétaire au gouvernement d'un canton fera partie de la

première cohorte d'étudiants du programme de baccalauréat en gestion économique tout juste implanté au Centre de formation des cadres de l'UCN. Il restera encore deux ans à Beijing. Le programme est de quatre ans mais parce qu'il a suivi une formation en gestion économique au Département de formation, deux ans de cours lui seront crédités selon la politique en vigueur au Centre. L'autre jeune répondante est admise au programme de maîtrise en « Économie des nationalités » (*Minzu jingji*)⁷⁹. Elle trouve qu'il est pertinent pour elle de se perfectionner dans ce domaine. Sa région d'origine (la province côtière du Zhejiang) est très dynamique sur le plan économique. Elle affirme se plaire à la capitale et aime l'environnement du campus.

Parmi les perspectives envisagées chez les répondants en attente d'assignation, trois d'entre eux envisagent de poursuivre leurs études dès le retour à l'unité de travail. Que ce soit pour améliorer la qualité de vie ou améliorer leur position au travail, ces répondants comptent entreprendre des démarches pour poursuivre leur formation dans des programmes ou des institutions de type différent. Une répondante affirme, entre autres, vouloir s'inscrire à l'examen d'entrée pour une université d'État de sa province. Elle veut améliorer sa qualité de vie et se perfectionner en comptabilité. Un autre répondant aimerait entreprendre une année de révision pour passer l'examen d'entrée à l'École du Parti du Gouvernement central à Beijing en « Études de l'économie politique ». Il croit que le fait d'être déjà passé dans une école de cadre pourrait faciliter le passage de l'examen. Il aimerait de cette façon accéder aux études supérieures universitaires. Un répondant aimerait suivre un perfectionnement (*jinxiu*) dans le domaine de l'économie. Il aimerait particulièrement se rendre dans une ville côtière comme Shanghai ou Guangzhou pour sa formation. Il affirme qu'il travaillera sérieusement à ce projet à son retour au Tibet.

Trois répondants ont exprimé le désir de mobilité dans leur carrière professionnelle à moyen ou à long terme. Deux d'entre eux ont exprimé le désir

79. J'ai traduit *minzu jingji* par « Économie des nationalités » au lieu d'« économie nationale » pour tenir compte du sens de la formation spécifique offerte à l'Université centrale des nationalités. *Minzu jingji* tient compte à la fois des théories des nationalités (*minzu lilun*), des politiques des nationalités (*minzu zhengce*) ainsi que des théories et des applications économiques. La spécialisation en « Économie des nationalités » a pour but de former des spécialistes qui travailleront au développement économique des régions des nationalités (*minzu diqu*) en République populaire de Chine.

d'accéder à une importante fonction de direction. Parmi eux, un répondant caresse le projet à long terme (d'ici dix ans) de devenir chef de service de la section économique de son unité de travail. Pour l'autre répondant, même s'il ne prévoit pas de changement quant à la fonction occupée avant la formation, il aimerait devenir enquêteur à la section économique car il désire exercer ses capacités en gestion et sait qu'il existe beaucoup de cas de corruption dans sa région, comme dans d'autres régions de Chine d'ailleurs. Il croit être en mesure de réaliser son souhait car il a toujours réussi à faire ce qu'il voulait malgré les conditions défavorables. Il affirme avoir « plusieurs cordes à son arc » (*duocai duoyi*) et croit que son unité de travail pourrait accepter sa proposition. Il souhaite travailler pour sa communauté.

Synthèse de la cinquième partie

Les étudiants cadres en formation à l'Université centrale des nationalités sont libérés temporairement de leur unité de travail d'origine le temps d'acquérir une formation supérieure à la capitale. Pour plusieurs d'entre eux, la formation à l'Université centrale des nationalités constitue une porte d'entrée pour la suite de projets de formation ou de stages. De nouveaux programmes à l'université (et la possibilité d'accéder aux études supérieures à la même université) ainsi que de divers programmes de formation et de stages pour les jeunes professionnels – entre autres, les stages pour les cadres qui proviennent des régions intérieures – ont été implantés ces dernières années en vue d'accroître la formation des cadres des nationalités des régions intérieures et diversifier leurs expériences de travail. Ces opportunités et ces programmes mis en place contribuent à orienter la perception des répondants concernant les modèles de développement économique à la lumière de la capitale et des grandes villes de Chine.

Le passage à l'Université centrale des nationalités constitue pour les répondants un tremplin pour de nouvelles possibilités de carrière ou de mobilité professionnelle, dans la mesure où ils ont acquis un nouveau statut et de nouvelles habiletés pendant leur formation. Le retour dans la région d'origine et la suite des projets semblent prometteurs pour plusieurs d'entre eux, surtout si les répondants sont jeunes et étaient préalablement bien positionnés dans leur unité de travail avant la formation.

Conclusion

Les répondants ont bénéficié de diverses formes de prise en charge par le gouvernement dès leur scolarité générale primaire et secondaire (par exemple, par l'orientation vers les meilleurs écoles et les pensionnats et l'allocation de subsides gouvernementaux) ainsi que d'une socialisation à l'identité nationale. Au moment de choisir le domaine d'études ou la carrière, plusieurs répondants ont été orientés ou se sont vus imposer un domaine d'études ou une institution. Cette imposition semble être motivée par la situation de pauvreté de la région et par les besoins à combler en personnel qualifié de nationalité minoritaire : elle contribue à la rétention des répondants dans la région d'origine. Les demandes de transfert de la part des répondants et la formation continue constituent l'une des stratégies qui ouvrent la porte à plus d'autonomie et de mobilité professionnelle. La formation à l'Université centrale des nationalités représente un tournant dans la carrière de l'ensemble des répondants. Venir à la capitale pour suivre une formation dans la plus prestigieuse institution pour nationalités minoritaires contribue à consolider la perception du développement économique national encore marquée par les disparités économiques régionales, puisque c'est à Beijing que les étudiants constatent de visu la prospérité du centre par rapport à la pauvreté de leur région d'origine. La formation en gestion économique à l'Université centrale des nationalités répond au projet d'intégration nationale du gouvernement central dans la perspective de former un contingent qualifié pour la promotion du développement économique local dans les régions des nationalités et d'accroître le niveau de scolarité et de représentation proportionnelle des cadres de nationalité minoritaire. Mais cette formation répond à des motifs individuels chez les répondants même s'ils sont conscients qu'ils deviennent des acteurs de plus en plus importants pour le projet d'intégration et de développement économique de leur région.

CHAPITRE 10

Le parcours éducationnel et professionnel des cadres de nationalité minoritaire en Chine. Qui impose ? Qui choisit ?

En reconstituant les trajectoires, nous avons tenté de comprendre les mécanismes d'imposition et les espaces d'autonomie imbriqués dans le parcours éducationnel et professionnel des cadres de nationalité minoritaire en formation à l'Université centrale des nationalités en Chine. Cette approche a permis de confronter les deux perspectives annoncées dans ce mémoire, à savoir : celle qui voit l'individu au cœur de sa trajectoire et de la constitution identitaire, et celle qui accorde la primauté du projet étatique, représenté par les institutions, de construire l'intégrité nationale en y associant les individus. Nous pouvons également nous demander si les actions posées par l'individu et les différentes catégories d'acteur exercent une influence directe sur la formulation de l'identité ethnique de ces répondants et permettent de consolider la prise de conscience de leur rôle social comme acteurs dans le processus de développement national en Chine. Nous serons ainsi en mesure d'apporter un éclairage sur les éléments structurant les rapports d'inclusion et d'exclusion sous-jacents à la production identitaire ethnique et nationale dans ce pays – du moins, en ce qui concerne les personnes rencontrées en entrevue.

Au cours de ce chapitre, nous aborderons, dans un premier temps, la perspective traitant des structures mises en place par l'État et les acteurs qui interviennent sur l'individu au cours de sa trajectoire, appliquée à notre analyse de la trajectoire éducationnelle et professionnelle des cadres des nationalités. Nous confronterons cette perspective aux différents moments où l'individu semble se situer au cœur de la constitution de sa trajectoire. En conclusion, nous ferons état des apports et des limites des positions des auteurs annoncées au cours du chapitre théorique en lien avec les résultats de l'analyse.

Ceux qui interviennent sur l'individu au cours de sa trajectoire

La « gestion » des communautés ethniques minoritaires en Chine fait partie des préoccupations de l'État chinois, depuis sa constitution au temps dynastique (Voir Golfin,

1982). Les prétentions étatiques étaient liées à la mise en place d'un gouvernement central fort et à la volonté d'intégrer des communautés diverses vivant sur le territoire conquis ou à conquérir. Cette structure de gestion du centre vis-à-vis les périphéries, traversera le temps et caractérise encore aujourd'hui la gestion de la question nationale en République populaire de Chine. Il faut attendre l'introduction du concept de « *minzu* », à l'aube du XXe siècle, – *minzu* se traduisant de manière souple par « nation », « nationalité » et « groupe ethnique », selon les contextes d'usage – pour voir un changement radical dans l'appréhension de la question nationale en Chine. Au début de son utilisation par les Républicains, *minzu* impliquait l'appartenance à une « race » commune et un pouvoir d'auto-détermination de la majorité, avec une intégration progressive ou rapide, selon les points de vue, des communautés ethniques minoritaires du territoire chinois.

Prônant d'abord le principe d'auto-détermination, les révolutionnaires communistes, en lutte pour l'obtention du pouvoir, se pencheront rapidement vers l'unification de l'ensemble des *minzu* de Chine dans un modèle étatique multinational, posant ainsi de nouvelles balises dans la définition de *minzu*, à travers les énoncés des premières politiques des nationalités (*minzu zhengce*) et ce, avant même de définir les constituantes des *minzu* de Chine. La création du concept de *shaoshu minzu* (nationalité minoritaire) est le fruit d'un long travail d'enquête et de visite des différentes communautés ethniques vivant sur le territoire chinois aux premiers moments de l'instauration du régime communiste. L'attribution même du statut officiel de « nationalité minoritaire » aux différentes communautés et la classification sur une échelle de développement social ont été l'objet de nombreux débats chez les intellectuels et « experts des nationalités » chargés de l'identification des nationalités, débats qui ont porté sur la conception même de *minzu* et sur les éléments constituants. La définition stalinienne, influencée par les théories évolutionnistes de Morgan et d'Engels, perdure encore aujourd'hui même si la définition de *minzu* est appliquée de manière souple (et ambiguë) selon les contextes d'utilisation. Mais le principe d'égalité au niveau politique dans l'octroi du statut de *minzu* pour désigner l'ensemble des communautés ethniques minoritaires de Chine primera pour assurer l'union de celles-ci au sein d'un État qui se définit comme multinational. L'État chinois reconnaît officiellement aujourd'hui cinquante-cinq nationalités minoritaires.

Le principe d'égalité de toutes les nationalités se définit par le principe de « nationalisation » (*minzuhua*), dans le but d'assurer une représentation proportionnelle des minorités ethniques au sein de l'État chinois et de ses institutions. *Minzuhua* devient le moteur de l'établissement de l'autonomie administrative régionale et des politiques qui visent la promotion des nationalités minoritaires. C'est par le biais de ce principe que se met en place une structure de formation d'acteurs de premier plan, les cadres de nationalité minoritaire, formés pour le travail relatif aux nationalités (*minzu gongzuo*), et le travail de développement des régions des nationalités (*minzu diqu*), pour assurer la vitalité des politiques des nationalités (*minzu zhengce*) et les institutions qui y sont associées. Mais le régime communiste a connu pendant les années 1950 jusqu'à la fin des années 1970 des vacillements entre les politiques d'assimilation et d'intégration en ce qui concerne la question des nationalités en Chine. Ces politiques ont eu pour effet, au sortir de la Révolution culturelle, de confirmer encore plus fortement l'identité propre des multiples communautés ethniques du territoire chinois. Aujourd'hui, dans une Chine qui a amorcé depuis deux décennies les réformes économiques et l'ouverture de ses frontières commerciales, s'ajoute le défi de concilier les différentes réalités sociales et culturelles étant donné les résurgences identitaires marquées par le retour aux politiques pluralistes de la question des nationalités, politiques qui demeurent toutefois sous l'autorité du gouvernement central. L'État répond à cette réalité, entre autres, par une attention accrue portée à la formation des acteurs des nationalités qui se veut axée sur l'aspect pratique du développement économique.

Les politiques mises en place pour assurer la « promotion » des nationalités par l'État chinois ont évidemment une incidence directe sur la trajectoire de formation des cadres de nationalité minoritaire interviewés au moment de leur passage à l'Université centrale des nationalités. Les structures qui façonnent la vie des répondants au début de leur cheminement éducationnel, deviendront de plus en plus « orientantes » et même « contraignantes » au cours de leur cheminement, à cause (1) des impératifs liés au contexte économique de pauvreté qui caractérise plus de la moitié des régions des nationalités en Chine (Becquelin, 1997) et (2) de la nécessité pour l'État d'assurer une représentation des nationalités au sein de ses institutions. Les gestes posés par des acteurs représentant ces

structures étatiques sont les moments d'imposition ressentis le plus fortement chez les répondants interviewés.

Dès leur plus jeune âge, la majorité des répondants interviewés ont bénéficié d'un encadrement scolaire supérieur mis en place dans le cadre de l'application des politiques des nationalités (école des nationalités, école clé, pensionnat). Encouragés par leurs parents et soutenus par l'État, par des subsides et d'autres mécanismes de soutien, ils ont évolué au sein de cette structure scolaire malgré le contexte de pauvreté vécue par la majorité des répondants. Cette combinaison, de la mise en place de politiques et d'institutions pour assurer la promotion des nationalités et le contexte de pauvreté de ces régions, a accentué l'intervention de l'État dans la trajectoire de nos répondants en leur donnant accès à une éducation standardisée, orientée vers la culture majoritaire. La socialisation à la culture majoritaire s'est vécue également chez les répondants allophones au début de leur trajectoire éducationnelle à travers leurs efforts pour apprendre la langue Han. Apprendre la langue Han devient rapidement l'élément clé pour l'accès à la scolarité supérieure ou spécialisée et élargit les possibilités de carrière chez les répondants. Les parents jouent un rôle direct auprès des répondants pour l'accès à l'apprentissage de la langue Han. Le contexte de radicalisme politique concernant la question des nationalités qui prévalait pendant la Révolution culturelle, au moment où les répondants les plus âgés de la cohorte ont débuté leur scolarisation, a également favorisé l'apprentissage de la langue Han. Malgré le contexte répressif caractéristique de cette période qui a posé obstacle dans la poursuite de la formation chez certains d'entre eux, la rencontre entre les répondants et des jeunes urbains du groupe majoritaire semble avoir été vécue de manière positive tout en contribuant à forger la vision des répondants quant à la position périphérique de leur communauté en rapport au centre de décision politique, la capitale Beijing.

Les moments de la spécialisation d'études et de l'obtention du premier emploi semblent être vécus comme des moments d'imposition chez les répondants. Parce que la majorité de ceux-ci ont déjà réussi à passer le cycle général de la scolarité et ont évolué aisément au sein du système éducatif, ils représentent pour l'État, par le biais de ses institutions, des candidats de choix pour assurer la représentation des nationalités au sein de ses structures. Des mécanismes de rétention sont activés par deux principales catégories

d'acteurs afin de répondre aux impératifs économiques et politiques vécus au niveau local.

Désireux d'apporter une réponse à long terme au manque de personnel dans les structures locales, des représentants de ces structures gouvernementales, – dans le cas des répondants interviewés, le Département de l'Éducation, le Bureau du personnel ou le Département de l'organisation du Parti au niveau local – sont amenés à jouer un rôle central dans la planification de la répartition des futurs diplômés en vue de combler les lacunes dans la main-d'œuvre locale dans les régions marquées le plus souvent par la pauvreté et où l'exode devient une stratégie d'échappement pour ceux et celles qui acquièrent un capital culturel ou économique. En exerçant une influence sur le choix d'études des répondants, les représentants de la structure gouvernementale locale s'assurent de pourvoir à moyen terme la main-d'œuvre locale avec du personnel qualifié et permettent du même coup d'augmenter la représentation de la nationalité minoritaire dans les organes locaux.

Les parents des répondants exercent également une influence – selon ces derniers – au moment de la décision du choix d'études et de l'obtention de leur premier emploi. Plusieurs d'entre eux, évoluant déjà au sein de la structure bureaucratique de l'État, jouent de leur influence pour assurer le bien-être des répondants, qui seront en mesure d'assurer à leur tour le bien-être de la famille. L'impératif économique lié à la pauvreté de la famille et de la région est un facteur d'orientation et d'imposition dans ce moment clé de la trajectoire des répondants.

Les occasions de promotion professionnelle chez les répondants voient apparaître d'autres types de mécanismes de « rétention » issus de la structure d'affectation professionnelle locale, mécanismes vécus positivement par les répondants. À titre d'exemple, des enquêtes (*kaocha*) menées par le gouvernement local permettent d'accroître la mobilité professionnelle des répondants tout en s'assurant de combler les besoins en main-d'œuvre locale avec du personnel jeune, qualifié et expérimenté. Le pouvoir d'affectation du Parti communiste local joue également un rôle dans l'attribution des promotions permettant du même coup d'assurer sa pérennité politique. Ces mécanismes de promotion professionnelle vécus au cours de la trajectoire de certains répondants interviewés contribuent à élargir l'« espace de rétention » vécu par ceux-ci et à satisfaire momentanément leur désir de mobilité. Pour les structures étatiques locales, le mécanisme

de promotion permet le mouvement du personnel au sein de leur espace de contrôle politique et assure une représentation des acteurs issus des nationalités minoritaires aux échelons administratifs supérieurs. Mais certains répondants ont vécu leur affectation professionnelle de manière plus imposée ou de manière conflictuelle, n'ayant eu aucune voix dans les décisions de leur supérieur, ce dernier agissant dans l'urgence de combler le manque de personnel avec les qualifications spéciales ou encore lorsque est survenu un conflit personnel. Ces impositions ont été vécues avec insatisfaction chez les répondants, insatisfaction accompagnée du sentiment que leur cheminement professionnel était bloqué. Des gestes exceptionnels posés par des connaissances, des parents ou une initiative du répondant ont pu changer le cours de la trajectoire.

Même si les répondants ont été dégagés de leurs fonctions pour les années de formation à l'Université centrale des nationalités à Beijing et sont encouragés par leur unité de travail à poursuivre leur formation, un mécanisme majeur de rétention, le « *hukou* », ou carnet de résidence octroyé par l'unité de travail, assure en grande partie le retour du répondant à l'unité de travail d'origine à la fin de sa formation. Les structures d'attache qui pourvoient à l'affectation professionnelle, identifiées dans le cas des répondants interviewés comme l'unité de travail ou le comité de l'organisation local du Parti, reprendront le processus d'assignation des répondants à la fin de leur formation, avec le défi d'accroître leur mobilité professionnelle au sein de la structure qu'ils contrôlent, en élargissant un peu plus l'« espace de rétention » des répondants qui ont réussi à créer de nouveaux espaces d'autonomie pendant leur formation. À ce moment-là, les acteurs représentant les structures d'affectation professionnelle qui sont intervenus à plusieurs reprises dans la trajectoire des cadres des nationalités réaliseront l'objectif de « nationalisation » des structures locales, en s'assurant d'une représentation aux échelons supérieurs d'acteurs des nationalités qui se consacrent au développement de leur région.

L'individu au cœur de sa trajectoire

Malgré l'évolution des répondants au sein d'institutions de formation destinées spécifiquement aux nationalités minoritaires et des structures d'affectation professionnelle,

les répondants ont profité à plusieurs reprises au cours de leur trajectoire d'un espace d'autonomie décisionnelle.

Un premier espace d'autonomie s'est dessiné chez les répondants les plus jeunes de la cohorte au moment de leur recherche en vue de l'obtention de leur premier emploi. Bénéficiant davantage de latitude dans la recherche d'emploi depuis 1987, ces répondants ont utilisé les ressources des centres d'emploi mis à leur disposition, mais ont dû néanmoins solliciter l'aide de parents pour le placement dans l'unité de travail convoité. Certains répondants ont également pu demander un transfert dans une autre unité de travail à différents moments de leur carrière professionnelle, répondant à un besoin d'améliorer leur qualité de vie par l'ascension professionnelle.

Le moment-clé dans la trajectoire cependant, où l'ensemble des répondants interviewés semblent avoir bénéficié d'une plus grande marge d'autonomie décisionnelle, concerne la formation continue. Les raisons invoquées par les répondants, à savoir, le besoin de mobilité dans leur carrière, de changer de milieu de travail ou d'acquérir de nouvelles compétences, répondent au désir personnel d'élargir les faisceaux de possibilités professionnelles chez les répondants. Au moment où la formation continue devient possible, la trajectoire des répondants prend un tournant majeur : les répondants initient une série de démarches pour l'accès à des cours d'appoint et éventuellement aboutir à une formation à l'Université centrale des nationalités. Lorsque le répondant prend connaissance des programmes de formation offerts à l'UCN et de la répartition des étudiants sélectionnés par province pour chacune des spécialités offertes, la perspective de poursuivre les études supérieures devient possible et interpelle directement le répondant qui saisit l'occasion de vivre une expérience en dehors de l'« espace de rétention » qui a marqué jusqu'ici sa trajectoire éducative et professionnelle.

Cette sortie temporaire est motivée par plusieurs raisons qui n'ont pas, à prime abord, de liens avec la spécialité de formation. Des motifs vécus de manière personnelle, comme le désir de connaître la capitale, d'améliorer sa qualité de vie par l'acquisition d'un grade universitaire, de se démarquer des autres collègues de l'unité de travail, de fréquenter une institution qui respecte et qui vise la promotion des nationalités minoritaires, et l'influence des pairs qui les ont précédés, confirment la volonté des cadres d'initier ce projet de formation.

Concernant l'attrait même de la formation en gestion économique, peu de répondants se sont attardés aux motifs reliés à la spécialisation comme telle. Des réponses ont été émises par certains répondants en cours d'entrevue quant au besoin d'acquérir des compétences en gestion économique et de s'adapter aux changements vécus à l'ère des réformes. Cela ne veut pas dire pour autant qu'ils manquent de motivation. C'est plutôt le contraire, aux dires des enseignants interviewés lors de l'enquête. Les étudiants expriment leurs exigences élevées quant à la qualité de l'enseignement, veulent une formation à jour, axée sur le côté pratique de la gestion, même si, selon les dires d'un enseignant, certains répondants rencontrent des difficultés dans les matières qui requièrent des habiletés mathématiques et une formation universitaire.

L'adhésion des répondants au Parti communiste ou à la Ligue de la jeunesse communiste fait l'objet de peu de commentaires de la part des répondants. Pour ceux qui en ont parlé, être membre du Parti, à l'aube de l'obtention de leur diplôme, peut contribuer significativement à l'avancement professionnel des répondants au moment de leur nouvelle affectation. En ayant accès à un certain degré de pouvoir politique et à des relations influentes dans le milieu, les répondants ont plus de possibilités de profiter des choix sur les opportunités qui leur sont présentées.

Malgré un retour certain dans l'unité d'attache (*danwei*) à la fin de la formation, plusieurs répondants souhaitent pouvoir poursuivre d'autres projets de formation. Non seulement sont-ils ouverts à d'autres expériences possibles de poursuite de formation à court ou à moyen terme, gardant ainsi une certaine autonomie, – assurés d'une mobilité accrue au sein de leur unité de travail – mais le faisceau de possibilités quant aux possibilités de formation en dehors de leur région d'origine, s'est élargi.

L'individu en tant qu'acteur évoluant au cœur des structures déjà établies

L'analyse de la trajectoire éducationnelle et professionnelle des cadres des nationalités, à partir du seul point de vue de l'action de mécanismes d'orientation ou d'imposition mis en place par l'État, semble réduire considérablement la marge décisionnelle que peuvent avoir les acteurs au cours de leur cheminement. De même,

l'analyse de la trajectoire, à la lumière des décisions ou initiatives des acteurs uniquement, a pour effet d'occulter les contraintes structurelles et sociales qui s'imposent sur leur cheminement.

Être de nationalité minoritaire (*shaoshu minzu*) en Chine, veut dire, entre autres, faire l'objet de politiques spéciales dans le domaine éducationnel. Ces politiques donnent accès à, ce que nous appelons, des « couloirs » spécifiques de formation, ainsi qu'à des possibilités de mobilité au sein des structures de promotion des nationalités pour l'élite de cette catégorie. La mise en place des structures destinées à promouvoir les nationalités en Chine répond à un objectif bien précis : celui de l'intégration et du développement des régions des nationalités à l'intérieur des frontières nationales avec l'objectif de créer un État multinational fondé sur l'unité de toutes ses nationalités. La réalisation de cet objectif dépend de la participation, au niveau local comme au niveau national, d'acteurs issus des communautés ethniques minoritaires qui sauront collaborer à la construction de ce projet étatique d'intégration nationale. Être de nationalité minoritaire signifie également avoir vécu dans des régions souvent marquées par la pauvreté, situées à la périphérie des centres politiques et économiques du territoire chinois.

L'intégration à la culture de la majorité nationale, pour être en mesure de poursuivre son éducation et avoir accès à une carrière prometteuse, s'est donc posée très tôt dans la vie des répondants. Ceux et celles qui cheminent dans le système scolaire voient s'offrir des possibilités de formation ou leur premier emploi par l'entremise des acteurs locaux qui représentent l'État central. Ils deviennent des « représentants » des nationalités minoritaires, souvent sans l'avoir choisi. Paradoxalement, ce n'est qu'au moment où les possibilités de formation permettent une sortie temporaire de leur région et de leur unité de travail, qu'ils assimilent consciemment le rôle de « cadre des nationalités » (*minzu ganbu*). Notamment, pour avoir accès aux programmes offerts au Centre de formation des cadres de la plus prestigieuse institution de formation destinée spécifiquement aux nationalités, il faut être identifié à cette catégorie de cadre et avoir acquis des années d'expérience de travail. Cependant, lors de l'analyse des trajectoires des répondants, nous avons vu comment cette opportunité répondait à des motifs variés individuels chez les répondants, car c'est à ce moment précis qu'ils semblent avoir la plus grande marge d'autonomie en termes décisionnels.

Ces cadres issus des nationalités minoritaires, s'appropriant le projet de formation continue en s'orientant vers l'institution la plus prestigieuse des nationalités de Chine, répondent du même coup à la perpétuation du projet d'intégration et de développement national. La formulation de l'identité ethnique en tant que membre de nationalité minoritaire chez le répondant se trouve renforcée par la prise de conscience quant au rôle joué en tant que cadre des nationalités pour la promotion du système de gestion nationale mis en place par l'État chinois. Mais bien que porteurs de la catégorie «cadres de nationalité minoritaire» et conscients de leur rôle en tant qu'acteurs représentant les nationalités minoritaires pour le développement national, le vécu des cadres interviewés lors de la formation à l'Université centrale des nationalités témoigne davantage de l'appropriation individuelle d'un espace de vie autonome et contrôlé par eux, que de la perpétuation des structures comme telles, tout en sachant qu'ils évoluent au sein de ses structures. L'importance relative de l'acteur ou des structures dans la réalisation de la trajectoire éducationnelle et professionnelle de ces cadres des nationalités en formation à l'UCN s'avère difficile à déterminer : l'acteur est porteur des structures, chemine à l'intérieur de celles-ci et peut à certains moments profiter des structures en place pour l'atteinte d'objectifs individuels. Certains moments qui ressortent de l'analyse des trajectoires s'avèrent plus « imposés » aux répondants, d'autres, plus « contrôlés » par ces derniers, ce qui témoigne d'une réalité complexe où les rôles joués par l'individu et les structures, en apparence en opposition, aboutissent néanmoins à la perpétuation du système établi.

CONCLUSION

Les apports théoriques proposés dans le cadre de ce mémoire ont permis de saisir certaines dimensions qui se sont avérées éclairantes, lorsque appliquées à notre recherche sur la trajectoire éducative et professionnelle des cadres de nationalité minoritaire en Chine. Étudier l'apport, sur la trajectoire de vie des cadres de nationalité minoritaire, des mécanismes de production et de perpétuation du modèle de gestion de la question nationale développés par l'État, nous a permis de rendre compte des espaces d'autonomie des acteurs dans la structuration de leur trajectoire de vie. Ce constat, qui semble paradoxal, à prime abord, fait état de la tension relationnelle mise à jour dans l'analyse, entre la structuration des rapports sociaux par les individus et la production identitaire nationale par l'État.

L'apport de la théorisation des relations ethniques de Weber se situe dans l'analyse de l'action de l'individu au point de départ du processus de la construction identitaire – individu qui, en tant qu'acteur, agit en fonction d'intérêts et de finalités. L'acteur s'associe à différents groupes, selon les intérêts partagés et en fonction des mécanismes d'inclusion et d'exclusion pratiqués à son égard. Le groupe devient dominant lorsqu'il peut exercer le contrôle sur les autres groupes par le pouvoir d'attribution catégorielle et l'accès aux ressources. La théorie de la structuration chez Giddens, prend également l'acteur comme point de départ de la construction identitaire, ce dernier étant le porteur des différentes formes d'appartenance catégorielle sociales et identitaires, et participant à la construction des structures sociales et des institutions qui en découlent. L'acteur se situe non seulement au point de départ des structures selon Giddens, mais est aussi porteur de ces structures. Il ne peut évoluer indépendamment de celles-ci.

Les études socio-historiques présentées dans le chapitre portant sur les apports théoriques nous ouvrent une fenêtre sur des exemples qui dévoilent quelques facettes de cette tension entre l'individu comme point de départ de la structuration des rapports sociaux de type ethnique ou national, et le contrôle de la production identitaire par la structure étatique dans le processus de construction et de consolidation du projet national.

L'apport de Noiriél sur l'examen de la constitution de l'identité nationale française à travers la mise en place, par l'État français, d'un système d'identification nationale pour l'attribution d'identités catégorielles visant à distinguer le « national » de l'« étranger », nous permet d'établir des parallèles avec le processus d'identification des nationalités mis de l'avant par le régime communiste chinois. Dans le cas français, tel que présenté par Noiriél, tout comme dans le cas chinois, le processus de consolidation nationale ne peut se réaliser sans un processus d'identification et d'attribution des catégories identitaires ethniques ou nationales sanctionné par l'État. Dans le cas de la Chine, l'introduction du concept de *minzu* au tournant du vingtième siècle viendra bouleverser la conception de son rapport aux autres nations du monde, et aux communautés diverses réparties sur son territoire. Dès l'instauration du pouvoir communiste, un vaste processus interne d'identification des *minzu* est instauré par le régime dans le but de répertorier, d'identifier et de catégoriser les différentes communautés présentes sur son territoire, ce qui ne se réalise pas sans provoquer d'importants débats dans le milieu intellectuel et politique sur la conception même de *minzu* et les constituantes de ces catégories. Ce processus d'identification a permis au régime communiste de (1) « fixer » les catégories identitaires nationalitaires et de leur attribuer une citoyenneté juridique, (en éliminant du même coup la possibilité pour les communautés ethniques minoritaires de revendiquer une autonomie politique), (2) délimiter l'espace politique et homogène de la Grande Nation socialiste chinoise et (3) concevoir des politiques spécifiques dans le but d'administrer les différentes catégories nationales.

La thèse de Jaccoud sur le cas des Inuit au Nouveau-Québec abonde dans le sens de Noiriél où l'appareil d'État, dans son projet d'intégration nationale, pose des actions dans le but de définir et d'administrer les différentes catégories de population. Jaccoud apporte un éclairage particulier sur l'assignation identitaire dans le processus de construction nationale. Le processus d'identification des *minzu* de Chine a suscité une redéfinition identitaire des différentes communautés désormais structurées en nationalités minoritaires. Malgré le fait que cette redéfinition soit attribuable, en grande partie, aux constats issus des diverses études historiques, sociales et linguistiques menées par le régime communiste lors de la campagne d'identification des *minzu* de Chine, il n'en demeure pas moins que certaines communautés

ethniques, « devenues » nationalités, se sont « construites » une identité commune, et la promotion des nationalités par le gouvernement a permis la constitution d'un groupe nationalitaire « cohésif » et « homogène » qui détient une force de représentation politique. Mais cette force de représentation demeure, à l'instar de l'émergence de la condition autochtone ou inuit au Nouveau-Québec telle qu'analysée par Jaccoud, est « contrôlée » dans ses possibilités et limites par l'État chinois, qui fait fonction de neutralisateur et qui s'approprie le projet identitaire national.

L'analyse de Noiriel sur la primauté de l'État, représenté par ses structures, sur la définition et l'administration des différentes catégories de citoyens, exclut l'apport de l'acteur dans le processus de définition identitaire. Quant à l'analyse de Jaccoud sur les conditions d'émergence de l'identité autochtone et inuit dans la gestion du modèle national du Nouveau-Québec, l'apport de l'acteur dans le processus de définition identitaire est confiné à la marge de la structure étatique. L'analyse de Eugen Weber, sur le processus de « nationalisation » des communautés paysannes dans le contexte de l'établissement de l'État-nation français, « recentre » l'apport de l'acteur au cœur de la définition identitaire, acteur qui évolue toutefois au sein des structures déjà établies.

Appliquée au contexte de la Chine, l'analyse de E. Weber prend une saveur particulière. Malgré la mise en place de mécanismes d'intégration promus par l'État chinois, l'identification des communautés diverses au projet national ne peut être effective qu'au moment où les individus y trouvent des avantages à devenir des « nationaux », où cette expérience s'imprègne de sens dans les pratiques quotidiennes, comme le constate E. Weber dans le cas de la France. La mise en place par l'État des mécanismes d'intégration spécifiquement destinés aux communautés ethniques minoritaires du territoire chinois – les structures d'autonomie régionale, les politiques de représentation des acteurs des nationalités minoritaires au sein des structures, et l'implantation d'institutions éducationnelles spécifiquement destinées aux nationalités minoritaires – n'a pu être actualisée sans l'adhésion des individus issus des nationalités minoritaires à ces projets et politiques. Malgré l'histoire récente tumultueuse de la gestion de la question nationale en Chine et de la situation actuelle de pauvreté caractéristique du vécu d'une grande partie des communautés minoritaires du pays, très tôt dans la trajectoire de vie des individus issus de ces

communautés s'inscrit l'une des politiques de « promotion des nationalités », c'est-à-dire, l'intégration des enfants dans le système d'éducation, avec une série de mesures incitatives et d'institutions spécifiquement destinées aux nationalités minoritaires. Cette structure a été mise en place dans le but de combler le retard éducationnel et de former des acteurs qui travailleront au développement économique et social des régions intérieures du pays. L'éducation, tout comme l'apprentissage de la langue nationale chez les enfants des communautés allophones, représente, chez E. Weber dans le cas de la France, un puissant agent de construction identitaire à l'identité nationale. Nos entrevues suggèrent aussi que l'apprentissage de la langue Han représente, pour les enfants encouragés par leurs parents, l'ouverture de meilleures perspectives d'avancement professionnel pour ces enfants que les parents souhaitent intégrés dans le projet de modernisation de la Chine. Par ces mécanismes, l'éducation réussit leur socialisation aux valeurs nationales, perpétuant le principe d'une Chine multinationale unie de toutes ses nationalités. Il devient alors avantageux pour les communautés ethniques minoritaires de ce considérer comme membre d'une nationalité de Chine (*Zhonghua minzu*).

À travers la consolidation des structures administratives autonomes régionales, avec l'institution d'un centre politique fort et centralisateur représenté par Beijing, l'État met en place une série d'infrastructures et de politiques de développement des régions intérieures et éloignées du centre visant leur intégration politique et économique. Mais cette intégration ne peut, encore une fois, être finalisée sans son intégration dans l'expérience vécue par les « nationaux », c'est-à-dire les acteurs de nationalité minoritaire. L'expérience choisie dans le cadre de notre recherche, l'étude de la trajectoire éducationnelle des cadres de nationalité minoritaire jusqu'à l'Université centrale des nationalités, porte sur le « voyage » des cadres des nationalités vers le centre, d'où l'importance de la contribution d'Anderson avec son étude portant sur le pèlerinage des fonctionnaires issus des peuples colonisés dans le contexte de la montée des États nationaux.

Le concept de pèlerinage tel que développé par Anderson, (appuyé par les théorisations de Turner et de Van Gennep), appliqué à l'objet de notre recherche, a permis de rendre compte des mécanismes internes à la production de l'identité nationale.

Le cheminement des cadres des nationalités s'est vécu à travers les structures mises en place par l'État. Ces structures peuvent être conçues, selon nous, comme des « couloirs » de formation éducationnelle et professionnelle destinés spécifiquement aux nationalités minoritaires, – « couloirs » qui ont permis aux acteurs issus de ces groupes de cheminer jusqu'au centre, représenté dans notre étude, par l'Université centrale des nationalités. Le pèlerinage éducationnel et professionnel des cadres des nationalités dans ces « couloirs » de formation, est ponctué d'expériences qui façonnent la trajectoire des cadres. Des mécanismes d'orientation sont activés, entre autres, par des acteurs représentant les structures étatiques, qui s'inscrivent au coeur de la trajectoire des cadres de nationalité minoritaire et qui contribuent à orienter celle-ci vers le projet d'intégration au projet national proposé par l'État chinois, soit (1) par la socialisation à l'identité nationale à travers le cheminement dans les « couloirs » de formation éducationnelle destinés spécifiquement aux nationalités minoritaires, depuis la région d'origine jusqu'au centre, ou encore, (2) par le retour des cadres des nationalités vers la région d'origine au cours de leur trajectoire, motivés par la situation de pauvreté et de pénurie de main-d'œuvre dans la région. Ces mécanismes d'orientation mis en place par des acteurs représentant les structures étatiques auront pour effet de conscientiser le cadre de nationalité minoritaire à son rôle social et professionnel en tant qu'agent de développement régional, le plus souvent situé à la périphérie du centre politique.

Mais à certains moments au cours de sa trajectoire, l'acteur exerce ses choix, selon ses intérêts, et s'approprie des espaces d'autonomie pour élargir ses faisceaux de possibilités ou encore, sa marge de manœuvre à l'intérieur des « espace de rétention » dans ses fonctions occupées. Ce n'est qu'au moment de l'arrivée au centre, au moment de l'initiation des démarches pour l'admission à l'Université, que s'exerce le plus fortement les choix individuels chez les acteurs rencontrés. À l'exemple des pèlerins, selon la conceptualisation d'Anderson, l'atteinte du centre confère à la cohorte de cadres des nationalités, l'accès à un statut supérieur par rapport à leurs semblables qui n'ont pas entrepris cette démarche. La période passée en formation à l'Université centrale des nationalités est vécue par les acteurs comme une « sortie temporaire », une période « entre deux états » où ils évoluent vers un nouveau statut. Paradoxalement, c'est à ce

moment que survient l'intégration consciente du rôle social de cadre « de premier plan » des nationalités. Selon ces cadres qui ont passé par la formation à l'UCN, le retour dans leur région d'origine va surtout contribuer à élargir leur marge de manœuvre à l'intérieur des structures par l'assurance d'une mobilité professionnelle, et les « faisceaux de possibilités » vers d'autres « voyages » vers « le » ou d'autres centres.

Ces « pèlerinages » illustrent la dynamique acteurs/structures implicite dans la perpétuation du modèle national proposé par l'État chinois et visant à assurer le renouvellement des acteurs politiques, issus des nationalités minoritaires, qui deviennent à leur tour promoteurs de ce modèle.

Ce rôle assumé par les cadres acquiert une signification particulière à une époque où l'ouverture de la Chine sur le monde amène une mise en rapport des populations à l'intérieur et à l'extérieur des frontières du pays ouvrant la voie à de nouvelles façons d'appréhender la question identitaire ethnique et nationale. Il est d'autant plus important que les inégalités régionales et sociales du pays sont ciblées par certains comme la principale cause d'instabilité sociale (Becquelin, 1997), dans le contexte de mutation économique profonde de la Chine, causant ainsi de nombreuses répercussions, tant sur le plan mondial que sur ses « mondes intérieurs ».

BIBLIOGRAPHIE

- ANDERSON, Benedict (1996) [1983], *L'imaginaire national. Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, traduit de l'anglais par Pierre-Emmanuel Dauzat, Paris, Éditions de la Découverte.
- ANDERSON, Benedict (1991) [1983], *Imagined Communities : Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*, London, Verso.
- BALAN, Jorge et Éliane Jelin (1980), « La structure sociale dans la biographie personnelle », *Cahiers internationaux de Sociologie*, vol. LXIX, pp. 269-289.
- BECQUELIN, Nicolas (1997), « Tensions interethniques et pauvreté endémique : la situation dans les zones de minorités nationales », *Perspectives chinoises*, n.39. pp.19-28.
- BERGÈRE, Marie-Claire (1989), *La République populaire de Chine de 1949 à nos jours*, Paris, Armand Colin.
- BERTEAU, Daniel (1980), « L'approche biographique : sa validité méthodologique, ses potentialités », *Cahiers internationaux de Sociologie*, vol. LXIX, pp.197-225.
- BOLTANSKI, Luc (1982), *Les cadres : la formation d'un groupe social*. Paris, Les Éditions de Minuit.
- BONNIN, Michel (1996), « Le retour des héros », *Perspectives chinoises*, no.34, pp.10-20.
- BOURDIEU, Pierre (1989), « Un rite d'institution », *La noblesse d'État : grandes écoles et esprit de corps*, Paris, Les Éditions de Minuit, pp.140-162.
- BOURDIEU, Pierre (1982), « Les rites comme acte d'institution », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n.43, pp.58-63.
- BOURDIEU, Pierre (1980), « Seuils et passages », *Le sens pratique*, Paris, Les Éditions de Minuit, pp.374-383.
- BOURDIEU, Pierre (1979), « L'espace social et ses transformations », « Classe sociale et classe de trajectoires », « L'effet propre de la trajectoire » in Bourdieu, P., *La distinction; critique sociale du jugement*, Paris, Les Éditions de Minuit, pp.111-185; 528-535.
- CABESTAN, Jean-Pierre (1994), *Le système politique de la Chine populaire*, Paris, Presses universitaires de France.

- CABESTAN, Jean-Pierre (1992), *L'administration chinoise après Mao: les réformes de l'ère Deng Xiaoping et leurs limites*, Paris, Éditions du Centre national de la recherche scientifique.
- CAI, Hua (1997), *Une société sans père ni mari : les Na de Chine*, Paris, Presses universitaires de France.
- CONNOR, Walkes (1984), *The National Question in Marxist-Leninist Theory and Strategy*, Princeton, New-Jersey, Princeton University Press.
- DANGDAI ZHONGGUO CONGSHU BIANJI WEIYUANHUI (1993), *Dangdai Zhongguo de minzu gong-zuo (Shangben)*, (Le travail des nationalités de la Chine contemporaine) (Livre premier), Beijing, Dangdai Zhongguo Chubanshe.
- DANGDAI ZHONGGUO DE MINZU GONGZUO BIANJIBU (1989), *Dangdai zhongguo minzu gong-zuo da shiji 1949-1988*, (Almanach du travail des nationalités de la Chine contemporaine, 1949-1988), Beijing, Minzu Chubanshe.
- DIKÖTTER, Frank (1992), *The Discourse of Race in Modern China*, Stanford, California Stanford University Press.
- DREYER, June Teufel (1976), *China's Forty Millions; Minority Nationalities and National Integration in the People's Republic of China*, Cambridge, Massachusetts and London, England, Harvard University Press.
- DREYER, June Teufel (1970), «China's Minority Nationalities : Traditional and Party Elites», *Pacific Affairs*, vol.43, n.4, pp. 506-530.
- DU, Rongkun (1986), «Jiaqiang xueshu tantao cujin minzu yanjiu. Minzu lilun zhuan Ti Taolunhui tiyao », (Consolider les discussions académiques afin de promouvoir la recherche sur les nationalités). (Résumé du Symposium sur les théories des nationalités, 23-25 avril 1986), *Minzu yanjiu*, n.6, pp.9-11.
- ENCYCLOPAEDIA UNIVERSALIS (1990), « Pèlerinage », *Corpus 17*, France, Éditeur à Paris, pp.790-804.
- FEI, Xiaotong (1992), « Ethnic Identification in China », in POSTON, D. L. Jr. et D. Yaukey, *The Population of Modern China*, New-York, Plenum Press, pp. 601-613.
- FOREIGN LANGUAGES PRESS (1990) [1987], *Constitution of the People's Republic of China*, (Adopted at the Fifth National People's Congress and Promulgated for Implementation by the Proclamation of the National People's Congress on December 4, 1982); *Amendments to the Constitution of the People's Republic of China*, (Adopted by the Seventh National People's Congress at its First Session on April, 12, 1988).

- GENNEP, Arnold Van (1981) [1909], *Les rites de passage*, Paris, Picard.
- GENTELLE, Pierre (éd.) (1989), *L'État de la Chine et de ses habitants*, Paris, Éditions La Découverte.
- GERNET, Jacques (1994), « De la vertu des barbares » et « Image de l'autre » in Gernet, J., *L'intelligence de la Chine: le social et le mental*, Paris, Gallimard, pp. 139-142, 143-154.
- GERNET, Jacques (1987), *Le monde chinois*, Paris, Armand Colin.
- GIDDENS, Anthony (1987) [1984], *La constitution de la société : éléments de la théorie de la structuration*, traduit de l'anglais par Michel Audet, Paris, Presses universitaires de France.
- GIDDENS, Anthony (1984), *The Constitution of Society : Introduction of the Theory of Structuration*, Berkeley, University of California Press.
- GLADNEY, Dru C. (1994), « Ethnic Identity in China: The New Politics of Difference », in Joseph, William, A. (éd.) *China Briefing 1994*, Boulder, San Francisco, Oxford, Westview Press, pp.171-192.
- GLADNEY, Dru C. (1991), *Muslim Chinese: Ethnic Nationalism in the People's Republic*, Cambridge, Massachusetts and London, Harvard University Press.
- GOLFIN, Jean (1982), *La Chine et ses populations*, Bruxelles, Éditions Complexe.
- GUILLERMAZ, Jacques (1979)(1), *Le Parti communiste au pouvoir : de l'avènement du régime au mouvement d'éducation socialiste (1949-1962)*, Paris, Petite Bibliothèque Payot.
- GUILLERMAZ, Jacques (1979)(2), *Le Parti communiste au pouvoir : du Mouvement d'éducation socialiste à la Révolution culturelle et à l'ère Hua Kuo-feng (1962-1979)*, Paris, Petite Bibliothèque Payot.
- GULDIN, Gregory E. (1994), *The Saga of Anthropology in China: from Malinowski to Moscow to Mao*, London; England, M.E. Sharpe.
- GUOJIA MINZU SHIWU WEIYUANHUI JINGJISI, GUOJIA TONGJIJU GUOMIN JINGJI ZONGHE TONGJIJU (1995), *1995 nian Zhongguo minzu tongji nianjian*, (*Annuaire statistique des nationalités de Chine, 1995*), Beijing, Minzu Chubanshe.
- GUOJIA TONGJIJU RENKOU TONGJISI, GUOJIA MINZU SHIWU WEIYUANHUI (1994), *Zhongguo minzu renkou ziliao (1990 nian Renkou pucha shuju) (Données*

statistiques sur les nationalités de Chine tirées du recensement de la population de 1990), Beijing, Zhongguo Tongji Chubanshe, pp.1048-1060.

- HAN, Jinchun et Li, Yifu (1984), « Hanwen « minzu » yici chuxian ji qichu shiyong qingkuang », (Les circonstances de l'émergence et de l'usage initial du mot « minzu » dans la langue chinoise », *Minzu yanjiu*, n.2 , pp.36-43.
- HANSEN, Mette Halskow (1999), *Lessons in Being Chinese : Minority Education and Ethnic Identity in Southwest China*, Seattle, University of Washington Press.
- HEBERER, Thomas (1989), *China and its National Minorities: Autonomy or Assimilation?*, Armonk; New York, M. E. Sharpe.
- HEBERER, Thomas (1987), « New Aspects of Autonomy Legislation in the People's Republic of China », in *Ethnic Minorities in China: Tradition and Transform, Papers of the Second Interdisciplinary Congress of Sinology/Ethnology*, St-Augustin Forum 10, Vobbehatten, Herodot, Raderverlag, pp.25-40.
- HETCHER, Michael (1975), *Internal Colonialism: the Celtic Fringe in British National Development, 1536-1966*, Berkeley and Los Angeles, University of California Press.
- JACCOUD, Mylène (1993), *Les Inuit et la question pénale : le cas du Nouveau-Québec*, Université de Montréal, Ph.D, criminologie.
- JACCOUD, Mylène (1992), « Processus pénal et identitaire : le cas des Inuit au Nouveau-Québec », *Sociologie et sociétés*, vol. XXIV: n.2, pp. 25-43.
- JUTEAU, Danielle et Marie Mc ANDREW (1992), « Essai : Projet national, immigration et intégration dans un Québec souverain », *Sociologie et sociétés*, vol. XXIV, n. 2, pp.161-180.
- JUTEAU-LEE, Danielle (1983), « Présentation : Les autres ethniques », «Production de l'ethnicité ou la part réelle de l'idéal », *Sociologie et sociétés*, vol. XV, n. 2, pp. 3-8, 39-54.
- LAMONTAGNE, Jacques (1999), « National Minority Education in China : A Nationwide Survey Across Counties », in Postiglione, G.A.(ed.) , *China's Minority Education: Culture, Schooling, and Development*, New York and London, Falmer Press, pp. 133-171.
- LAMONTAGNE, Jacques et Ma Rong (ed.) (1998), « Rural Education Surveys in Inner-Mongolia and Guangdong », *Chinese Education and Society*, July-August, vol. 31, no.4.

- LAMONTAGNE, Jacques et Ma Rong (ed.) (1998), « Rural Education Surveys in Yunnan and Gansu », *Chinese Education and Society*, May-June, vol. 31, no.3.
- LARIVIÈRE, Jean-Pierre et Pierre Sigwalt (1991), *La Chine*, Paris, Collection géographie, Masson.
- LEE, Hong Yung (1991), *From Revolutionary Cadres to Party Technocrats in Socialist China*, Berkeley, Los Angeles, Oxford, University of California Press
- LI, Chongyou (1995), «Un plan de huit années pour se rendre au 21e siècle», *Minzu tuanjie*, 1995, no.5.
- LU, Chengyu (1959), «Guanyu « Minzu yanjiu zazhi» Gaikan shuoming de cuowu» (À propos des erreurs de l'«Éditorial » de la revue «Minzu yanjiu»), *Minzu yanjiu*, n.2. pp.5-13.
- MA, Yin (1983), « Guanyu minzu dingyi de jige wenti : minzu de yiming, xingcheng, tezheng, he dui wo guo shaoshu minzu de chengchu », (Quelques questions sur la définition de minzu : traduction, formation et particularités de minzu quant à l'appellation de nationalité minoritaire de Chine), *Zhongyang minzu xuebao*, n.3 ,pp. 7-8.
- MACKERRAS, Colin (1994), *China's Minorities: Integration and Modernization in the Twentieth Century*, Hongkong, Oxford, New-York, Oxford University Press.
- McALL, Christopher et Deena White (dir.) (1996), *Structures systèmes et acteurs : Welfare et Workfare comme champs d'action sociale*, Montréal, Équipe de recherche sur la pauvreté et l'insertion au travail, Département de sociologie, Université de Montréal.
- McALL, Christopher et Louise Tremblay (1996), *Les requérants du statut de réfugié au Québec : un nouvel espace de marginalité?* Montréal, Université de Montréal, Groupe de recherche ethnicité et société.
- McALL, Christopher (1995), « Les murs de la cité : territoires d'exclusion et espaces de citoyenneté», *Liens social et politiques*, n.34, pp.81-92.
- NICHOLS, James Lloyd (1968), *Minority Nationality Cadres in Communist China*, Ph.D. Thesis, Political Science, Stanford University.
- NOIRIEL, Gérard (1991), *La tyrannie du national : le droit d'asile en Europe, 1793-1993*, Paris, Calmann-Lévy.
- OLIVIER, Bernard Vincent (1993), *The Implementation of China's Nationality Policy in the Northeastern Provinces*, San Francisco, The Edwin Mellen Press.

- OLIVIER, Bernard Vincent (1990), « Korenizatsiia », *Central Asian Survey*, vol. 9, n.3, pp.77-98.
- PAN, Xinian (1958), « Yanjiu shaoshu minzu shehui lishi ye yao guan che «Hou jin Bo gu» (La recherche sur l'histoire sociale des minorités nationales doit aussi «Mettre l'accent sur le présent et balayer le passé»), *Minzu yanjiu*, n.1, pp. 12-14.
- PENG, Jianqun (ed.) (1992). *China in Brief : Minority Nationality Cadres*, Beijing, New Star Publishers.
- PEPPER, Suzanne (1990), *China's Education Reform in the 1980's :Policies, Issues and Historical Perspectives*, Berkeley, California, Institute of Asian Studies of California University, Center for Chinese Studies.
- POSTIGLIONE, Gerard A. (ed.) (1999), *China's National Minority Education: Culture, Schooling, and Development*, New York and London, Falmer Press.
- PROGRAMME DE RECHERCHE SUR LE RACISME ET LA DISCRIMINATION (PRRD), (1997-2000), Documents de travail, Montréal, Centre d'études ethniques, Université de Montréal.
- QIAN, Liyuan (éd.) (1994), *Minzu gongzuo daquan* (Encyclopédie du travail des nationalités), Beijing, Zhongguo Jingji Chubanshe.
- SCHRIFFIN, Harold Z. (1968), «Students and Émigré Intellectuals » in Sun Yat-sen and the Origins of the Chinese Revolution, Berkeley and Los Angeles, University of California Press : 255-283.
- SUN, Jianrong (1992), *Chinese Communist Party Cadres' Attitude and Motivation in their Study at a Provincial Party School in the People's Republic of China*, Ph.D., Faculty of the College of Education, Ohio University.
- SUN, Yat-sen (1928), « Nationalism» in Sun Yat-sen., *The Principles of the People: San Min Chu I*, Tr. Frank W. Price, Shanghai, China, The Commercial Press Limited, pp.3-148.
- THORAVAL, Joël (2002), «Ethnie et «nation» en Chine », *Le Monde*, www.lemonde.fr, 30 décembre 2002, mis à jour le 8 janvier 2003, France.
- THORAVAL, Joël (1999), « L'usage de la notion d'ethnicité appliquée à l'univers culturel chinois » *Perspectives chinoises*, n.54, pp.44-59.

- THORAVAL, Joël (1990), «Le concept chinois de nation est-il obscur? À propos du débat sur la notion de « minzu » dans les années 1980», *Bulletin de sinologie*, n.65, pp. 24-41.
- TREMBLAY, Sylvie (1993), *Travail et jeunesse intellectuelle à l'ère des réformes en Chine*, Montréal, M.A Université de Montréal.
- TROLLIET, Pierre et Jean-Philippe Béja (1986), *L'Empire du milliard*, Paris, Armand Colin.
- TSIEN, Tche-Chao (1983), *La Chine : constitution de 1982 et ses institutions*, Paris, La documentation française.
- TURNER, Victor (1974), « Pilgrimages as Social Processes », « Passages, Margins and Poverty : Religious Symbols of Communitas » in *Dramas, Fields and Metaphors : Symbolic Action in Human Society*, Ithaca, Cornell University Press, pp.166-229, 231-271.
- TURNER, Victor (1967), « Betwixt and Between : the liminal Period in *Rites de Passages* », in *The Forest of Symbols. Aspects of Ndembu Ritual*, Ithaca, Cornell University Press, pp. 93-111.
- ULYSSE, Pierre Joseph (1998), *Trajectoire et racisme : la quotidienneté en question*, Montréal, Programme de recherche sur le racisme et la discrimination, Centre d'études ethniques, Université de Montréal.
- VERMANDER, Benoît (1999), « Les Nosu de Liangshan. Deuxième partie : récits et pratiques à Meigu », *Perspectives chinoises*, no. 51, 3-41.
- VERMANDER, Benoît (1998), « Les Nosu de Liangshan. première partie : religion et société », *Perspectives chinoises*, no.50, pp. 17-26.
- WANG, Yun, Wang Tianshu (1987), « Yan'an Minzu Xueyuan chuangan shimo », (L'histoire complète de la fondation de l'Institut des nationalités de Yan'an), *Nei Menggu Shehui Kexue*, n.1, pp. 70-71.
- WEBER, Eugen (1983), *La fin des terroirs : la modernisation de la France rurale, 1870-1914*, traduit de l'anglais par Antoine Berman et Bernard Génies, Paris, Fayard/Éditions Recherches.
- WEBER, Max (1995) [1971], *Économie et société 1: les catégories de la sociologie*, Paris, Plon, Les classiques Agora.
- WEBER, Max (1995) [1971], *Économie et société 2: l'organisation et les puissances de la société dans leur rapport avec l'économie*, Paris, Plon, Les classiques Agora.

- WINTER, Elke (1998), *Max Weber et les relations ethniques : race, groupe ethnique et nation*, Thèse de maîtrise, Montréal, Université de Montréal, Département de sociologie.
- WU, David Yen-Hoo. (1989), « Culture Change and Ethnic Identity Among Minorities in China » in CHIEN Chiao and Nicolas Tapp (eds.). *Ethnicity and Ethnic Groups in China, New Asia Academic Bulletin*, Volume VIII, Hongkong, Don Bosco Printing Co., pp.11-21.
- XIE, Fumin (« Liang nian lai shaoshu minzu shehui lishi diaocha gongzuo de jiben zongjie ») (Résumé général du travail d'enquête sur l'histoire sociale des minorités nationales des deux dernières années, *Minzu yanjiu*, n.1. pp.2-11.
- XIONG, Yuezhi (1994). *Xixue dongjian yu wanqing shehui (La pénétration des connaissances occidentales en Orient et la société de la fin des Qing)*, Shanghai, Shanghai Renmin Chubanshe.
- YANG, Jingchu (1984), « Zizhi jiguan minzuhua de ji ge wenti » (Quelques questions sur la nationalisation des organes gouvernementaux autonomes), *Minzu yanjiu*, no.6, pp. 53-59.
- ZHANG, Kewu (bian) (1994), *Minzu ganbu de peiyang he jiaoyu, (La formation et l'éducation des cadres des nationalités)*, Yunnan, Yunnan Renmin Chubanshe.
- ZHONGGONG ZHONGYANG TONGZHANBU (1991), *Minzu wenti wenxian huibian, 1921-1949*, (Compilation de documents historiques sur la question des nationalités, 1921-1949), Zhonggong Zhongyang Dangxiao Chubanshe.
- ZHONGYANG MINZU XUEYUAN GANXUNBU BIAN (1991), *Zhongyang Minzu Xueyuan Ganxunbu xiaoyoulu, (Album d'amitié du Département de formation des cadres de l'Institut central des nationalités, 1951-1991, Zhongyang Minzu Xueyuan Bianyin.*
- ZHU, Guobin (1995), *La réforme de la fonction publique et son évolution en droit chinois : vers l'établissement d'un nouveau régime*, Aix-en-Provence, Presses universitaires d'Aix-Marseille.

ANNEXE 1

Guide d'entrevue en langue française⁸⁰

Entrevue sur la trajectoire éducationnelle et professionnelle des cadres de nationalité minoritaire en formation à l'Université centrale des nationalités.

Présentation du déroulement de l'entrevue.

Section 1. Présentation, échange sur l'objet de recherche et informations sur la confidentialité et le déroulement de l'entrevue.

-Durée, 10 minutes.

Section 2. Profil de la personne répondante

-Durée, 20 minutes.

Section 3. Retour sur le parcours éducationnel depuis l'entrée à l'école primaire jusqu'à l'Université centrale des nationalités.

-Durée, 30 minutes.

Section 4. Retour sur la participation dans différents mouvements et organisations

-Durée, 10 minutes.

Section 5. Retour sur les expériences de travail et de formation continue.

-Durée, 10 minutes.

Section 6. Retour sur les projets à venir de la personne.

-Durée, 10 minutes.

80. Pour la réalisation de ce guide d'entrevue, nous nous sommes inspirées du modèle d'entrevue de McAll et White (dir.) « *Structures, systèmes et acteurs : Welfare et Workfare comme champs d'action sociale* », Montréal, Équipe de recherche sur la pauvreté et l'insertion au travail, Département de sociologie, Université de Montréal, pp. iii-vii.

Section 1. Présentation, échange sur l'objet de recherche et informations sur la confidentialité et le déroulement de l'entrevue.

-Durée, 10 minutes.

Consigne de départ⁸¹ :

« Bonjour, je m'appelle ... Je suis Canadienne. Je suis étudiante à la maîtrise à l'Université de Montréal, en séjour de recherche à l'Université de Beijing. Je m'intéresse à la question de l'éducation des nationalités minoritaires en Chine. J'effectue présentement une recherche de maîtrise en sociologie sur la formation des cadres de nationalité minoritaire en Chine. C'est pourquoi le professeur ... m'a introduite auprès de vous pour réaliser un entretien.

Comme vous pouvez le constater, mon niveau chinois est limité. Le professeur ... est présent pour m'aider au besoin. Si vous me le permettez, je prendrai des notes tout au long de l'entretien afin de bien rendre l'ensemble de son contenu. Le contenu de notre entretien demeure strictement confidentiel et anonyme.»

Présentation du déroulement de l'entrevue.

Section 2. Profil de la personne répondante.

-Durée, 20 minutes.

« En premier lieu, j'aimerais que vous me parliez un peu de vous, de votre famille, de votre région d'origine, de votre communauté ... Parlez-moi de vous. »

En premier lieu, nous voulons connaître les conditions de vie de la personne répondante et de sa famille : le lieu de naissance, le lieu de résidence, l'origine ethnique, la composition familiale, l'occupation des parents, la réalité socio-économique de la région d'origine, etc.

81. Comme consigne de départ, nous avons retenu la formule utilisée par Jaccoud (1993) lors de la réalisation des entrevues dans le cadre de sa thèse de *Les Inuit et la question pénale : le cas du Nouveau-Québec*, p.66, que j'ai adapté à notre contexte d'entrevue.

Section 3. Retour sur le parcours éducationnel depuis l'entrée à l'école primaire jusqu'à l'Université centrale des nationalités.

-Durée, 30 minutes.

« Maintenant, parlez-moi de votre cheminement scolaire depuis le primaire jusqu'à l'Université centrale des nationalités :

Partie 1 :

-des différentes écoles fréquentées, la ou les langues apprises (le *hanyu* ou une autre langue), de l'accessibilité des écoles dans votre région, de la réputation des écoles fréquentées (école en milieu urbain ou rural, école privée, pensionnat, école-clé, école des nationalités), de la spécialisation d'étude, des examens passés, des cours d'appoint, etc.

Partie 2 :

-des facteurs décisifs qui ont orienté votre cheminement éducationnel, votre choix de carrière et votre démarche pour l'admission à l'Université centrale des nationalités.

Parlez-moi de votre expérience scolaire. »

Par cette consigne, nous cherchons à comprendre le cheminement scolaire de la personne répondante depuis le primaire jusqu'à l'Université centrale des nationalités. Nous portons une attention particulière aux points de transition et de changements (d'école, de lieu ou de domaine d'étude, survenus au cours de la formation scolaire) qui apparaissent dans le récit afin de faire ressortir les événements et les acteurs qui ont contribué, selon la personne répondante, à changer ou orienter la trajectoire éducationnelle.

Section 4. Retour sur la participation dans différents mouvements et organisations.

-Durée, 10 minutes.

« Maintenant, parlez-moi de vos expériences de participation dans différentes organisations politiques, sociales, ou communautaires : Parti communiste, Ligue jeunesse communiste, organisations scolaires, communautaires, ou autres. Quelles sont vos motivations, les raisons de votre implication? Quelles sont les avantages que vous retirez de ces expériences ? »

Par cette consigne, nous voulons connaître les expériences d'implication de la personne répondante dans différents mouvements politiques, sociaux ou communautaires : les fonctions occupées, les titres accumulés, la perception de ces engagements du point de ses motivations personnelles (la réalisation de soi, le sentiment d'appartenance à la communauté, les possibilités d'avancement, les possibilités de contribuer au changement social).

Section 5. Retour sur les expériences de travail et de formation continue.

-Durée, 10 minutes.

« Parlez-moi de vos expériences de travail. Quelles ont été les fonctions occupées ? Comment avez-vous décroché ces emplois ? Quelles sont les raisons des changements d'emploi ? Quelles sont vos impressions qui découlent de vos expériences de travail ? Avez-vous réalisé des stages de formation, des cours de perfectionnement ? »

Par cette consigne, nous voulons connaître l'évolution professionnelle de la personne répondante. Nous voulons savoir également comment la personne répondante a obtenu les emplois, les raisons des changements professionnels et les motifs qui l'ont incité à suivre une formation à l'Université centrale des nationalités. Nous nous attardons toujours aux points de transition ainsi qu'aux motifs reliés aux changements afin de relever les événements et acteurs qui ont influencé sa trajectoire.

Section 6. Retour sur les projets de vie et les projets à venir de la personne.**-Durée, 10 minutes.**

« Pour terminer, parlez-moi de vos projets de vie ou de carrière : quels sont vos projets à la fin de la formation à l'Université centrale des nationalités ? »

Par cette dernière consigne, nous voulons connaître les projets d'avenir de la personne répondante afin de mesurer l'importance d'une formation à l'Université centrale des nationalités dans sa trajectoire de vie.

第四部分：请略谈参加何种政治组织与学校，宗教团体之经过

- ①共产党员 ②共产主义青年团员 ③民主党派
- ④学术组织 ⑤地方组织 ⑥宗教组织

_____:

参加时间:

参加地点:

职务

对你自身的成长（发展）的何帮助？

对你所参加的某种组织或团体的历史有什么了解？

_____:

参加时间:

参加地点:

职务

对你自身的成长（发展）的何帮助？

对你所参加的某种组织或团体的历史有什么了解？

_____:

参加时间:

参加地点:

职务

对你自身的成长（发展）的何帮助？

对你所参加的某种组织或团体的历史有什么了解？

第五部分：请略谈关于您该种工作发展之经验：

工作单位：

职务：

从何时到何时：

你怎么参加工作的？

你工作的期间进行何种进修或速成培训 Y N

从何时到何时：

什么样的进修或带成培训：

是否有过工作调动： Y N

调动的原因：

你怎么看待你的工作？（你对你的工作有何认识？）

工作特长是什么？

工作单位：

职务：

从何时到何时：

你怎么参加工作的？

你工作的期间进行何种进修或速成培训 Y N

从何时到何时：

什么样的进修或带成培训：

是否有过工作调动： Y N

调动的原因：

你怎么看待你的工作？（你对你的工作有何认识？）

工作特长是什么？

第六部分：有关以后你学习，生活与工作等方面的打算？

1、到中央民族大学以前：

2、到中央民族大学以来：

你将来的打算是什么？

ANNEXE 3

Extrait de la publication des programmes de formation pour adultes offerts par
l'Université centrale des nationalités en 1996 : programme de gestion
économique

中央民族大学

一九九六年成人高等学历教育

招 生 简 章

联系地址：中央民族大学成人招生办公室（成人教育处） 电话：(010)8420077-2535、2270 邮政编码：100081

经济管理

培养目标：为适应少数民族地区现代化建设和改革开放的需要，对在各民族地区从事经济管理工作的在职少数民族干部进行系统的经济管理专业理论的培训，使之达到具有大专学历的知识水平，提高他们的实际管理能力。

课程设置：哲学、经济管理概论、财政与信贷、国际金融、市场营销学、审计学、经济法、数学、统计学原理、会计学原理、股票与证券市场、乡镇企业管理、市场经济与政策导向、应用写作、计算机应用、中国革命史、民族理论与民族政策，英语等。

学制：脱产二年，~~干部专修科~~（招收具有两年以上工龄的在职少数民族干部）

招生地区及名额：北京 1 人、山西 2 人、内蒙古 3 人、浙江 2 人、安徽 2 人、山东 2 人、湖北 3 人、湖南 4 人、海南 1 人、广西 3 人、贵州 3 人、云南 2 人、西藏 2 人、甘肃 3 人、青海 2 人、宁夏 3 人、新疆 2 人。

